This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600017757X

MADEMOISELLE

DE LA VALLIÈRE

COULOMMIERS. — IMPRIMERIE DE A MOUSSIN.

MADEMOISELLE

DE

LA VALLIÈRE

ET

LES FAVORITES

DES TROIS AGES DE LOUIS XIV

PAR

M. CAPEFIGUE

PARIS
AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX
—
1859

210. i. 95

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

MON CHER ÉDITEUR,

Vous savez tout mon respect pour la critique sérieuse ; quand nous publions un livre, c'est pour le soumettre à l'examen de tous. Je pousse si loin cette loi suprême de l'écrivain, qu'alors même que la critique se passionne, je l'écoute encore : il y a toujours à prendre quelque chose dans l'homme d'esprit qui se laisse aller à des préventions, même à des railleries. Entre gens de lettres, il en est un peu comme entre avocats qui se pressent la main et s'estiment après s'être dit de très-gros mots à la barre. Vous, mon cher éditeur, à qui des liens d'amitié m'unissent depuis quinze ans, vous devez savoir si tel n'est pas mon caractère.

Quand je publiais mes divers travaux sur le règne de *Louis XV*, sur le maréchal *de Richelieu*, la marquise *de Pompadour* et la comtesse *du Barry*, je devais m'attendre à de très-vives attaques, à des examens ardents et hautains : je ne suivais pas les voies connues, je m'écartais de ce vocabu-

laire adopté, de ces épithètes jetées à Louis XV, aux gentilshommes et aux femmes de sa cour ; je pénétrais dans ces réunions avec un esprit de curiosité retenue ; je voyais Versailles, Marly, Choisy, les Etioles, Lucienne, tels qu'ils existaient ; je n'en faisais pas les Porcherons. J'admirais l'esprit, les grâces de ces beaux loisirs d'une société d'élite à qui n'a manqué ni le courage, ni la gloire.

Ce qu'on devait moins me pardonner encore, c'était de briser le faux clinquant de ces encyclopédistes à la fois lascifs et pédants, courtisans agenouillés, qui se vengeaient de leur abaissement devant le pouvoir par des attaques contre tout ce que la société respecte et vénère : la religion et la famille.

Il était donc très-simple, très-logique que mes livres fussent fort attaqués ; on n'aime pas à être dérangé des opinions une fois conçues, de la pensée qu'on s'est accoutumé à porter avec soi, des jugements tout faits et faciles. J'étais importun à bien des gens ; ils me l'ont fait sentir : je ne leur en veux pas, je le méritais.

Dans cette voie de la critique, quelque-uns n'ont pas été heureux : la colère chez un esprit lourd se traduit par des mots grossiers : une plume spirituelle reste gracieuse et puissante, alors même qu'elle est ennemie. Une plume de plomb même en écrivant dans une revue grave peut se servir

d'expressions telles que celle-ci : le *cynisme du paradoxe*; cela ne relève pas beaucoup le terre à terre des aperçus et l'ennui d'un style incolore.

Vous me permettrez, mon cher éditeur, de choisir mieux mes adversaires, et dans cette réponse de prendre pour point d'un respectueux et amical examen, l'homme de savoir et d'esprit. M. Philarète Chasles, qui m'a fait l'honneur de consacrer à la critique de mes opinions sur le règne de Louis XV, quatre articles dans le journal le plus important et le plus sérieux de notre temps.

Si j'ai bien suivi M. Chasles, ses reproches les voici :

1° Si le système de Louis XV était si parfait, si conservateur, comment se fait-il qu'il a eu pour résultat la Révolution française? Louis XV fit du despostisme pour arriver au désordre.

2° La diplomatie de Louis XV amena-t-elle autre chose que l'abaissement de la France à l'étranger!

3° Est-il possible d'élever si haut cette pauvre société impuissante et blasée aux dépens de la nôtre si sérieuse et si progressive?

Vous voyez, mon cher éditeur, que je ne dissimule aucune objection sérieuse, parce qu'en histoire il faut être franc et net dans ses convictions.

Sur le premier point, mon honorable critique n'a oublié qu'une chose : c'est qu'entre Louis XV

et la Révolution française, il y a eu toute l'épaisseur du règne de Louis XVI. Or, ce règne fut précisément la réaction la plus violente, la plus dessinée, la plus irréfléchie du règne précédent. Louis XVI, le plus honnête homme, le plus national des rois, prit à tâche de détruire l'œuvre de son aïeul afin de plaire à ses contemporains.

Louis XV avait brisé les parlements comme l'avait fait Richelieu.

Louis XVI les rappela pour qu'ils pussent faire de l'opposition.

Louis XV, par le système économique de l'abbé Terray, avait comblé le déficit, rétabli l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Louis XVI emprunta 750 millions pour faire la guerre d'Amérique ; ils se jeta dans les bras des empiriques du crédit et reconstitua le déficit avec une largeur et un laisser-aller incomparable.

Louis XV avait une profonde répugnance pour les rêveurs, les utopistes, les novateurs qui bouleversent les empires, et, selon le dire du maréchal de Richelieu, il eut fait pendre le premier ministre qui lui aurait proposé la convocation des États-Généraux.

Louis XVI, avec son honnêteté et son immense désir de popularité et de bien public, confia le commencement de son règne à des expérimentateurs bruyants, à des intrigants, qui le menèrent

droit, de concession en concession, à la convocation des États-Généraux, premier prélude de la Révolution française.

Je n'accuse personne, je porte loin le respect des noms propres : MM. de Malesherbes, Turgot, eurent des intentions pures, une loyauté à toute épreuve, mais, esprits à système, ils dévorèrent la puissance et l'énergie du pouvoir que Louis XV avait reconstitué par ses édits de 1771.

Maintenant je vais, par l'examen des faits, répondre à la seconde partie des objections de mon honorable critique; il s'agit de la politique extérieure.

Il reproche à Louis XV et à madame de Pompadour surtout, de s'être laissés séduire par l'Autriche et à cette occasion, M. Philarete Chasles nous trace le tableau de la politique spirituelle du prince de Kaunitz et du règne de Marie-Thérèse.

Je ne conteste pas l'habileté sérieuse du prince de Kaunitz à travers ses légèretés de bonne compagnie; mais on peut faire tomber un peu ces fantaisies devant les réalités.

La puissance de la maison d'Autriche avait eu deux phases distinctes. Immense sous Charles-Quint, elle avait ses représentants couronnés en Allemagne et en Espagne. Henri IV, le cardinal de Richelieu, Louis XIV firent un acte de haute poli-

tique en attaquant de front la pensée de monarchie universelle qui venait de Charles-Quint. Mais depuis cette époque, la maison d'Autriche était terriblement abaissée. Louis XIV lui avait pris trois provinces, car l'Espagne était aux Bourbons ; Louis XV lui-même s'était fait céder la Lorraine et une partie des évêchés. La malheureuse pragmatique de Charles VI avait donné un coup fatal à l'idée autrichienne, et, à vrai dire, lorsque M. de Choiseul conçut la pensée de s'allier avec la cour de Vienne, elle n'était plus qu'une puissance qui pouvait nous servir d'auxiliaire, sans jamais nous dominer.

Je développe ma pensée.

La grande rivalité qui s'élevait alors n'était pas celle de l'Autriche, idée finie ; la rivalité considérable, la rivalité de l'avenir était alors entre la France et l'Angleterre, et ici mon critique a eu raison de présenter le tableau immense de la puissance anglaise à cette époque du XVIIIe siècle.

La première condition, pour attaquer cette grandeur de gouvernement et de nation, était de s'assurer la paix du continent, d'avoir un point d'appui en Allemagne contre l'Angleterre ; on ne pouvait s'appuyer ni sur la Prusse, ni sur le Hanovre, pas même sur la Saxe et sur la Bavière, liées à l'Angleterre.

L'Autriche était là ; sans avoir la force suffisante pour nous inspirer des craintes, elle pouvait nous

servir par son alliance dans notre attitude nouvelle vis-à-vis de l'Angleterre ; telle fut la pensée de M. de Choiseuil.

On peut bien dire sans doute que l'Autriche ne tint pas tous ce qu'elle avait promis ; il est un peu dans les habitudes de la cour de Vienne de ne réaliser ses promesses que dans une certaine mesure de ses intérêts. M. de Kaunitz put en cette circonstance montrer une habileté, peut-être même une finesse peu loyale, mais l'idée primesautière de l'alliance n'en fut pas détruite ; elle permit même sous Louis XVI la glorieuse guerre maritime de 1776. Jamais la France n'eut pu librement déployer ses forces dans une lutte semblable, si elle ne s'était assurée la paix du continent par l'alliance de 1756 avec l'Autriche. A cette époque la Russie n'était pas encore assez grandie comme puissance occidentale pour qu'on appelât comme auxiliaire de la France sa forte et loyale alliance.

Au fond, cette diplomatie si vivement attaquée ne fut pas tout à fait stérile, puisque le règne de Louis XV donna la Lorraine et la Corse à la France et que, si ce règne se fût prolongé, il nous eut assuré les provinces du Rhin.

Mais, ajoute mon critique, l'auteur sacrifie le présent au passé, il met la grande époque actuelle au-dessous de l'ancien régime si déplorable dans ses résultats. »

Vous savez, mon cher éditeur, si j'aime mon temps. J'y suis lié par tous les côtés, par ses réalités, par ses progrès, par ses défauts mêmes. Esprit pratique, je trouve déraisonnable de vivre en dehors de son époque et de se creuser une solitude au milieu de ce qui existe. Mais, à côté de ce sentiment chez moi très-vif, je trouve une indicible répugnance pour cette école d'engouement et d'enthousiasme qui ne trouve rien de bien, rien de grand que notre époque. Dire que son époque est grande, c'est un peu se grandir soi-même : on satisfait sa petite vanité.

Au reste, il ne faut prendre un livre que pour ce qu'il veut être. Dieu me garde d'avoir la prétention d'enseigner la génération; pauvres auteurs que nous sommes, si nous l'amusons, c'est déjà beaucoup. Aujourd'hui, il n'est pas un écrivain qui ne se donne une mission humanitaire; je n'ai l'ambition ni de réformer un gouvernement, ni d'établir un système absolu. Je me complais dans le souvenir des sociétés élégantes, je préfère un tableau de Watteau, de Boucher, à ces grandes toiles où des forts de la Halle qu'on appelle des Grecs ou des Romains dessinent leur nature académique.

Si c'est une fantaisie, elle existe chez moi à un très-haut degré, et c'est ce qui me donne tant de sympathies pour ce charmant critique, grand

fureteur de petits bijoux, de petits billets, qui a fait la gracieuse police de la vie privée de la comtesse Du Barry.

M. Édouard Fournier a cherché la preuve des faiblesses d'une pauvre jeune femme avec une spirituelle et terrible persévérance, mais je lui pardonne tout, à cause de cette admirable découverte qu'il a faite, d'une action qui seule placerait bien haut madame Du Barry : devant elle était la liberté; elle la refusa pour sauver son amie, la comtesse de Mortemart, en face de l'échafaud révolutionnaire.

Vous voyez, mon cher éditeur, qu'avec des gens d'esprit et de savoir tels que MM. Philarète Chasles et Édouard Fournier, il y a tout à gagner. Je les remercie donc de m'avoir éclairé sur quelques points de biographie; il y a loin de là à cette critique mal élevée qui laisse tomber quelques mots superbes pour se venger de la nullité de ses propres œuvres.

Maintenant je viens au sujet du présent livre.

Le caractère en est incontestablement plus grave et l'époque plus sérieuse. Le règne de Louis XIV dans sa grandeur a un aspect plus compassé, et les faiblesses même du roi empruntent quelque chose à la majesté du règne; elles commencent par un tendre roman et finissent par une vie austère et monacale, en présence des

périls de la monarchie menacée par une coalition.

Il y aura dans ce livre, je l'espère, un côté parfaitement neuf, c'est l'histoire littéraire mêlée aux passions de Louis XIV, et l'idée un peu hardie que Molière, Racine, La Fontaine et d'autres encore ne furent que des pamphlétaires aux ordres de Louis XIV, pour servir les besoins de sa politique ou de ses sentiments.

Je sais que beaucoup de ces aperçus susciteront des critiques très-sévères; je suis loin de croire à mon infaillibilité. Ces idées, je les émets, parce que je les crois exactes, je n'en voudrai nullement à ceux qui me prouveront que j'ai tort. Je ne m'érige pas en tribunal, comme beaucoup de mes collègues en histoire; nous apportons chacun une toute petite pierre au grand édifice, et la postérité n'aura que faire de nous. Nous avons beau enfler la voix, ceux qui nous succèderont, feront oublier nos pauvres livres, feuilles d'un jour, que les vers rongeront dans quelques coins de biblothèque.

Les trois règnes de madame de La Vallière, de madame de Montespan et de madame de Maintenon se tiennent si bien que je n'ai pas cru devoir les séparer; ils reflètent les diverses époques de la vie de Louis XIV; ils prennent ce roi à Saint-Germain pour le conduire à travers Marly jusqu'à Versailles. Nous avons parcouru ensemble cette route, mon

cher éditeur, et à chaque pas, nous y retrouvions des souvenirs.

Du splendide château de Saint-Germain, il ne reste plus de trace : un petit pavillon est demeuré debout avec cette immense vue qui vous fait appercevoir de loin le clocher de Saint-Denis, caveau sépulcral des rois. Les jardins de Marly se sont transformés en mares d'eau et en jardinets pleins d'herbes parasites; Versailles seul reste debout. Je vais souvent chercher la vie tranquille dans ces bosquets qui sont empreints des pas de cette cour élégante. Je préfère cette solitude à ce grand luxe de tableaux qui défigure le splendide palais de Louis XIV ; j'en excepte la toute petite galerie de portraits qui seule fait rêver aux vanités humaines: à la gloire, à la beauté, à la grâce effacées par la mort !

CAPEFIGUE.

Versailles, avril 1859.

I

LA SOCIÉTÉ ET LES RUELLES APRÈS LA FRONDE.

1640—1655

La Fronde était à sa fin ; comme après toutes les turbulences politiques, on avait vu se manifester des dépits d'abord, puis, de la lassitude dans les esprits naguère si agités. Pour les uns, cette fatigue s'était transformée en un besoin de solitude : on courait s'abriter aux déserts de *Port-Royal*, séjour des mécontents, ou bien aux maisons de retraite de l'Oratoire. Forcés désormais à ne plus discourir sur la liberté politique, les beaux-esprits se perdaient dans les disputes sur le libre arbitre, sur la grâce de saint Augustin. Pour les autres, la lassitude des agitations publiques s'était changée en un entrain de plaisir, de voyages, de farces grotesques (1) ; sans le vouloir, sans le savoir, peut-être, on cherchait à oublier l'indépen-

(1) On s'est mis depuis quelques années à publier bien des poëtes et des prosateurs burlesques du XVIIe siècle. Comme ces rapsodies contiennent quelques impiétés, les libres penseurs y trouvent de bonnes fortunes.

dance perdue par les éclats d'une gaîté forcée, à la manière de Scarron. Il ne faut jamais méconnaître les signes d'un temps ; on ne vit, à aucune époque, plus de poëmes et de poésies burlesques qu'au milieu du XVIIe siècle. Les frondeurs comprimés se jetaient dans la raillerie ; comme le dit le cardinal de Retz, Salluste et Tacite n'étaient plus de mode.

Ce fut le temps des histrions et des baladins ; d'Assoucy, avec ses jeunes pages rapiécés, son luth et son téorbe, chantait ses vers libertins, et secouait sa misère dans les provinces du Midi jusque dans l'Italie (1). A ses côtés, quittant sa famille d'honnêtes tapissiers-décorateurs, pour s'engager dans la troupe des Béjards, Poquelin, sous le nom de Molière (2), se jetait dans les parades des foires. La faible santé de Poquelin ne lui permettait pas tous les excès de cabaret, où il fut depuis si fréquemment avec Chapelle et Bachaumont, ces fils de frondeurs, et avec Scarron, le cul-de-jatte, esprit d'opposition par excellence, fort abaissé, au reste, par le besoin de vivre ; son sa-

(1) Charles Coypeau d'Assoucy était né à Paris en 1604, fils d'un avocat ; il jouait bien du luth et fut accusé d'étranges mœurs. (Voyez le *Voyage de Bachaumont et Chapelle.*)

(2) Le nom de *Molière* était fort commun au théâtre : il y avait un chanteur et un danseur de ce nom.

lon avait été longtemps une succursale des vieux mécontents de l'Hôtel-de-Ville.

A ces tendances se mêlait la philosophie épicurienne ; quand la liberté politique est ravie, il se fait une grande licence dans les idées religieuses et morales. Le pouvoir qui a trop besoin de veiller à la propre conservation de son autorité absolue, néglige souvent d'autres surveillances, et alors se glisse l'impunité pour les systèmes les plus étranges, les plus hardis. Ainsi, après la Fronde, les salons, les ruelles du Marais devinrent des écoles de philosophie épicurienne, de libres penseurs ou d'opposition plus ou moins ouverte à la croyance établie. Sous la Fronde, cet esprit particulier d'incrédulité se manifeste ; il se personnifie surtout dans Cyrano de Bergerac, le spadassin philosophe, burlesque auteur de l'*Histoire comique des États et Empires de la Lune* (1), et qui ne veut pas même qu'on le contraigne à croire en Dieu. Esprit plus hardi et moins connu que Saint-Évremond, Cyrano de Bergerac, tantôt pour la Fronde, tantôt pour Mazarin, restait incrédule, fantasque, se raillant de toutes les croyances. A ses côtés se plaçait Blot, baron de Chavigni, le nouveau

(1) Sylvien Cyrano de Bergerac, né en 1620, en Périgord, cadet aux gardes, fut un des spadassins les plus braves et les plus forts de son temps.

Martial de la Fronde, par l'impiété et la licence de ses paroles (1).

Dans le vieux Marais fort à la mode, était le château du Temple où s'abritait le bâtard de Henri IV, César Monsieur, le fils de Gabrielle d'Estrée, créé pair sous le titre de duc de Vendôme, le père des ducs de Mercœur et de Beaufort, les chefs de la Fronde. Au milieu des troubles publics, Vendôme s'était abouché avec Cromwell, pour constituer en France un protectorat moitié huguenot et moitié malcontent; si au Temple on ne faisait plus de politique, c'est qu'on avait peur; on se livrait à la volupté : tous les mécontents, Beaufort, Saint-Évremont, hardis théoriciens, avant de s'exiler eux-mêmes, avaient infiltré le venin épicurien à toute cette société du Temple, qui discourait, comme Lucrèce, sur la loi de nature avec la liberté la plus absolue de paroles ; les temps de désordres politiques se prêtent à ces licences de l'esprit.

(1) Madame de Sévigné disait du baron de Blot qu'il avait le diable au corps. (Lettre 25.)

C'est le baron de Blot qui avait adressé ces vers à Ninon de l'Enclos :

Malgré ma maudite luette
Qui tient ma muse un peu muette,
Puisque l'adorable Ninon
Trouve bon qu'on chante en carême,
Je ne lui dirai jamais non.
Plût à Dieu qu'elle en fît de même.

Comme succursale de ce riche cénacle, on pouvait compter les hôtels des deux courtisanes : Marion de Lorme et Ninon de l'Enclos. La Champenoise Marion, d'origine obscure, réunissait chez elle, par sa beauté, les plus grands seigneurs et les poëtes célèbres : Condé, Cinq-Mars, Longueville, Corneille, Molière. L'histoire-pamphlet et de prétentieux romanciers, pour souiller la pourpre romaine et rapetisser un colosse de bronze, ont bien osé écrire que le cardinal de Richelieu avait été l'amant de Marion de Lorme ; comme s'il n'y avait jamais que des appétits sensuels dans la vie des hommes d'État. Marion fut l'espion du cardinal et servit sa politique, voilà tout (1) : son petit parc de la rue de la Cerisaie et sa maison de la place Royale rassemblaient bien des jeunes seigneurs étourdis, qui parlaient et déclamaient. Marion écoutait et rapportait ; tel était son office auprès du cardinal ; elle n'en avait pas d'autres. Les chefs du pouvoir sont souvent obligés de recourir à des

(1) C'est Marion de Lorme qui livra le secret de Cinq-Mars (Monsieur le Grand) au cardinal ; elle était née à Châlons. Malgré les romanciers qui la font centenaire, Marion de Lorme mourut en 1650 ; on trouve ces vers :

La pauvre Marion de Lorme
De si rare et plaisante forme
A laissé ravir au tombeau
Son corps si plaisant et si beau. (Année 1650.)

instruments avilis pour arriver à de grands résultats : Richelieu et Mazarin avaient emprunté cette habitude à Venise, où les courtisanes étaient les espions d'État.

Avec plus de dignité que Marion de Lorme, Ninon de l'Enclos réunissait dans sa ruelle une autre portion des débris de la Fronde (1) : Condé, La Rochefoucauld, Longueville, Coligni, Villarceau, Sévigné, d'Albret, d'Estrée, nobles noms mêlés à la guerre civile ; Mazarin souffrait ce salon, parce que c'était encore un moyen de surveiller et de s'informer. On ne faisait pas précisément d'opposition, mais on y parlait des vieux temps avec joie : on regrettait Beaufort, le coadjuteur, les héros de la Fronde et les ennemis du cardinal : les hommes d'un parti ont des sympathies qui apparaissent dans toutes leurs paroles ; ils se trahissent sans le vouloir.

On ne pouvait plus conspirer, on se jetait dans

(1) Ninon, comme on le sait, demeurait rue des Tournelles; Mignard le peintre était son voisin ; mademoiselle Scudéry habitait rue des Oiseaux ; Ninon était née en Touraine, le 15 mai 1616. Saint-Évremont le frondeur disait d'elle :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

La vertu de Caton doit être prise dans le sens de fermeté sous la Fronde.

la philosophie et le plaisir : jamais Paris n'avait été plus dissipé, les amours plus faciles (1) : on jetait au vent son bien, sa fortune ; les familles les plus rangées étaient couvertes de dettes. Au temps de M. le cardinal, les mille pistoles étaient hasardées au lansquenet chaque soir : quand la cause politique à laquelle on appartient est perdue, il vous prend une insouciance de toute chose, on joue, on se bat, on aime avec un certain oubli de son passé ; tous les gentilshommes qui entouraient le prince de Condé à Rocroi, se battaient avec désespoir, avec l'oubli d'eux-mêmes : le comte Bussy-Rabutin, La Rochefoucauld, les Sévigné, étaient frondeurs jusque dans le sang, ou bien ils appartenaient à ce parti mixte qui avait voulu ménager à la fois le roi et la Fronde, parti aussi mécontent de l'autorité absolue à laquelle aspirait Louis XIV que des troubles publics ; on peut voir jusque dans les lettres de madame de Sévigné, les regrets qu'avaient laissé le coadjuteur cardinal de Retz, le duc de Beaufort, tout ce parti de désespérés ou de fatigués qu'allait contenir et diriger la main de Louis XIV (2) :

(1) Je n'ose rapporter les vers qui furent publiés sur la licence des amours de Paris au temps de la famine, époque où les *femmes vendaient leur honneur pour un boisseau de farine.*

(2) Lettres de madame de Sévigné, 1666-1668.

Le pouvoir absolu naît de la lassitude de tous.

Un salon qu'on n'a pas assez étudié, et qui est bien l'expression de cette société frondeuse, c'est celui de Scarron; le poëte, naguère ardent frondeur, s'était rallié par besoin au parti du milieu, représenté par la reine Anne d'Autriche; Scarron n'était pas riche dans sa petite maison de la rue des Douze-Portes, mais il avait eu l'honneur d'y recevoir, au temps des troubles, le coadjuteur, qui s'était assis sur son lit de brocard jaune. A ce titre, les débris de la Fronde venaient encore visiter son foyer : on y jouait, on y parlait, on y menait une vie épicurienne, sous l'influence de Ninon de l'Enclos; Scarron faisait des pièces pour les tréteaux : *Jodelet, don Japhet d'Arménie*, qui lui donnaient quelques petits revenus; il faisait oublier, par ses farces, le rôle politique qu'il avait joué: le besoin le ralliait sans cesse à la régente, dont il se déclarait le malade (1), et qui lui accordait une pension sur sa cassette particulière.

(1) Votre malade exerce
Sa charge avec intégrité,
Pour servir Votre Majesté
Depuis peu la peau lui perce,
Tous les jours s'accroît son tourment;
Mais il le souffre gaîment,
Il fait sa gloire de sa peine,
Et l'on peut jurer sûrement
Qu'aucun officier de la reine
Ne la sert plus fidèlement. (Épit. de Scarron.)

Cette agrégation d'impiété galante faisait disparate avec la solitaire et pieuse société qui restait, comme un débri du règne de Louis XIII. Tandis que les tours du Temple et le quartier du Marais retentissaient des mille orgies de la vie, la montagne de Sainte-Geneviève, les vastes terrains du Val-de-Grâce et de Chaillot, voyaient une multitude de fondations religieuses empreintes de l'esprit de la plus pure charité : la mère Chantal fondait le monastère de la Visitation, et le doux, le pacifique, le divin M. Vincent établissait, la sueur au front, des abris pour la misère, pour les pauvres enfants, pour le vice repentant. A côté de ces tristes libertins qui chantaient Bacchus et l'amour, les sœurs de Saint-Vincent prenaient soin de toutes les misères dans les hôpitaux, soignaient les pestiférés et les malades, tandis que les missionnaires Lazaristes allaient prêcher dans le monde la parole de l'Évangile. Entre ces deux sociétés si disparates, où étaient la quiétude et le bonheur? Pourtant ce qu'il faut remarquer, c'est que, sauf quelques aveugles et superbes exceptions, la plupart des satyres et des bacchantes de ce monde païen du Temple et du Marais venaient s'épurer et mourir dans la vie religieuse.

Aujourd'hui encore, on ne peut parcourir les rues Saint-Jacques, d'Enfer et du Val-de-Grâce

sans éprouver une vive émotion ; on marche entre deux lignes d'hôpitaux, de monastères et de vieilles églises dénudées : partout des misères secourues, même celles qu'a produites le libertinage et la honte : qu'est devenu le Temple? quelle idée peuple aujourd'hui la solitude du Marais?

II

LES FILLES D'HONNEUR DE LA REINE. — MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE. — GENTILSHOMMES ET MOUSQUETAIRES.

1656—1660.

L'institution des filles d'honneur de la reine se rattachait à Catherine de Médicis, à cette pensée d'apaisement des partis, qui avait absorbé toute la vie de la reine-mère. Au milieu des ravages de la guerre civile, ces jeunes filles devaient apparaître pour calmer les violences, préparer de douces distractions à ces cœurs, ivres de passions et de sang (1). La coutume s'en était maintenue sous les Valois, la race élégante; Marie de Médicis l'avait remise en honneur sous Henri IV, le roi au pourpoint troué, gentilhomme de Béarn, avec si peu de soin de sa personne; Anne d'Autriche, la mère de Louis XIV, venait de donner une nouvelle vie à l'institution des filles d'honneur, car la coutume espagnole plaçait à côté de

(1) Voir mon livre sur *Catherine de Médicis.*

chaque princesse, *las ninas d'onor*, doux nom, institution pure qui confiait les filles de races royales à la garde de toutes les chastetés de la Castille, de l'Aragon et des Asturies, antiques et fidèles provinces (1).

Cette institution couronnait si bien la majesté du trône, que les princesses de sang royal avaient aussi leurs filles d'honneur; et l'on citait pour leur grâce, pour leur beauté, les filles d'honneur de *Madame*, la femme de Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique du roi (2). Parmi les plus gracieuses avait été mademoiselle de Lafayette, si aimée et si chaleureusement respectée par le plus fier, le plus honnête, le plus brave des rois, Louis XIII; car en son cœur étaient toutes les noblesses, toutes les probités de l'esprit gentilhomme. Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, la femme de Monsieur, frère de Louis XIV, était entourée de la plus belle des guirlandes de jeunes filles : mesdemoiselles de Sourdis, de Soyencourt, de Saint-Aignan, de Vardes, Montausier, de Bussi, de la Guiche, d'Attigny et Lavallière, gracieuse troupe dont la causerie de

(1) Le comte de Bussy-Rabutin, ce hableur spirituel, juge fort mal les filles d'honneur de la reine.

(2) Anne-Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, *Rex Britanniæ* : le mariage avait été célébré le 31 mars 1661.

chaque jour n'était que du roi, des gentilshommes, des prouesses et dires d'amour : quand elles étaient en âge d'être mariées, la reine et Madame s'occupaient de ces filles d'honneur comme de leurs enfants ou de leurs sœurs : elles choisissaient un noble et beau gentilhomme, parmi tous ceux qui s'étaient distingués aux combats, dans les carrousels, en portant le chiffre et les couleurs de la demoiselle aimée discrètement. L'esprit sceptique peut bien railler ces mœurs de la vieille chevalerie ; elles avaient fait pourtant les grandes choses de la France (1). Elles valaient bien le scepticisme qui dessèche tout, et cette domination de la matière si vite épuisée.

Louise Françoise de La Baume Le Blanc de La Vallière, était née en 1644, d'une noblesse originaire du Bourbonnais et établie en Touraine ; enfant, elle avait perdu son père et avait été élevée dans le vieux château de Blois, la demeure de Gaston d'Orléans, ce caractère singulier, faible, énergique à la fois, toujours à la veille d'une ré-

(1) Les filles d'honneur de la Reine étaient pourtant l'objet de bien des méchants couplets : en voici un parmi tous :

Je me suis laissé dire
Que les filles d'honneur
Ont pris plaisir à lire
Certain joyeux auteur,
Arétin, on le nomme. Etc.

solution forte et toujours avortée. A quinze ans, lorsque madame Henriette d'Angleterre forma sa cour, mademoiselle de La Vallière fut admise parmi les filles d'honneur de Madame ; c'était un enfant blond-cendré, d'une figure peu régulière, mais avec le regard d'une douceur inexprimable (1), d'une langueur qu'on aurait dit affectée, d'une taille fine, mais un peu boiteuse d'un pied ; c'est pour elle qu'on avait fait ce vers si connu :

Soyez boiteuse, ayez quinze ans.

Au reste, toutes ses compagnes louaient la grâce de sa conversation, vive, spirituelle, bonne surtout, pleine de ces agaceries qui font le charme d'une douce société. C'était une jolie réunion d'espiègles, que les filles d'honneur de Madame, fière et hautaine princesse, mais très-indulgente pour les nobles passe-temps de la galanterie ; elle avait donc distingué la petite La Vallière comme on l'appelait alors, qui suivait Madame dans ses voyages à la Celle-Saint-Cloud, où elle résidait en attendant la fin des agrandissements du château,

(1) La grande médisante, Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, dit de mademoiselle de La Vallière : « Ses regards avaient un charme inexprimable ; elle avait une taille fine ; tout son maintien était modeste ; elle boitait légèrement, mais tout cela ne lui allait pas mal. » (*Mémoires de la duchesse d'Orléans.*)

et cette belle cascade d'où les eaux descendaient bouillonnantes jusqu'à la Seine, dessinée par le chevalier de Lorraine, le favori de Monsieur, dont le portrait est parvenu jusqu'à nous (1), avec la ravissante beauté de ses traits.

C'était un temps de plaisir et de haute galanterie. Les mousquetaires étaient dans leur éclat; compagnie récente créée sous Louis XIII, elle avait déjà le premier rang même avant la garde écossaise, si antique. On connaissait bien, sous Henri IV, des compagnies armées de mousquetons, l'ennemi les avait rencontrées à Arques et à Ivri; mais les mousquetaires, avec leur privilége et leur grandeur, étaient une création de Louis XIII; garde brillante et particulière, elle n'obéissait qu'au roi; en tout ce qu'il commandait, l'obéissance devait être si absolue qu'on ne connaissait de comparable que celle du religieux pour son supérieur et son abbé; ce que témoignait la croix peinte sur les armes. Pas un mousquetaire qui ne fût gentilhomme : pauvre ou riche, ce n'est pas ce dont on s'inquiétait, pourvu que la race fût bonne et la lignée sans tache. Quelquefois un brave cadet de Gascogne par-

(1) Galerie de Versailles : c'est une des plus jolies figures du musée.

tait de son manoir, la poche légère d'écus (excepté ceux que sa bonne mère glissait furtivement dans sa bourse) (1). Destiné aux mousquetaires, il arrivait à Saint-Germain ; agréé par le capitaine, il était présenté au roi, passait à travers quelques duels, puis devenait le camarade aimé de cette belle troupe groupée autour du roi, dont elle exécutait les ordres. C'étaient de bonnes et vives amitiés que celles des mousquetaires; entr'eux, une solidarité ardente qui créait ces petits groupes de trois à quatre jeunes hommes, seconds les uns pour les autres dans les duels. Noble coutume que celle des seconds, qui l'épée au poing à toute heure, sous le luminaire d'une madone ou d'un saint, dégainaient pour un camarade d'armes sans demander la cause et le nom, par cela seul qu'on portait la même casaque, le même mousqueton (2). Quand il y avait un coup de main à faire, les mousquetaires en étaient chargés ; fallait-il conduire un prisonnier à la Bastille, à Pignerol, aux îles d'Hyères ?

(1) Sous Louis XIV, ce corps dégénérait déjà : on exigeait une certaine fortune, et Saint-Simon qui y fut admis nous dit qu'il avait un équipage de trente chevaux. (*Mémoires*, chap. Ier.)

(2) *Mémoires du cardinal de Retz :* Sur le costume et l'ordre des mousquetaires, on peut voir la collection des gravures (Biblioth. Impériale), 1620 à 1655.

le capitaine des mousquetaires faisait appeler quelques-uns de ces braves jeunes hommes, leur donnait des ordres sacrés, pour eux ; polis envers le prisonnier, ils restaient silencieux autour de lui comme des trappistes ; « car ils étaient de service par les ordres du roi. » Ces mots étaient sacrés pour eux ; leurs vêtements noirs pour les uns, gris pour les autres, leur donnaient ce caractère sérieux qui va si bien aux troupes d'élite (1).

Ils n'étaient pas comme les chevaux-légers, couverts d'or et de soie ; ou bien comme les gendarmes d'ordonnance, ils ne portaient pas de passe-poils et des broderies partout ; l'uniforme des mousquetaires était grave : casaque, baudrier, épée ; mais ils n'en étaient pas moins admirés des filles d'honneur de la reine. Si tous n'étaient pas riches, si cadets de race, ils n'avaient pas de patrimoine, tous étaient braves, généreux, toujours l'épée à la main pour le service du roi ou de la dame qu'ils aimaient ; que nul n'osa médire d'elle pas plus que de leur race et de leurs castels de Béarn, de Gascogne et de Provence. Leur capitaine les traitait comme des enfants gâtés et ils l'aimaient avec tendresse comme un père orgueil-

(1) Quand ils servaient d'escorte au Roi, ils avaient le mousqueton armé à la main, coutume qui s'est conservée.

leux de leurs droits et de leurs priviléges. Seuls ils devaient entourer le roi, le garder, le suivre; ils y tenaient avec d'autant plus de ténacité qu'ils savaient bien que les nouveaux ministres qui entouraient le roi, voulaient créer des campagnies de gardes-du-corps, compagnies plus efféminées, moins sévères, qui prendraient pour devise, non plus la croix monastique, mais le soleil, *nec pluribus impar* du nouveau roi. L'esprit gentilhomme s'affaiblissait pour faire place à la dictature royale, à ce quelque chose d'oriental qui apparaissait avec le règne de Louis XIV.

III

LES PREMIÈRES AMOURS DE LOUIS XIV.

1655—1660

Louis XIV, fils de la race de Henri IV, avait du sang italien et espagnol dans les veines, par Marie de Médicis son aïeule, et par Anne d'Autriche sa mère. Cette origine explique sa galanterie ardente pour les femmes, et cet esprit chevaleresque qui épurait un peu les sentiments brusques, effrénés de son cœur. Son éducation confiée à Péréfixe (1), évêque de Rhodez, un peu négligée au point de vue littéraire au milieu des troubles de la Fronde (et ce fut un bien pour son gouvernement, il y a toujours assez de lettrés dans les États), avait été parfaite comme exercice de corps pour les grâces de sa personne; il montait à cheval merveilleusement; il était un des plus forts tireurs d'épée; la lecture des romans espagnols l'avait initié aux mille exploits de la galanterie; il

(1) Hardouin de Beaumont de Péréfixe; il fut ensuite archevêque de Paris; il était fils du maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu. C'est l'auteur de la *Vie de Henri IV*.

excellait à placer une échelle de soie sur les balcons et à escalader de terrasse en terrasse jusque dans les appartements des demoiselles d'honneur de la reine ; il dansait à ravir dans les fêtes de cour (1). Anne d'Autriche était fière de son fils.

A 18 ans, Louis XIV était d'une taille moyenne, les épaules un peu larges ; sa démarche était digne. Il portait la jambe en avant avec beaucoup de fierté à la fois et avec grâce ; il était légèrement marqué de petite vérole, les cheveux presque noirs et flottants, les yeux brillants et doux, les lèvres vermeilles ; il parlait lentement et bien, quelquefois avec feu et son geste animé exprimait avec énergie toutes les passions de son cœur. Déjà, le jeune prince avait excité la vigilance d'Anne d'Autriche, sa mère, en faisant plusieurs fois invasion dans les appartements des filles d'honneur, et madame de Navailles, gouvernante de ces demoiselles, avait été obligée de faire murer une porte dérobée, par laquelle le jeune roi s'introduisait dans les appartements les plus intimes. Louis XIV n'y renonça pourtant pas ; il grimpait des galeries jusqu'aux balcons de Saint-Germain, et il ne manquait pas d'espiègles pour lui ouvrir les jalousies des appartements.

(1) Bussy-Rabutin. *Histoire amoureuse des Gaules.*

Le premier amour connu du roi, (je ne parle pas des quelques brutalités vulgaires rapportées par Saint-Simon et par Voltaire, avides de tous ces petits scandales), ce fut pour mademoiselle Élisabeth de Ternan (1); il n'eut pas de suite.

Après elle, le roi aima mademoiselle de la Motte d'Argencourt, une des demoiselles d'honneur de la reine-mère ; il ne put réussir auprès d'elle (2). Anne d'Autriche exigea de l'obéissance de son fils une rupture publique. Louis XIV céda pour s'éprendre avec une énergie nouvelle de la propre nièce du cardinal Mazarin, Olympe Mancini ; puis de Marie, la sœur cadette, fort laide, mais très-spirituelle. Le roi Louis XIV, jeune homme, jamais n'avait tenu beaucoup à la beauté, chez lui c'était de la passion brusque, saccadée, violente, qui distinguait peu dans ses conquêtes. Ce fut un épisode considérable dans la vie de Louis XIV, que cet amour pour Marie Mancini.

On a dit que l'ambition de cette jeune fille avait été d'être reine de France, et qu'elle était poussée dans cette voie d'orgueil démesuré par les conseils du cardinal Mazarin, son oncle; mensongère accusation encore jetée par la Fronde sur

(1) Fille du sieur de Ternan, maître-d'hôtel du Roi.
(2) Janvier 1658.

la pourpre romaine, au moment où le cardinal négociait la paix des Pyrénées et le mariage du roi avec une Infante. Il faut voir la belle et noble correspondance de Mazarin avec Louis XIV, Anne d'Autriche et sa propre nièce (1); il faut entendre ses indignations contre toute pensée qui ne serait pas le triomphe de la politique de la grande alliance avec l'Espagne, inaugurée par le traité des Pyrénées.

Le mariage avec une Infante avait un moment absorbé le cœur du roi, qui cessa de correspondre avec Marie Mancini; à Saint-Germain, le jeune Louis XIV avait pris l'habitude de venir chez *Madame,* duchesse d'Orléans, dont les grands sentiments lui plaisaient fort. Les pamphlets hollandais disent : « Qu'il s'était éperdument épris de sa belle-sœur, Anne-Henriette d'Angleterre, orgueilleuse et galante princesse.» Ces assiduités venaient surtout du plaisir qu'avait le jeune roi de se trouver au milieu des filles d'honneur de Madame; il n'osait trop mugueter avec celles de la reine infante, sa femme (2), ni avec celles de la reine Anne d'Autriche, sa mère, par respect (3) et bienséance;

(1) J'ai publié ces lettres fort remarquables dans mon *Richelieu* et *Mazarin.*

(2) La Reine était enceinte.

(3) Louis XIV n'osait encore lui désobéir.

il allait donc plus volontiers au cercle de Madame, souvent souffrante et toujours gracieuse : un jour, on apprit qu'il s'était longtemps entretenu dans les salons d'attente avec cette jeune fille d'honneur dont j'ai parlé, Louise de La Vallière ; les autres demoiselles se retirèrent par respect, et Louis XIV resta seul derrière la haute tapisserie qui formait portière pour séparer les deux pièces. Cette aventure fit du bruit, on en causa parmi les jeunes aventureux ; on ne croyait pas à la durée de cette simple galanterie. La Vallière était moins jolie que beaucoup de ses compagnes ; on savait seulement qu'elle avait une charmante et douce causerie, et cet attrait seul avait pu retenir le roi. Madame surtout ne pouvait croire à une sérieuse liaison avec le roi : on remarqua pourtant ses assiduités, le plaisir qu'il avait à causer avec la petite La Vallière comme on la nommait alors (1) :

(1) Dans un écrit contemporain qui se trouve à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, on trouve ce portrait de mademoiselle de La Vallière : « Cette fille est d'une taille médiocre, mais fort mince ; elle marche d'un méchant air à cause qu'elle boite ; elle est blonde, blanche, marquée de la petite-vérole, les yeux bruns, le regard langoureux et passionné, et quelquefois fois plein de feu, de joie et d'esprit, la bouche grande, assez vermeille ; son esprit est brillant, beaucoup de vivacité ; elle pense les choses pleinement ; elle a beaucoup de solide, sachant presque tout en histoire, elle a le cœur grand, ferme, généreux, tendre et pitoyable, etc. »

le roi était jeune, impératif; il souffrait difficilement les obstacles, et les remontrances encore moins. Il envoya à mademoiselle de La Vallière des bracelets et des boucles d'oreille d'un grand prix, et l'empressement qu'elle mit à se parer de ces bijoux, sans hésiter, au milieu des filles d'honneur de la reine, suppose ou un amour immense qui s'avoue d'abord, ou une sorte de fierté et d'orgueil de la conquête qu'elle avait faite. L'amour du roi pour mademoiselle de La Vallière fut donc presque public à son origine, et cette publicité, dont mademoiselle de La Vallière se rendit complice, a-t-elle un caractère suffisant de pudeur et de chasteté (1)? cet adultère jeté à la jeune reine Infante (elle était de l'âge de mademoiselle de La Vallière) et à la reine-mère, à qui Louis XIV devait tant de respect, fait supposer dans mademoiselle de La Vallière une certaine hardiesse de conduite qui brave tout pour le sentiment qu'elle éprouve, ou pour le but qu'elle se propose. Ce n'était pas la première fois que mademoiselle de La Vallière avait été remarquée parmi les filles de Madame, et l'on parlait des offres d'argent qu'avait osées faire le surintendant Fouquet. La jeune fille se parait des dons et de l'amour du roi, à la cour,

(1) Les lettres d'Henriette en font foi, ainsi que les dépêches des ambassadeurs d'Espagne.

en présence de ses compagnes; elle allait aux rendez-vous, soit au petit pavillon de Versailles, après la chasse, soit dans le château de Saint-Germain, même sous les yeux de la famille royale.

Il serait difficile, à cette première période des amours de mademoiselle de La Vallière, de la présenter comme timide, sous l'image « d'une violette modeste et cachée, » comparaison qui ne conviendrait pas à cet amour ardent, sincère, sans doute, mais un peu affiché. On a écrit des volumes, romans ou histoires, sur mademoiselle de La Vallière; et nul n'a osé dire que cet amour public, à la face de la reine Infante, avec un jeune roi adultère, n'a rien qui puisse se justifier; il jette peu d'intérêt sur le caractère de mademoiselle de La Vallière à dix-huit ans. Rien de secret dans la manifestation de ces sentiments; mademoiselle de La Vallière s'en pare comme de ses bijoux; ce n'est pas la *violette timide* qui pourrait être son emblême, mais la rose éclatante qui s'épanouit aux rayons brillants du soleil.

Toute l'Europe s'occupa de mademoiselle de La Vallière; elle fut l'objet de flatteries et de censures à la cour de Louis XIV. Parmi les petits et nombreux écrits qui furent publiés en Angleterre et en Hollande, sous le nom du comte de Bussy-Rabutin, il en est un d'une certaine cu-

riosité : « C'est l'histoire de l'amour feint du roi pour Madame, sa belle-sœur. » On y fait parler Henriette d'Angleterre, qui raconte comment elle a été le jouet d'une petite fille d'honneur. Il ne faut pas accorder aux écrivains, qui prirent le nom de Bussy-Rabutin, toute confiance ; les pamphlets écrits par les réfugiés étaient dirigés contre Louis XIV, sa gloire et sa dignité :

« Le roi, vous le savez (fait-on dire à Madame), venait me voir assez souvent pour se plaindre de l'inutilité de son cœur, depuis le départ de la princesse de Colonne (1), et que les moments de la vie lui paraissaient longs. Un jour qu'il était plus ennuyé qu'à l'ordinaire, Roquelaure pour le tirer de sa rêverie, s'avisa de lui faire une plaisanterie de ce qu'une de mes filles était charmée de lui, en la contrefaisant et disant qu'elle ne voulait plus voir le roi, pour le repos de son cœur. Comme vous savez que Roquelaure donne l'air goguenard à tout ce qu'il dit, il réussit fort à divertir le roi. Quelques jours après le roi sortant de ma chambre vit passer mademoiselle de Tonnay-Charente (2); il dit à Roquelaure : « Je voudrais bien que ce fût celle-là qui m'ai-

(1) Une des nièces de Mazarin dont le roi était fort épris.
(2) Depuis madame de Montespan.

mât.—Non, sire, la voilà, en lui montrant La Vallière à laquelle il dit d'un ton très-plaisant, en présence du roi : Eh! venez, mon illustre aux yeux mourants, qui ne savez aimer rien moins qu'un grand monarque. Cette raillerie déconcerta La Vallière; elle ne revint pas de cet embarras, quoique le roi lui fit un grand salut, lui parla le plus civilement du monde; il est certain qu'elle ne plut pas ce jour-là, mais le roi ne voulut pas qu'on la raillât. Six jours après, il devint mieux pour elle, l'entretint fort spirituellement deux heures durant; et ce fut cette conversation fatale qui l'engagea. Comme il eut honte de venir voir cette fille chez moi sans me voir, que fit-il? il trouva moyen de faire dire à toute sa cour qu'il était amoureux de moi, et dès qu'il voyait quelqu'un, il s'attachait à mon oreille pour me dire des bagatelles; il me mettait souvent sur le chapitre de sa belle, en m'obligeant de lui dire les moindres choses; comme j'étais aise de le divertir, je l'entretenais autant qu'il le voulait. Il me souvient qu'un jour que mademoiselle de Tonnay-Charente avait la fièvre, La Vallière était auprès d'elle; d'abord que le roi le sut, il en fut tout ennuyé (1).»

(1) Le roi passait presque toutes ses journées chez les filles d'honneur à faire et dire des galanteries.

Le pamphlet met encore quelques détails dans la bouche de Madame : « Le roi vint un soir avec la reine-mère qui nous montra un bracelet de diamants d'une beauté admirable, au milieu desquels était une miniature qui représentait Lucrèce ; tous tant que nous étions de dames, nous eussions tout donné pour avoir ce bijou ; à quoi bon le dissimuler, je vous avoue que je le crus à moi, car je ne négligeai rien pour lui montrer qu'il me ferait un présent bien agréable ! Le roi le prit des mains de la reine, sa mère, et le montra à toutes mes filles ; il s'adressa à La Vallière pour lui dire que nous en mourions toutes d'envie; elle lui répondit d'un ton languissant et précieux ; alors le roi vint prier sa mère de le lui troquer ; elle le lui donna avec bien de la joie. Aussitôt le roi parti, je ne pus m'empêcher de dire à toutes mes filles que je serais bien étonnée, si je n'avais pas ce bijou le lendemain à mon cou. La Vallière rougit et ne répondit rien; un moment après, elle partit et mademoiselle de Tonnay-Charente la suivit doucement. Elle vit La Vallière regardant le bracelet, le baiser, puis le mettre dans sa poche. La Vallière, en se retournant, aperçut mademoiselle de Tonnay-Charente. Surprise, elle lui dit : « Mademoiselle, vous avez maintenant le secret du roi,

c'est une chose fort délicate, pensez-y plus d'une fois (1). »

Ce fut un grand évènement à la cour que cet amour du roi pour une des filles d'honneur de Madame; et il faut avouer que toute la renommée d'extrême timidité de mademoiselle de La Vallière se décolore un peu devant le récit attribué à Madame qui continue en ces termes : « Le lendemain, le roi vint chez moi, il parla plus d'une heure à La Vallière; il voulut dès ce jour la retirer de chez moi; elle ne voulut pas; il souhaita qu'elle mît ses boucles d'oreilles et sa montre et qu'elle entrât dans ma chambre avec tous ses atours, ce qu'elle fit; je lui demandai devant le roi qui pouvait lui avoir donné tout celà : « Moi, reprit le roi peu civilement. » Mais comme le roi souhaitait que j'allasse à Versailles et que j'y menasse cette créature, j'attendis pour la chapitrer d'être devant la reine; assurément que le roi s'en douta, et ce fut ce jour qu'il nous fit cette incivilité à toutes, de nous laisser à la pluie, pour donner la main à La Vallière, à laquelle il couvrit la tête de son chapeau. Ainsi, il se moqua de nos desseins et ne fit plus de secret d'une chose dont nous prétendions devoir faire des mystères. »

(1) C'était un aveu et une menace à la fois.

Madame Henriette ajoute qu'à peine quelque jours écoulés, le roi fit présent à mademoiselle de La Vallière de meubles magnifiques dont un seul candélabre valait deux mille louis. Chose inouie! dans les fastes de la galanterie souveraine, le roi voulut bien accepter un habit de gala des mains de mademoiselle de La Vallière; il en eut grande joie, et il voulut le porter quinze jours de suite; lui-même en envoya six, tous magnifiques, à mademoiselle de La Vallière, si merveilleusement riches et superbes avec une échelle et une ceinture de diamants; puis une veste comme celle de la reine, qui lui allait fort bien. Elle en était revêtue lorsque le roi alla à la revue de ses troupes, à Vincennes, devant messieurs les ambassadeurs d'Angleterre. Voyant passer le carrosse de La Vallière, le roi s'avançant au galop fut une heure et demie à la portière chapeau bas, quoiqu'il fît une petite pluie que nous trouvions fort incommode; et en s'en retournant, il rencontra à douze pas de là le carrosse des reines (1) auxquelles il fit un grand salut :

« La semaine suivante, le roi et mademoiselle de La Vallière allèrent tous deux seuls à Versailles, où ils se régalèrent six ou huit jours à tout ce qu'ils

(1) Anne d'Autriche, mère du Roi, et Marie-Thérèse, sa jeune femme.

voulurent. Là, revenant à Paris, La Vallière tomba de cheval ; elle ne se serait pas fait grand mal, si elle n'avait été la maîtresse du roi ; il fallut la saigner promptement ; elle voulut que ce fût au pied. Deux fois le chirurgien manqua l'opération ; l'amant devint plus pâle que son linge et voulut la saigner lui-même ; elle fut obligée de garder le lit un mois ; et à cause de tout cela, le roi différa de deux jours son voyage à Fontainebleau ; au retour, la joie fut grande, celle de la reine ne fut pas de même ; elle avait assez déjà de chagrin, sans celui d'avoir à entendre presque toutes les nuits le roi qui rêvait tout haut de la petite cateau. C'est ainsi que la reine nommait La Vallière, parce qu'elle ne savait pas assez bien la valeur précise des mots français (1). »

En faisant la part de l'exagération, il doit résulter néanmoins de ce récit : Que mademoiselle de La Vallière n'avait aucune de ces craintes timides dont il a été si souvent parlé dans les romans et dans l'histoire ; elle possédait une certaine hardiesse dans toutes ses démarches qui allait jusqu'à s'enorgueillir du crédit dont elle jouissait auprès du roi ; elle aimait à montrer son amant, non pas

(1) Œuvres de Bussy-Rabutin. *Discours sur les amours du Roi et de mademoiselle de La Vallière.*

dans la solitude, mais à la cour ; elle se paraît de ses bijoux ; elle les étalait devant ses amies comme pour révéler sa position nouvelle, même en présence de la reine, l'épouse légitime de Louis XIV, à Saint-Germain et à Versailles. On pouvait pardonner un entraînement, mais une faiblesse aussi publique, orgueilleuse d'elle-même, c'est ce qui serait difficile d'élever jusqu'à la pudeur qui rougit et se cache d'une faute. C'est ce qui surtout explique l'immense repentir de sœur Louise de la Miséricorde.

IV

LES CHATEAUX DE SAINT-GERMAIN ET DE VERSAILLES.

1663

Il est des ruines plus terribles, plus lamentables que celles que fait le temps! Le splendide château de Marly avec ses huit pavillons, chefs-d'œuvre d'art a disparu, et les charmilles sont remplacées par des mares d'eau croupissantes, des broussailles et des roches abruptes; la France a déjà ses ruines comme Rome (1), Babylone et l'Égypte. Aujourd'hui encore quand on arrive à Saint-Germain, on jette les yeux sur ce château en briques rouges, monument vieilli des siècles écoulés, et l'on se demande si c'était là le théâtre galant et gracieux des premiers amours de Louis XIV, avant que Versailles ne se fût élevé comme une merveille commandée par la volonté superbe d'un souverain.

(1) L'aqueduc seul survit à la destruction, comme pour donner une plus grande ressemblance avec la campagne de Rome.

Il n'en est rien; autrefois sur cette belle terrasse de Saint-Germain, unique au monde, à côté du vieux château en briques commencé par Charles V, achevé par François Ier, s'élevait un autre château, œuvre de prédilection de Henri IV et construit sur les dessins de Marie de Médicis avec toute l'imagination et l'élégance florentine (1). L'architecte avait voulu profiter de sa belle situation; c'était donc à côté du vieux château que s'élevait le nouveau, il en était séparé par une cour d'honneur vaste et en fer à cheval : au fond, le pavillon du centre et deux ailes élégantes; et au delà une terrasse comme suspendue à la manière des jardins antiques. L'architecte avait profité avec un art admirable des magnifiques aspects de la campagne et de la pente en rampe qui s'étendait jusqu'à la Seine: de la première terrasse couverte de bosquets un double escalier en perron, descendait jusqu'à une seconde ter-

(1) Du splendide château de Saint-Germain, il ne survit plus que deux débris : le petit pavillon de Henri IV (aujourd'hui un restaurant), et un autre petit pavillon florentin à l'extrémité de la rampe. J'ai visité quelques grottes souterraines qui peuvent donner une idée de la splendide résidence de Henri IV. Ce fut sous le règne de Louis XVI et pendant le ministère déclamatoire de Turgot, que Marly et Saint-Germain furent abandonnés pour cause d'économie : bientôt les terrains ont été brisés, morcellés en mille pièces, et Paris a pu manger quelques légumes de plus aux dépens de l'art.

rasse, ornée comme un beau jardin et ainsi de suite par cinq terrasses successives jusqu'à la Seine au Pecq; la dernière s'appelait la pièce d'eau à cause des bassins transparents, des naïades, des orcades, de Neptune et des nymphes qui se miraient dans l'écume des eaux. Le château de Saint-Germain était d'une proportion si bien ménagée que de loin ces milles escaliers ne paraissaient que comme des arabesques incrustées sur le flanc de la colline; on aurait dit un travail d'ivoire, une reproduction du château d'Alcine et de Falerine del signor Ariosto. Ce qu'il y avait de remarquable dans cette belle échelle de terrasses, c'est que l'artiste florentin avait ménagé sous chacune d'elle des grottes mystérieuses, tapissées de mousse, peuplées des dieux de l'Olympe, douce retraite dans les chaleurs de l'été; on en comptait jusqu'à vingt-deux, chacune avec un nom de nymphe ou d'amour; on y dînait au son d'une musique harmonieuse, au bruit des cascades murmurantes et pour la première fois on vit l'effet charmant et magique des lumières mêlées aux fleurs (1) et aux jets d'eaux, comme dans les *antra nympharum* que décrit Porphyre. Marie de Médicis avait ap-

(1) C'était dans la maison du financier italien Zamet (au Marais) qu'on avait vu pour la première fois ce mélange de fleurs, d'eau et de lumières.

porté les goûts de l'Italie à la cour de Henri IV, ces passions de retraite et de sieste amoureuse dans les grandes chaleurs de l'été (1), sous les ombrages des riches palais.

C'était dans ces beaux jardins de Saint-Germain-en-Laye que Louis XIII avait aimé si chastement mademoiselle de Lafayette; Louis XIV était né dans le pavillon du centre, et lors des troubles de la Fronde, lorsque la reine-mère avait été forcée de chercher un abri à Saint-Germain, Anne d'Autriche avait garni de canons et couleuvrines toutes les terrasses, de manière à rendre inexpugnable la retraite royale. Après l'apaisement des troubles, Saint-Germain était devenu le séjour de la galanterie, moitié italienne et moitié espagnole. La situation était extrêmement favorable, ces galeries, ces jardins en espaliers, en toitures superposées, permettaient l'usage des échelles de soie, des escalades aux balcons; et sous Henri IV, les grottes de *Neptume, de l'Amour*, et de *Vénus*, étaient renommées pour les aventures galantes. Depuis son ardente passion pour mademoiselle de La Vallière, le roi, qui voulait éviter les reproches sévères d'Anne d'Autriche, les tristesses de sa jeune femme, Marie-Thérèse,

(1) Il en existe des débris à Saint-Germain.

et peut-être les hautaines railleries de Madame Henriette, allait souvent passer de longues journées à un pavillon de chasse très-aimé de Louis XIII, situé entre les bois de Satory et la forêt de Marly, pays fort giboyeux et que l'on nommait Versailles.

Au temps de la féodalité, Versailles, petit domaine, se partageait entre les *seigneurs* de *Versaliis* et les moines du prieuré de Saint-Julien; les seigneurs étant éteints, le prieuré venait de rentrer dans la manse du diocèse de Paris (1), lorsque Louis XIII fit construire son pavillon de chasse sur le domaine de cette abbaye. C'était un tout petit château dont les vestiges se voient encore, plus gracieux peut-être que le fastueux palais d'aujourd'hui, car, svelte et léger, il était précédé d'une vaste cour entourée et couronnée d'une galerie. Sur le devant, deux belles pyramides servaient à indiquer les rendez-vous de chasse, selon la coutume royale (2).

Derrière, s'étendait un parc avec une fauconnerie et une ménagerie, c'est-à-dire des chiens de vingt espèces, les furets, la faisanderie, les cages à faucons et à émérillons, et à côté quelques ani-

(1) Hugo de Versaliis. Sur les origines de Versailles, lisez dom Félibien, *Histoire du diocèse de Paris*.

(2) Cabinet de gravures (Biblioth. Impériale, 1630).

maux fauves, pris au piége et épargnés à cause de leur beauté : le loup, le sanglier, le renard, quelques vieux cerfs à la taille démesurée, l'aigle, le vautour. Louis XIII, le chasseur le plus hardi, le plus intrépide, se plaisait au retentissement du cor, aux courses lointaines. Ce n'était pas la chasse royale telle que, depuis, Louis XIV la régla avec ses temps de repos, ses rendez-vous marqués d'avance, ses halalis préparés, comme si les libres animaux des forêts devaient obéissance au roi, ainsi que ses sujets ! Les chasses du roi Louis XIII étaient abruptes, saccadées, un exercice violent, imprévu, au courre, au mousqueton, au furet, au faucon, à travers les forêts épaisses. Dans les gravures contemporaines (1), on voit le roi à cheval s'élancer seul au milieu des arbres séculaires ; on le reconnaît à sa belle tête, à ce chapeau d'un gris élégant, surmonté de plumes rouges flottantes ; plusieurs cerfs fuient devant le roi qui précède tous les siens dans ces violents exercices, car la chasse enivre comme les vins généreux (2).

Dans ses fréquentes excursions au pavillon de Versailles, la chasse n'était qu'un prétexte pour Louis XIV : à cette époque, vivement épris de

(1) Cabinet de gravures (Bibl. Imp., 1630).
(2) Recueil des chasses (Biblioth. Imp.).

mademoiselle de La Vallière, le roi aspirait à des rendez-vous mystérieux, à des entretiens secrets, comme aux beaux jours de la chevalerie : il fuyait les regards de la cour; les reproches de Marie-Thérèse sa femme alors enceinte, et, toujours la raillerie de Madame! Ravissante princesse que Marie-Henriette d'Angleterre; élevée au milieu des belles écoles de galanterie, elle avait autour d'elle une cour toute dévouée : Guiche, Lauzun, se disputaient les couleurs de la fille des Stuarts; le roi la visitait très-souvent. La vieille et maussade Allemande qui a mis le pied dans tous les scandales, ce laideron au nez court et gros, aux joues flasques et pendantes, aussi mal faite d'esprit que de corps (1), la duchesse d'Orléans, affirme que Louis XIV osait aimer sa belle-sœur : elle dit même que l'amour que le roi feignait pour mademoiselle de La Vallière n'était qu'un moyen de cacher une passion sérieuse et coupable envers

(1) Rien ne me paraît plus capable de fausser l'histoire que cette publication retentissante et rétrospective qu'on a faite des lettres de madame la duchesse d'Orléans. Je crois, pour l'honneur et la pudeur de Charlotte-Élisabeth, princesse palatine, qu'elles sont apocryphes. D'abord publiées en fragments, elles furent attribuées à Sénac de Meilhan. On les trouve aussi dans un recueil-pamphlet sous ce titre : *Mélanges anecdotiques et critiques* où elles sont publiées en entier. La duchesse d'Orléans, vilain esprit, dépasse pour la calomnie le médisant Saint-Simon.

madame Henriette, et qu'il ne visitait la demoiselle d'honneur que pour se donner le prétexte de multiplier ses assiduités auprès de la princesse : Bussy-Rabutin a vengé le roi et Madame ; lui, pourtant le plus médisant des hommes, a dit qu'au contraire le roi faisait le galant auprès de sa belle-sœur, afin de cacher son amour pour mademoiselle de La Vallière : et madame Henriette, la plus aimable femme de la cour, était trop élevée de cœur et d'esprit pour trahir ses devoirs. Je ne fouille pas dans ces calomnies ; Henriette d'Angleterre, Madame, morte à vingt-six ans, dans les sentiments de la plus haute piété, mérita les pompes de la plus splendide oraison funèbre, la parole de Bossuet : « *Madame se meurt, Madame est morte* ! » Pourquoi enlever la première poésie des amours de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière? pourquoi n'en faire qu'un prétexte pour cacher un autre sentiment presque incestueux? n'était-ce pas assez d'un adultère, en fallait-il deux pour désaltérer la calomnie !

Le pavillon de chasse de Louis XIII devint ainsi le théâtre de l'amour de Louis XIV : il n'y avait pas encore ces vastes jardins, ce parc immense où l'on cherche encore aujourd'hui les pas de mademoiselle de La Vallière : autour du pavillon de chasse se déployaient les bosquets dessinés selon l'école des

Médicis, ces massifs de cyprès, d'ifs, ces espaliers de jonquilles, de roses, de tubéreuses, ces parterres amoureusement découpés en chiffres que l'on rencontrait partout dans les jardins avant Le Nôtre (1), à côté des fruiteries, cerisaies, imités des jardins de la campagne de Rome dont on trouve encore des vestiges. Horace avait chanté la joie paisible de ses champs aux cascatelles de Tivoli ; et Catulle avait célébré les merveilles des jardins d'Auguste et de Tibère : on retrouve depuis Henri II jusqu'à Louis XIII, ces souvenirs de la campagne de Rome, et du Tusculum, au Luxembourg, aux Tuileries, dans les principaux hôtels du Marais ; Le Notre modifia l'ordonnance des jardins antiques avec leurs vignes, leurs vergers, leurs treilles riantes, leurs faunes, leurs satyres et leur dieu Therme.

(1) Ces jardins à la façon italienne de Rome et de Florence sont plus élégants et plus pittoresques que les jardins compassés de Le Nôtre.

V

LA SOCIÉTÉ QU'AVAIT FAITE LA PHILOSOPHIE DE DESCARTES.

1660

Toute la société de cette époque, et il est utile de le remarquer, est dominée par la philosophie de Descartes, fatale influence qui ouvrait la voie au XVIIIe siècle : Descartes, intelligence considérable, homme pieux, on le disait du moins, âme noble, établit une sorte de rationalisme dans la foi, et l'esprit d'examen dans la croyance ; il mena droit à la philosophie de Lucrèce et d'Épicure (1) : fonder les légendes du ciel, les doux et pieux mystères sur le rationalisme, n'était qu'une transition vers la négation et le doute absolu ; Descartes n'était qu'une de ces âmes honnêtes qui préparent les révolutions sans les vouloir ; elles espèrent le bien et mènent au mal. Au moment de la Fronde, les

(1) Réné Descartes était né le 31 mars 1596, en Touraine ; il était élève des Jésuites ; il mourut en Suède, en 1651, dans une sorte d'exil. C'était un esprit essentiellement d'opposition.

doctrines de Descartes correspondaient à l'état des esprits, à l'agitation des intelligences, et c'est ce qui explique leur puissante popularité : tous les frondeurs ne parlaient que de Descartes comme du prince de la pensée : on lui sut grand gré d'avoir détruit l'aristotélisme qui fut la philosophie du moyen-âge. Nul ne peut défendre l'empirisme d'Aristote, mais à travers ses erreurs et ses préjugés (1), Aristote laissait en dehors et au-dessus de l'examen, la foi religieuse, sans laquelle il n'est plus de dogmes ; le rationalisme, cet instrument terrible pour fouiller et détruire, restait étranger à la méthode d'Aristote : les légendes du ciel n'étaient point atteintes par des théorèmes abstraits, en supposant même que la logique en fût incomplète.

Pierre Gassendi, l'élève et l'admirateur de Descartes, fut le savant surtout qui pervertit le XVIIe siècle (2) ; puissant érudit, de son école sortirent les penseurs libres tels que le baron de Blot, La Rochefoucauld, Cyrano de Bergerac, Bussy-Rabutin, Vendôme, le prince de Conti, et

(1) L'*Histoire naturelle* est pleine de descriptions et de phénomènes étranges.

(2) Gassendi, Provençal, né à Digne en 1592, fut le correspondant intime de Galilée et de Keppler ; il était venu professer à Paris la philosophie devant de nombreux élèves.

cette troupe d'écrivains spirituels, de baladins de théâtre, dont j'ai parlé, d'Assoucy, Chapelle, Bachaumont, Molière, Scarron, La Fontaine, qui, par leurs mordans écrits, troublèrent la foi et les mœurs du XVIIe siècle, préludant ainsi à l'école des réfugiés, les travestisseurs de l'histoire de France et les ennemis de sa gloire.

A travers les chansons libertines du baron de Blot, ce que l'on remarque surtout, c'est l'impiété, la négation de Dieu et de toute croyance. Les *Maximes* de La Rochefoucauld respirent l'égoïsme et dessèchent le cœur ; c'est le plus déplorable livre qu'un homme ait pu écrire ; après l'avoir lu, on ne croit plus à rien, ni à la vertu, ni à l'amitié, ni à l'amour ; il pervertit et il éteint l'âme : si La Rochefoucauld a été fortement éprouvé, tristement déçu (1), est-ce un motif pour faire prendre le monde en mépris ? Cyrano de Bergerac, fanfaron d'impiété, va plus loin que Lucrèce dans ses ardentes imprécations :

Ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont point fait l'homme,
Des plus fermes États ces burlesques soutiens,
Va, va, Térentius, qui les craint ne craint rien (2).

(1) La Rochefoucauld était couvert de blessures et presque aveugle, lorsqu'il écrivit son livre des *Maximes*.

(2) Dans sa tragédie d'*Agrippine* :

Térentius. Les dieux renverseront tout ce que tu proposes.
Séjanus. Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses.

Que peut-on écrire de plus impie, quelle négation plus audacieuse de la divinité? Cyrano avec la langue de Lucrèce, raille tout ce qui croit et prie. Bussy-Rabutin, le plus dissolu des médisans, celui qui mérita une telle renommée, que la plupart des pamphlets des réfugiés furent publiés sous son nom; Vendôme, ce prince des bâtards, ce protecteur de toutes les immondices dans son palais du Temple, (que Dieu fit plus tard un lieu d'expiation pour des victimes innocentes); Conti, effronté déïste avant sa conversion par Bossuet!

La philosophie de Descartes, commentée par Gassendi, mit encore au monde ce baladin d'Assoucy, si plein de verve et d'entrain, joueur effréné, esprit de sac et de corde, gibier de potence, l'ami, le conseiller des Béjards et de Molière qui vivait en leur compagnie (1), et souvent à leur frais dans ses caravanes avec les deux ivrognes spirituels et libertins, Chapelle et Bachaumont : tous deux avaient sucé, dans les leçons de Gassendi, les lois de la morale d'Épicure où condui-

(1) Qu'en cette douce compagnie
Que je repaissai d'harmonie
Au milieu de sept ou huit plats,
Exempt de souci, d'embarras,
Je passais doucement la vie :
Jamais plus gueux ne fut plus gras.

Ainsi s'exprime d'Assoucy sur la compagnie de Molière.

sait naturellement la philosophie de Descartes. Dans les choses religieuses, discuter, c'est douter; raisonner dans les enseignements qui tiennnent aux traditions, aux dogmes, c'est conduire à la négation absolue : Chapelle et Bachaumont voyageaient sans pensée de la vie future, gracieux païens qui chantaient l'amour et le vin dans le cabaret de la *Croix-de-Lorraine*.

Oui, Moreau, ma façon de vivre,
C'est de voir peu d'honnêtes gens (1).

C'est plein de verve, de vin, et d'esprit que Chapelle écrivait ces jolis vers :

Sous ce berceau qu'amour exprès
Fit pour toucher quelque inhumaine.
L'un de nous deux, un jour, au frais,
Assis près de cette fontaine,
Le cœur percé de mille traits,
D'une main qu'il portait à peine
Gravait ces vers sur un cyprès :
Hélas! que l'on serait heureux
Dans ce beau lieu digne d'envie
Si toujours aimé de Sylvie
On pouvait, toujours amoureux,
Avec elle passer sa vie.

Tous deux, Bachaumont et Chapelle, voyageaient comme d'Assoucy, insouciants de la vie, et comme

(1) Dans l'édition très-épurée avec des notes qu'a publiée Saint-Marc.

lui, ils rencontrèrent la troupe de baladins ambulants, où était engagé un autre élève de Gassendi, Poquelin, connu déjà sous le nom de Molière. Poquelin avait préludé à la vie de trétaux, par l'essai d'une traduction de Lucrèce (toujours le même doute, la même impiété); et maintenant il écrivait des farces à l'italienne sous des titres grossiers et bizarres, qu'on pouvait barbouiller sur des enseignes dans les foires de province (1). Il est à croire que Scarron, dans son *Roman comique*, a voulu peindre la troupe des Béjards espèce de bohémiens, où Molière trouvait sa place : n'est-il pas facile de mettre des noms fort connus à *Destin*, à *la Rancune*, à *la Caverne*, à l'*Olive*; les burlesques personnages du *Roman comique* (2). Libre au jeune fils d'un honnête artisan de suivre cette carrière d'artistes ambulants : le mal était dans la dépravation qu'il semait à pleines mains sur la société. Ses pièces encourageaient le mépris des fils pour leur père, elles faisaient l'éloge du rapt, de l'adultère, et presque des valets fripons. Le prince de Conti couvrit de sa protection, dans les États du Languedoc, la troupe

(1) Les *Amours combattus*, les *Amours rusés*. La première pièce un peu régulière de Poquelin furent *les Étourdis*.

(2) La Fontaine a peint aussi cette troupe ambulante sous le titre de *Ragotin*.

des comédiens Béjard, véritable tripot, ouvert à la débauche (1).

C'était encore un élève de la philosophie de Descartes et de Gassendi, que ce fablier appelé bien à tort *le bon* La Fontaine, l'auteur des contes licencieux imités de Boccace, (ce que les poëtes d'alors prirent à l'Italie et à l'Espagne est immense). Les premières fables de La Fontaine ne furent qu'un recueil de maximes égoïstes :

« La raison du plus fort est toujours la meilleure, » et cette pauvre cigale à qui la fourmi sans pitié refuse l'aumône :

Eh bien ! dansez maintenant.

Cruelles et dures paroles qui repoussent tout sentiment de charité. La cigale, c'est le pauvre artiste qui vit de son art, la fourmi, c'est l'impitoyable usurier, l'industriel qui recueille et ramasse et que le fablier exalte comme un type. La Fontaine, aussi bien que Molière, démolit la famille avec une persévérance, une perversité sans pareille : tous deux raillèrent les droits de la paternité, l'obéissance du fils, la fidélité dans le mariage ; si nul ne peut

(1) Comparez d'Assoucy avec Chapelle et Bachaumont qui trouvèrent plus d'une fois la troupe des Béjards sur leur route.

contester leur esprit, nul ne peut aussi nier l'immoralité de leurs œuvres et le triste ascendant qu'ils exercèrent sur la société. L'esprit de Descartes avait fait la Fronde, et à son tour la Fronde le maintint et le développa comme une base d'opposition. On trouve les admirateurs de cette philosophie partout, chez La Rochefoucauld, dans les salons de madame de Sevigné, frondeuse convertie, passionnée même pour les absurdités des mollécules et des atômes (1).

Le cardinal de Retz fut un disciple de Descartes que l'ambition du pouvoir agite et que le repos importune ; tout ce qui est résistance, révolte, sédition, vint de cette philosophie qui prépara le pur rationalisme de l'école d'Angleterre et de Hollande.

Les débris chevaleresques du moyen-âge disparaissaient avec l'hôtel de Rambouillet. Ce que la littérature avait de joyeux, de jeune, d'éternellement frais venait de l'Italie, avec Colombine, Arlequin, le docteur ; ce qu'elle avait de noble, d'élevé, jusqu'à la fanfaronnade, arrivait d'Espagne, des deux Castilles avec le *Cid*. Boileau représente l'esprit latin, la philosophie de Lucrèce et d'Épicure ; le satirique est épris d'Horace, de Juvénal,

(1) Voir les lettres de madame de Sévigné, liv. IV.

les deux auteurs qu'il lit et qu'il traduit avec persévérance. Tout ce que la France dut alors à l'Italie et à l'Espagne est inimaginable ; elle emprunta les arts à Florence, à Rome ; ses joyeuses bouffonneries à Bologne et à Naples ; mais l'Espagne surtout fut la source de ses grandes mœurs, de la beauté de ses sentiments, de la magnificence de sa littérature. Les nobles jours de l'Espagne furent maintenus et grandis par la maison d'Autriche : l'Inquisition, en sauvant l'unité de la foi, fit la force et l'éclat de la nation espagnole ; la foi catholique créa sa littérature, ses beaux-arts, Lopez de Vega, Calderon, Velasquez, Murillo (1) ; elle lui donna l'Amérique ; elle la préserva surtout de la réforme, dispute de cuistres et de pédants universitaires qui semèrent la guerre civile en France, en Allemagne, en Angleterre, et firent verser des flots de sang (2).

Maintenant que va faire Louis XIV en présence de toute cette littérature qui l'entoure à son avènement : l'une, d'opposition avancée, implacable,

(1) C'est une belle étude à faire au point de vue des arts et de la littérature que celle du règne de Philippe IV.

(2) Je ne me suis jamais expliqué comment des historiens enthousiastes de la révolution française, des comités de salut public et de sûreté générale, ont tant critiqué l'Inquisition qui sauva l'unité espagnole, comme ces comités préservèrent l'unité de la République.

se réfugie en Angleterre ; l'autre, amère, railleuse, mais bien plus malléable, on pourra l'attirer et la gagner pour en faire un instrument ! A cet aspect nouveau de la société aussi bien qu'aux amours de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière, se rattache l'histoire du surintendant Fouquet, le ministre si remarquable, la tradition et le reflet affaibli de Mazarin.

VI

LE CHATEAU DE VAUX. — LE SURINTENDANT FOUQUET.

1660—1663

La plus fastueuse renommée de ces premières années du règne de Louis XIV fut celle du surintendant Fouquet, intelligence hors ligne ; il n'était bruit que de ses grandeurs, de ses générosités, de ses moyens de finance et de crédit Autour de lui se groupaient les artistes, les gens de lettres qui tous le célébraient avec enthousiasme. Le poëte qu'on appelait le bonhomme La Fontaine, un des flatteurs les plus assidus de la maison (1) du surintendant, disait de Fouquet :

Le roi, l'État, votre patrie,
Partagent toute votre vie,
Rien n'est pour vous,
Tout est pour eux ;
Bon Dieu qu'on est malheureux
D'être si grand personnage.

(1) La Fontaine, poëte à titre, célébrait tous les heureux évènements de la maison Fouquet. A la naissance du fils de Fouquet, à Fontainebleau, il adressa ce quatrain à madame la surintendante :

Vous avez fait des poupons le héros,
Et l'avez fait sur un très-bon modèle ;
Il tient déjà mille menus propos,
Sans se méprendre il rit à la plus belle.

Ainsi s'exprimait La Fontaine, sollicitant un quartier de sa pension auprès du surintendant Fouquet, le protecteur de tous les écrivains de la Fronde. Sans doute on était déjà loin de cette époque agitée, mais il en restait encore les débris, sorte de famille de frondeurs, très-sympathique au surintendant Fouquet. En général, tout mouvement politique finit par une transaction; les hommes mixtes et tièdes qui ont préparé cette transaction sont un moment ménagés par le pouvoir victorieux; puis ce pouvoir peu à peu s'en débarrasse pour choisir des mains plus obéissantes, plus complètement à lui. Après la Fronde, le Tiers-parti parlementaire, représenté par le premier président Molé (1), un moment en faveur avec Anne d'Autriche, avait été bientôt mis de côté avec la reine-mère elle-même, quand le pouvoir absolu avait voulu pleinement s'exercer. Louis XIV, tout jeune homme, était entré au parlement un fouet à la main; il avait déclaré qu'il voulait régner par lui-même : tous ces faits, tous ces actes rendaient impossible l'autorité absorbante, exclusive, d'un premier ministre, dont la vie publique appartenait au règne des idées tem-

(1) Le premier président, Mathieu Molé, était mort à temps, le 5 janvier 1656.

pérées, et au Tiers-parti de la Fronde parlementaire (1). Cette situation du surintendant Fouquet explique à la fois sa disgrâce auprès du roi et la faveur dévouée dont il jouissait auprès de tout ce qui de loin ou de près avait appartenu à la Fronde et au Tiers-parti, depuis le cul-de-jatte Scarron, jusqu'à Pélisson et à madame de Sévigné; Fouquet est : « le bon ami, le noble cœur, celui qu'on aime, qu'on exalte. » Il n'y a rien qui laisse trace comme une conformité de sentiment, entre gens d'une opinion commune : les joies du triomphe, comme les stigmates de la douleur, restent empreintes d'un caractère de feu.

Fouquet, l'unique but des faveurs d'Uranie,
Digne objet de mes chants, vaste et noble génie,
Qui seul peux embrasser tant de soins à la fois,
Honneur du nom public, défenseur de nos lois,
Toi, dont l'âme s'élève au-dessus du vulgaire (2),
Qui connaît les Beaux-Arts, qui sais ce qui doit plaire,
Et de qui le pouvoir, quoique peu limité,
Par le rare mérite est encore surmonté.
Vois de bon œil cette œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi on la place au temple de mémoire,
Par toi je me promets un éternel renom,
Mes vers ne mourront pas, assisté de ton nom.

C'était, en effet, un esprit facile, élégant, que le

(1) Fouquet était procureur général au parlement et en avait les idées.

(2) Vers de La Fontaine mis en dédicace en tête du poëme d'*Adonis*.

surintendant Nicolas Fouquet. Fils du conseiller d'État, François Fouquet, un des amis du cardinal de Richelieu, il s'était rapproché des parlementaires par sa mère, si charitable, la fille du président de Maupeou ; pourvu tout jeune homme de la charge de maître des requêtes, puis, à trente ans, de celle de procureur-général, la reine Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin l'avaient appelé au poste de surintendant des finances (1), avec la disposition absolue de la maison du roi et des bâtiments. Il méritait sa fortune par sa rare intelligence, ses manières larges d'entendre les affaires, et par ses rapports faciles, assidus avec les compagnies de financiers que le cardinal Mazarin avait appelés en France, et qui aidèrent l'état en plusieurs circonstances difficiles. Fou-

(1) Fouquet le premier avait appliqué à la France le système des emprunts réguliers. (*Voyez* tome 1er, mes *Fermiers-Généraux*). Colbert, esprit violent, ébranla le crédit par la suppression d'un quartier des rentes de l'Hôtel-de-Ville.

..... Plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.
(*Boileau.*)

L'épigramme du chevalier d'Ailli contre Colbert est plus piquante :

De nos rentes pour nos péchés
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu,
Nous allions à l'Hôtel-de-Ville
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu !

quet avait pourvu à toutes les nécessités de la paix et de la guerre après les troubles de la Fronde.

Il aimait le faste et la dépense; ardent, vaniteux même pour les conquêtes de femmes, il avait mis une certaine publicité dans ses amours : à ces temps de fronde, de désordre et de misère, où les femmes se respectaient peu et se gardaient encore moins elle-mêmes :

O Dieu ! le beau temps que c'était
A Paris durant la famine,
Filles et femmes l'on avait,
O Dieu ! le beau temps que c'était !
La plus belle se contentait
D'un demi-boisseau de farine (1).

Appuyé sur la confiance de la reine-mère, Fouquet avait aspiré aux brillantes conquêtes de ses filles d'honneur : on disait même qu'il avait souhaité passionnément de se faire aimer de mademoiselle de La Vallière, et qu'il lui offrit vingt mille pistoles dans ce but; peut-être le surintendant cherchait-il à s'en faire un appui auprès du roi, qui déjà distinguait mademoiselle de La Vallière. Il fut, dit-on, repoussé; un peu plus tard, lorsqu'il s'agit d'effacer l'amour du roi pour

(1) Œuvres de Chapelle, édit. de Saint-Marc.

mademoiselle de La Vallière, on fit courir le bruit que Fouquet avait obtenu ce qu'il avait souhaité avec tant d'ardeur ; l'intrigue avait été menée par mademoiselle Duplessis-Bellièvre, l'amie de Fouquet, la confidente de mademoiselle de La Vallière. Ce qu'il y a de certain, c'est que le surintendant avait le portrait de la jeune fille dans son château de Vaux (1), et pour elle La Fontaine, le commensal de Fouquet, avait fait ce vers galant :

Et la grâce plus belle encore que la beauté.

Le satirique Boileau, plus tard, pour servir les intérêts du soleil levant (d'Athénaïs de Mortemart, madame de Montespan), avait réveillé les soupçons du roi, par ce vers plein d'allusion et de méchanceté :

« Jamais surintendant n'a trouvé de cruelle. »

Accusation jetée contre mademoiselle de La Vallière, alors menacée dans son crédit ; Boileau semblait dire au roi : « Vous avez été préféré (2),» souvenir qu'on n'efface et ne pardonne

(1) Un autre portrait de mademoiselle de La Valière avait été fait par Lefebvre, sous les traits de Diane ; mais le peintre y ajouta, Actéon, pour plaire au roi, et constater que le coupable avait été puni.

(2) Boileau, *satyre* XI.

jamais. Le surintendant méritait sa fortune par son grand amour des lettres et des arts ; son château de Vaux était une véritable merveille dont le monde parlait (1). A cette époque on poussait l'art des jardins à une perfection incomparable, perdue aujourd'hui ; les artistes italiens et les florentins surtout étaient les ornemanistes les plus parfaits ; un jardin offrait souvent une représentation théatrâle, une sorte d'imitation des poëmes du Tasse ou de l'Arioste, tout rempli de nymphes, de satyres, des groupes de naïades avec des grottes, des ruisseaux, des cascades, et des palais magiques.

Le Nôtre (2) avait étudié l'art des jardins à Rome, à Florence, et le surintendant Fouquet avait confié au peintre Lebrun, le rénovateur de l'art antique, la décoration du château de Vaux.

Des grottes, des canaux, un superbe portique,
Des lieux que, pour leur beauté,
J'aurai pu croire enchantés,
Si Vaux n'était point au monde ;
Ils étaient tels qu'au soleil

(1) Le château de Vaux avait été construit par l'architecte Orbey, élève de Le Vau, le véritable auteur de la colonnade du Louvre.

(2) Le Notre, fils du surintendant des jardins, né en 1613. était fort lié avec le peintre Lebrun, et ils travaillaient ensemble à l'embellissement des châteaux.

Ne s'offre au sortir de l'onde,
Rien que Vaux qui soit pareil.
Lebrun, dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions, agréables et belles,
Rival de Raphaël et successeur d'Apelles (1),
Par qui notre climat ne doit rien aux Romains.

La passion du roi, pour mademoiselle de La Vallière s'était déjà publiquement déclarée dans les vastes solitudes de Fontainebleau, lorsque le surintendant Fouquet offrit à Louis XIV, une fête au château de Vaux dont les beautés étaient l'objet de toutes les conversations de la cour ; le château du surintendant, situé à une toute petite distance de Melun, sur l'Arcueil, n'était pas loin de Fontainebleau, et le roi résolut d'honorer la fête que le surintendant préparait : le 17 août 1661 Louis XIV, tout jeune homme, entouré de ses mousquetaires, accompagné de la reine-mère, de Monsieur, de Madame et des filles d'honneur, parmi lesquelles se trouvait mademoiselle La Vallière, vint à la fête que lui préparait le surintendant des finances. La reine Marie-Thérèse, demeura au palais de Fontainebleau , sous prétexte de son état de grossesse ; peut-être la présence un peu effrontée de mademoiselle de La Vallière à la fête fut-elle le motif sérieux de son absence. Le roi visita les eaux,

(1) La Fontaine, *Description du château de Vaux.*

les bosquets, les allées, et il fut à la fois émerveillé et blessé de tant de magnificence.

Parmi la fraîcheur agréable
Des fontaines, des bois, de l'ombre et des zéphirs,
Furent préparés les plaisirs
Que l'on goûta dans la soirée,
De feuillages touffus, la scène était parée
Et de cent flambeaux éclairée
Le ciel en fut jaloux ; enfin figure-toi
Que lorsqu'on eût tiré les toiles (1),
Tout combattait à Vaux pour les plaisirs du roi :
La musique, les eaux, les lustres et les étoiles.

Pour cette fête, Pélisson avait écrit un prologue : « On y vit la Béjard, la maîtresse de Molière, qui représentait la nymphe de la fontaine, commander, aux divinités qui lui sont soumises, de sortir des marbres qui les enferment et de contribuer de tout leur pouvoir aux amusements de Sa Majesté. » Et aussitôt sortirent de ces marbres, comme par enchantement, des faunes et des bacchantes, qui commencèrent le ballet.

Parut un rocher si bien fait
Qu'on le crut un rocher, en effet,
Mais insensiblement se changeant en coquille :
Il en sortit une nymphe gentille

(1) Sans doute les décors. Lettre de La Fontaine à M. de Maucroix, relation d'une fête à Vaux (22 avril 1661).

Qui ressemblait à la Béjard,
Nymphe excellente dans son art (1).

Le surintendant Fouquet avait appelé toute la troupe des Béjards à cette fête de Vaux, et Poquelin (Molière) composa tout exprès la comédie *des Fâcheux*, qui amusa considérablement le roi et la cour, car on y reconnut quelques-uns des seigneurs qu'on voyait à Saint-Germain (2); le pauvre Poquelin, en comédien habile, se mit en quatre pour divertir la cour. La troupe des Bejards devait tout au surintendant Fouquet, qui l'avait tirée de la vie nomade, si bien décrite par le *Roman comique* de Scarron. Si vous avez passé à travers quelques foires de province, vous pouvez vous faire une idée de ce qu'était cette troupe des Béjards, et la représentation des saltimbanques peut en offrir une imitation.

Dans la fête de Vaux, mademoiselle de La Vallière fut l'objet d'un hommage particulier; Louis XIV, entouré de nymphes, de naïades,

(1) Vit-on nymphe plus gentille
Que ne fut Béjard l'autre jour
Dès qu'on vit ouvrir sa coquille,
Et chacun cria alentour
Voilà la mère de l'amour.
(Vers du temps).

(2) Le duc de La Trémoille.

n'avait des yeux que pour elle ; il semblait toujours la chercher au milieu des demoiselles d'honneur de Madame; à neuf heures, les tambours des mousquetaires se firent entendre, car le roi, tout plein d'amour, jaloux, inquiet, impatient, voulait le soir même retourner à Fontainebleau. On dit, qu'après avoir vu le portrait de mademoiselle de La Vallière dans le cabinet de Fouquet, le roi, enflammé de colère, résolut de faire arrêter le surintendant au milieu de la fête même de Vaux, et qu'il en fut empêché par la reine-mère, Anne d'Autriche, qui lui remontra l'inconvenance d'une résolution si brusque, sorte de violation des droits de l'hospitalité (1).

A quelque temps éclata la catastrophe; le surintendant Fouquet fut arrêté pendant un voyage de la cour en Bretagne ; on a mêlé à la pensée de ce coup d'État le souvenir de ce récent hommage dont j'ai parlé que le surintendant avait présenté à mademoiselle de La Vallière ; la mesure eut une plus haute portée. Fouquet était l'espérance de toute une opinion : celle de frondeurs ralliés au tiers-parti, qui s'étaient rattachés à la reine Anne

(1) On trouve cette anecdote dans les mémoires sur Louis XIV par l'abbé de Choisi, écrivain léger, inexact, tout dévoué à madame de Maintenon. Voltaire a dit de ce livre : « Il se trouve des choses fausses et beaucoup de mensonges. »

d'Autriche; Louis XIV n'avait pas craint d'offenser sa mère en se montrant ingrat : Fouquet était entouré, caressé par les débris vivants, intelligents de la Fronde; une portion du parlement, les écrivains, les rimailleurs étaient sous sa main; il en disposait pour soutenir ses idées, ses espérances, qui étaient la succession de Mazarin : Louis XIV fut moins déterminé par la vanité amoureuse de Fouquet, épris de mademoiselle de La Vallière, ou par quelque dénonciation sur le fait des finances, dans sa poursuite implacable contre le surintendant, que par un motif de police politique; Colbert agit très-déloyalement par des petites menées contre le surintendant Fouquet dont il était le commis; la couleuvre de son écu mordit l'écureuil du blason de Fouquet, ministre considérable par la largeur des vues et la force des idées (1).

En frappant Fouquet, le roi atteignit les dernières velléités de la Fronde. Aussi, tout ce qui appartenait à cette opinion sentit profondément

(1) Colbert fut toujours très-jaloux et despote : il n'agit jamais que par des mesures et des tribunaux d'exception : » Quand une affaire ne lui plaisait pas (dit le marquis Sourches), Colbert prenait un visage sévère et disait qu'elle était contre les intérêts du Roi : peu de gens avaient assez de cœur pour lui résister. » (Mémoire du marquis de Sourches).

le coup; on peut voir avec quelles inquiétudes le Marais s'intéressait au procès de Fouquet, comme les ruelles frondeuses comptaient les voix (1). On craignait que ce pauvre ami ne fût condamné à mort; il avait conservé des protecteurs puissants, même dans la commission spéciale et parlementaire. Madame de Sévigné ne tarit pas d'éloges sur M. d'Ormesson, dont la fermeté sauva Fouquet de la peine de mort (2).

On doit remarquer que mademoiselle de La Vallière s'intéressa au surintendant Fouquet; elle ne craignit pas même de faire naître un soupçon au cœur du roi par ses prières et ses supplications. La noble demoiselle appartenait à l'école de la Fronde, l'amour de Louis XIV tenait plutôt à ces premières émotions du jeune homme qu'à la puissance du roi; mademoiselle de La Vallière était dans les généreux sentiments de mademoiselle de Scudéry, de madame de Sévigné. L'a-

(1) Le premier président, Lamoignon, se recusa dans le procès de Fouquet en s'écriant : *Lavavi manus meas.*

(2) On célèbra la fermeté de M. d'Ormesson :

Ne finissons pas la chanson
Sans entonner quelques bons sons,
Pour exalter d'Ormesson,
Le bon Dieu le bénisse!
Et avec lui les gens de bien
Qui rendent la justice
Et qui ne craignent rien.

mour de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière fut comme un dernier baiser donné à la Fronde, un souvenir de Saint-Germain ; il n'y avait pas encore le roi puissant, presque byzantin, que les courtisans adoraient sous le symbole du soleil!

Deux ministres secondèrent Louis XIV dans cette réaction, dont le surintendant Fouquet fut la victime : le chancelier Letellier, puis Colbert : Letellier, homme d'état, défenseur invariable de la prérogative royale; Colbert, esprit de détail, jaloux de l'intelligence de Fouquet. Fouquet était aventureux, plein de grandes idées ; Colbert, esprit bourgeois et médiocre, n'eut jamais une pensée politique : il fut la main et jamais l'intelligence du règne.

VII

FÊTES POUR MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE. — CARROUSEL AUX TUILERIES. — L'ILE D'ALCINE A VERSAILLES.

1664—1665

La situation particulière et délicate de mademoiselle de La Vallière auprès de la reine Marie-Thérèse et de madame Henriette, aurait dû commander à l'amour de Louis XIV un certain mystère; il n'en fut rien dans ce roman qui se développait à la façon des héros de mademoiselle Scudéry. Le jeune roi exprimait sa flamme dans des sonnets qu'il composait lui-même ou qu'il commandait aux poëtes familiers de sa domesticité (1). Les nobles amants se voyaient dans les épais bosquets du château ou dans les appartements de Saint-Germain; les voyages à Versailles indiquaient également les rendez-vous d'amour;

(1) Les poëtes du jeune roi étaient Benserade, Dangeau, ce qui créa leur faveur. Il y avait aussi un valet de chambre du roi qui faisait des divertissements en vers sur les amours du roi et de mademoiselle de La Vallière, et Poquelin était son collaborateur.

quelques riches bracelets, des pendeloques en brillant étaient les gages qui révélaient la munificence du royal attachement pour la demoiselle d'honneur de madame Henriette.

A l'imitation des héros des grands romans, Louis XIV voulut donner un carrousel ou tournois galant en l'honneur de sa dame. Catherine de Médicis (1) avait mis à la mode ces passes d'armes et d'adresse qui succédaient aux sanglants tournois du moyen-âge. Plusieurs carrousels s'étaient accomplis déjà à la Place-Royale avec un certain éclat; mais le Marais, si brillant sous la Fronde, était alors devenu un quartier d'opposition; les débris de cette époque de troubles s'étaient réfugiés dans les rues Saint-Louis, du Petit-Musc, Lesdiguières, aux environs de l'Arsenal. La cour voulait avoir son quartier au faubourg Saint-Germain, pour se tenir loin des coups de langue de Ninon de Lenclos, de madame de Sévigné, et des oppositions parlementaires. Ce fut dans la pensée de donner de l'éclat à ce nouveau quartier des Tuileries, que le roi voulut que le carrousel en l'honneur des dames fût donné sur une vaste place près du château, ornée avec beaucoup d'art (2).

(1) Voyez ma *Catherine de Médicis.*

(2) La place a retenu le nom de Carrousel : le château des Tuileries était alors d'une architecture florentine, qui n'avait

Le 5 juin 1662, on vit se déployer sur cette place, qui prit le nom de *Carrousel*, en présence de la reine-mère Anne d'Autriche et de la jeune reine infante Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, cinq quadrilles formés de nations diverses. (L'artiste qui a tracé le dessin n'a pas manqué de placer parmi les filles d'honneur de Madame la figure très-saisissante de mademoiselle de La Vallière.) Le jeune roi était à la tête des Romains; *Monsieur* menait les Persans; le prince de Condé les Turcs, le duc d'Enghein les Indiens, et le duc de Guise les Américains : M. de Guise remplaçait le prince de Conti qui, un peu contrefait et depuis quelques jours tout en Dieu, ne voulait pas prendre part aux plaisirs de la cour; les passes d'armes furent parfaitement accomplies, le jeu de bagues charmant. On venait d'introduire dans les carrousels la course des têtes, qui consistait à renverser cinq ou six figures à coup de sarbacane, en passant à cheval, bride abattue. Une gravure contemporaine reproduit ce carrousel.

Le château est au fond de la scène, qui se déploye au milieu des estrades et des tentures; les

as été gâtée par les pavillons de Flore et de Marsan. En général, l'art Louis XIV a grandi les résidences royales, mais il ne les a pas embellies.

costumes des quadrilles, riches et splendides, sont un peu bizarres; des turbans, des plumes sur les casques, pour désigner chaque nationalité. Les traditions des beaux costumes Louis XIII se perdaient déjà; rien n'était pourtant plus hardi, plus parfait, sous le dernier roi, que ce chapeau gris à plumes flottantes, ce juste-au-corps pimpant, ce petit mantelet de velours, ces gantelets de buffle et ces longues rapières qui donnaient à chaque gentilhomme un air de capitan vainqueur sur les galères de Malte, que Callot a si bien saisi et reproduit (1). Ce fut la reine infante qui donna les prix d'honneur : le comte de Sault, digne fils de Lesdiguières, fut couronnée par la main de Marie-Thérèse avec une grâce et une modestie charmantes. Le prix de la course des têtes (un beau nœud de diamants) fut attaché par Anne d'Autriche au marquis de Bellefond. Tout se passa dans les formes de la plus stricte galanterie, à la façon espagnole. Si le roi témoignait la plus vive passion pour mademoiselle de La Vallière, si ses courtisans pouvaient savoir le dernier but et l'honneur du carrousel, la dame des pensées; tout, à l'extérieur, se fit pour les deux reines présentes à la

(1) La collection de gravures de la Bibliothèque impériale contient au moins huit estampes du Carrousel de 1662.

passe d'armes. Il se révélait chez la jeune reine une gracieuse coquetterie espagnole. La Castille a toujours mêlé l'amour à la piété, et à côté de la gravure du carrousel des Tuileries, donné en l'honneur de Marie-Thérèse, s'en trouve une autre dont le sujet est mystique comme un bouquet de sainte Thérèse. La reine fait recevoir l'enfant royal dont elle vient d'accoucher dans la confrérie du Rosaire. Agenouillée devant la Vierge, un religieux de l'ordre de Saint-Dominique présente un saint rosaire à Marie-Thérèse (1) qui tient son fils dans ses bras. L'enfant sourit à sa mère; elle le regarde tendrement et semble supplier la sainte Vierge de protéger son fils; pieuses idées qui ont créé la grande peinture de l'école espagnole. Velasquez, Murillo, vous qui portiez avec orgueil, en même temps que les poëtes Cervantes, Calderon et Lopez de Vega, le titre patriotique de *familier* de l'Inquisition, n'est-ce pas le saint rosaire qui inspira vos plus belles toiles et vos sublimes œuvres! Le souvenir du carrousel des Tuileries dut rester dans la mémoire de tous.

Versailles n'existait point encore avec ses vastes bâtiments, ses riches harmonies, lorsqu'au mois de mai de l'année 1664, le roi voulut y donner

(1) Collection de gravures 1662 (Bibliothèque impériale).

une fête en l'honneur de mademoiselle de La Vallière au milieu de l'*Ile enchantée* préparée dans le jardin de Versailles : le sujet était emprunté à l'Arioste et à Boiardo, au gracieux épisode d'Alcine. Une peinture contemporaine reproduit le château de Versailles tel qu'il était alors (1) : un grand pavillon au centre, placé sur une certaine hauteur, flanqué de quatre pavillons également carrés ; au dessous sont les voûtes qui formèrent ensuite l'orangerie, derrière sont des jardins fort simples, un parc tel qu'on le dessinait alors, à la florentine. Rien ne fait encore pressentir le splendide palais de Louis XIV (2).

Dans ce rendez-vous de chasse, témoin de ses amours, le roi voulut que tout rappelât mademoiselle de La Vallière ; il chargea l'italien Torrelli de l'ornementation et des feux d'artifices, et Le Nôtre, de l'arrangement des jardins ; tandis que toujours Molière, avec la troupe des Béjards, devait préparer les intermèdes de comédie comme il l'avait déjà fait. Poquelin conquerrait une certaine renommée ; il avait fait déjà plusieurs pièces de théâtre pour l'hôtel de Bourgogne. A l'imitation des libres penseurs, Chapelle, Bachaumont, d'As-

(1) *Gazette de France* 1663.
(2) Cabinet des estampes (Bibliothèque impériale 1664.)

soucy, Cyrano de Bergerac, il avait entièrement abandonné la société de la Fronde et même son premier protecteur, le surintendant Fouquet, pour se vouer aux plaisirs, aux fêtes du roi. Quand on relit sans enthousiasme préconçu, sans admiration convenue, les pièces telles que *les Fâcheux*, l'*Impromptu de Versailles*, *la Princesse d'Élide*, on est frappé de cette pensée que, Molière, continuant en quelque sorte son premier état de décorateur, valet de chambre du roi (1), avait mis tout son orgueil à embellir ces fêtes, à jeter quelques paroles entre les décors et les ballets : il apportait un art particulier à faire mouvoir les naïades, les tritons, à ouvrir les rochers pour en faire sortir les nymphes, les satyres, qui venaient réciter les vers à la louange du roi : vers très-plats, très-médiocres, dont Lully avec ses violons faisait la musique après d'Assoucy et ses gracieux pages habiles sur le luth.

Ces fêtes de Versailles, destinées à célébrer les amours du roi et de mademoiselle de La Vallière, furent annoncées pour le septième jour de mai 1664, sous ce titre : *Les Plaisirs de l'île enchan-*

(1) Molière prenait le titre *de chef de la troupe des comédiens de Monsieur*. Sur l'état général des officiers, domestiques et commensaux du roi, on trouve parmi les tapissiers de Sa Majesté : Jérôme Poquelin (et Jean, son fils en survivance) à 300 liv. par an.

tée, divisés en trois journées (1). Le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, en avait commandé les préparatifs au machiniste italien Vegaroni, et la troupe des Béjards fut encore chargée des ballets et de la comédie. La gravure a précieusement conservé le souvenir de ces fêtes de Versailles.

La première journée se passa tout entière en carrousel, présidé par la reine Marie-Thérèse; mais mademoiselle de La Vallière était si près d'elle sur les gradins, tous les yeux étaient si particulièrement portés sur la demoiselle d'honneur de Madame, qu'on voyait bien qu'elle était la divinité véritable de la fête. Le roi, revêtu d'un brillant costume tout de diamans, représentait Roger, de l'Arioste, dans l'île d'Alcine : comme dans les fêtes de la Renaissance et d'Italie, on vit les chars de Flore et d'Apollon, traînés par les nymphes, les satyres, les dryades, qui vinrent saluer Roger, vainqueur du tournois. Au banquet, le Temps, les Heures, les Saisons servirent les convives, abrités sous des bosquets et des taillis de roses et de muguets (2), la fleur de prédilection de

(1) Bibliothèque impériale. (Recueil des estampes, 1663). *Gazette de France*, ibid.

(2) La Béjard, véritable courtisane qui vivait avec Molière, conduisait les nymphes et les dryades. On ne comptait plus les amants de la Béjard.

mademoiselle de La Vallière : — à l'extrémité de ces taillis, sur un théâtre de verdure, pendant la seconde journée, on eut la comédie : *la princesse d'Élide* dont j'ai parlé, imitation médiocre des pièces espagnoles à la mode, héroïde à l'usage du roi, et à l'adresse de ses galanteries. Tous les vers étaient des allusions qui flattaient les amours de Louis XIV. Un vieux courtisan disait au prince :

Moi, vous blâmer, seigneur, des tendres mouvements
Où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments,
Le chagrin des vieux jours ne peut aigrir mon âme
Contre les doux transports de l'amoureuse flamme,
Et, bien que mon sort touche à ses derniers soleils,
Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils ;
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un vrai témoignage,
Et qu'il est mal aisé, que sans être amoureux
Un jeune prince soit et grand et généreux,
C'est une qualité que j'aime en un Monarque,
La tendresse du cœur est une grande marque
Que d'un prince à votre âge, on peut tout présumer
Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer.
Oui, cette passion, de toutes la plus belle
Traîne dans son esprit cent vertus après elle,
Aux nobles actions elle pousse les cœurs
Et tous les grands héros ont senti ses ardeurs (1).

En courtisan habile, mais peu scrupuleux, Molière justifiait, glorifiait les amours de Louis XIV

(1) Ces vers de Molière sont imités de *don Japhet d'Arménie*, de Scarron.

avec mademoiselle de La Vallière en présence de la reine elle-même; il faisait allusion aux reproches que plus d'une fois Anne d'Autriche avait adressés à son fils. Molière peignait aussi les chastes et tendres résistances de la jeune fille d'honneur de Madame, elle, dont la devise avait toujours été Diane chasseresse dans les bois :

Un bruit vient cependant se répandre à ma cour
Le célèbre mépris qu'elle fait de l'amour,
On publie en tous lieux que son âme hautaine
Garde pour l'hymenée une invincible haine,
Et qu'un arc à la main, sur l'épaule un carquois
Comme une autre Diane, elle hante les bois,
N'aime rien que la chasse, et de toute la Grèce
Fait soupirer en vain l'héroïque jeunesse.

Le roi aimait à proclamer les tendres résistances de mademoiselle de La Vallière. Le soir dans le festin de cour, elle fut toujours placée tout auprès de la reine ; et sur les estrades qui le lendemain furent dressées pour contempler les plaisirs, les *délices de l'île enchantée* et l'embrasement du château d'Alcine (1), au milieu des feux d'artifices : c'était encore de l'Italie qu'était venu cet art pyrotechnique, ce mélange de feux, de fleurs et d'eau, délicieux enchantement sous les

(1) C'était la copie de la description donnée par le Boiardo dans le Roland *inamorato*.

portiques, véritables décors du théâtre. Les fêtes durèrent huit jours avec les jeux de bagues, les tournois, les carrousels. Tandis que se jugeait à l'arsenal par commission le triste procès de Fouquet, la troupe des Béjards, portait l'oubli des convenances à ce point de représenter à Versailles, la comédie du *Facheux*, qu'elle avait donnée un des jours des fêtes de Vaux. Molière, son chef, récita les trois premiers actes d'une pièce de théâtre, ou plutôt d'une longue déclamation qu'il appelait le *Tartufe*.

Le roi était à une époque de jeunesse, de passions et d'oubli des devoirs. La cour de France était en désaccord avec le souverain pontife à l'occasion d'une dispute des valets du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, avec la garde Corse du souverain pontife ; Louis XIV venait injustement de saisir le comtat d'Avignon, acte de violence du fort contre le faible. Haute vaillance en vérité, pour des gentilshommes que d'expulser du Comtat quelques Suisses, pacifiques gardes du prolégat ! Le souverain pontife, menaçait le roi d'une excommunication majeure, et c'était dans ces circonstances favorables à toute guerre contre l'église, que Molière écrivit son pre-

(1) Voyez mon *Louis XIV*.

mier acte de *Tartufe*. Le chef de la troupe des Béjards encore tout rempli des enseignements épicuriens, reçu chez Gassendi avec ses amis Chapelle, d'Assoucy, gardait au fond de l'âme le dédain de l'église : sous le masque d'un faux dévot, Molière calomniait la dévotion tout entière. Appartenait-t-il bien au directeur d'une troupe de baladins, de définir et de distinguer les caractères de la vraie et de la fausse dévotion ? Ces scènes de paillardises immondes de Tartufe avaient été conçues sans doute, au cabaret de la Croix de Lorraine (1), à côté de La Fontaine écrivant ses imitations licencieuses de Boccace, et tracées par Molière de la même plume qui devait peindre le *cocu imaginaire* !

Louis XIV s'opposa d'abord à la représentation publique de *Tartufe ;* la pieuse Anne d'Autriche, avait encore assez de puissance morale sur son fils, pour lui faire comprendre que cette déclama-

(1) Cabaret célèbre :

Lieu propre à se casser le cou
Tant la montée en est vilaine.

Il n'est pas exact de dire que Molière resta toujours sobre :

Molière que bien vous connaissez
Et qui vous a si bien farcés,
Messieurs les coquets, les coquettes,
Le suivait et souvent assez
Pour vers le soir être en goguette.

tion monotone contre la piété affectée, cachait un dessein perfide contre la religion tout entière. Sous le masque du Tartufe, on pouvait voir l'homme pieux qui scrupuleusement remplissait ses devoirs; et sous les plis de ce manteau de bure, on raillait le vrai dévot de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame, de Saint-Etienne-du-Mont et du Val-de-Grâce. Le disciple de Gassendi, l'admirateur de Lucrèce avait sa pensée; il la déguisait avec esprit à travers ses épisodes ou les peintures paillardes d'une servante effrontée, qui jetait des vers comme ceux-ci.

Et je vous verrais nu du haut jusques en bas
Que toute votre peau ne me tenterait pas.

Tous les caractères reproduits par le *Tartufe* étaient faux ou ridicules; et ce père qui ne voit, qui ne pense que par Tartufe, et cette scène ou le bonhomme ne s'informe que de Tartufe, quand sa femme ou sa fille souffrent et que sa maison s'agite, et cet odieux caractère de Tartufe préparant la honte, l'adultère avec le sangfroid d'un scélérat, et ce dénouement de Scapin accompli sous une table! des vers transformés en ennuyeuses sentences, sans action, sans intrigue. Cette pièce ne pouvait se sauver que par son but

politique qui était de servir les passions de Louis XIV. Le roi commençait une vie scandaleuse qui pouvait mériter les censures morales de l'Église; Molière attaquait cette église sous le masque d'un faux dévot : Le roi applaudissait parce qu'il avait besoin qu'une dévotion facile jetât un voile sur ses scandales, et couvrit ses désordres!

VIII

LES AMOURS DE LOUIS XIV ET DE MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE.

1665—1668

Le caractère superbe de Louis XIV se déployait par ses œuvres. Les fêtes des jardins de Vaux données par le surintendant Fouquet, lui avaient inspiré la pensée d'élever un palais immense qui surpasserait en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : il attira par des paroles affectueuses, et des promesses royales, les trois artistes qui avaient le plus contribué aux embellissements du château de Vaux : l'architecte Mansard, le peintre Lebrun et l'habile ordonnateur des jardins, Le Nôtre. Le lieu choisi fut le vieux parc de Versailles, où venait de se jouer les *Plaisirs de l'Ile enchantée :* sorte d'essai des splendeurs du palais.

Les travaux commencèrent par les jardins,

solitaires bosquets où le roi venait abriter ses amours avec mademoiselle de La Vallière; ils avaient choisi ce rendez-vous de chasse, pour s'éloigner de la foule. Le Nôtre conçut le parc de Versailles dans cette pensée d'amour et de mystère : des grottes, des massifs d'arbres, des réduits peuplés de statues de marbre, Apollon, Vénus, le silence, les douces cascades murmurantes, des corbeilles de roses et de tubéreuses, des lacs qui berçaient mollement les barques; un rendez-vous de chasse où des tables de verdure étaient toutes dressées et toutes garnies, des palais de fleurs, une île enchantée, les bassins de Diane, les nymphes, les faunes, s'entrelaçant sous la feuillée. (1)

Les amours du roi et de mademoiselle de La Vallière n'étaient plus un mystère, et bien que le galant et très-indiscret Bussy Rabutin ait souvent pris le roman de cet amour pour la réalité, on doit s'arrêter à quelques-uns de ses récits : « Le roi et mademoiselle de La Vallière en vinrent à ce point qu'ils ne purent plus rien dissimuler; on ne peut exprimer les dépits et les emportements de Madame, et combien elle se croyait indignement traitée; car elle est belle, glorieuse et la plus fière de la cour : Quoi, disait-elle, me préférer une petite

(1) Le parc de Versailles fut commencé en 1665.

bourgeoise de Tours, laide, boîteuse, à une fille de roi, belle comme je suis (1) ; elle en parla à Versailles aux deux reines, mais en femme vertueuse qui ne voulait pas servir de commode aux amours du roi ; la reine-mère résolut qu'il en fallait parler à La Vallière ; en effet toutes trois lui en parlèrent avec tant d'aigreur que la pauvre fille résolut de s'aller camper le reste de ses jours dans un couvent et de mortifier son corps pour les plaisirs qu'elle avait pris : Elle y alla deux jours après, et d'abord qu'elle y fut entrée, elle demanda une chambre et elle s'y mit à fondre en larmes. En ce temps il y avait des ambassadeurs d'Espagne à Paris, dans la chambre où on les reçoit ordinairement ; plusieurs personnes de qualité y étaient, entre lesquelles se trouvait le duc de Saint-Aignan qui, après s'y être entretenu avec le marquis de Sourdis, qui parlait assez bien, reprit assez haut d'un ton étonné : Quoi ! La Vallière religeuse ! » Le, roi qui n'avait entendu que ce mot tourna la tête tout ému, et demanda : Qu'est-ce ? dites-moi ! Le duc répondit que La Vallière était en religion à Chaillot (2). Par bonheur les ambas-

(1) Le portrait de madame Henriette d'Angleterre, est un des plus ravissants de la galerie de Versailles.

(2) Bussy-Rabutin se trompe : mademoiselle de La Vallière s'était retirée au couvent des Bénédictines de Saint-Cloud. Ce

sadeurs étaient expédiés ; car dans le transport où cette nouvelle mit le roi, il n'eût gardé aucune considération ; il commanda qu'on lui approchât un carrosse, et sans l'attendre, il monta tout aussitôt à cheval. La reine qui le vit partir lui dit : « qu'il n'était pas maître de lui. » Il répartit furieux comme un jeune lion : « Si je ne le suis pas de moi, Madame, je le serai de ceux qui m'outragent. » En disant cela il partit et courut à toute bride à Chaillot, où il la demanda ; elle vint à la grille. Ah ! lui cria le roi de la porte en fondant en larmes ; vous avez peu de soin de la vie de ceux qui vous aiment. Elle voulut répondre ; mais les larmes l'empêchèrent ; il la pria de sortir promptement, elle s'en défendit longuement alléguant les mauvais traitements de madame : « Enfin, dit-elle levant les yeux aux ciel, on est bien faible, quand on aime, et je ne me sens point la force de vous résister. Elle sortit et se plaça dans le carrosse, que le roi lui avait fait préparer. Voilà, dit-elle, en y montant, de quoi tout achever. Non, reprit son amant courroucé, non, je suis roi, Dieu merci, et je le ferai connaître à ceux qui auront l'insolence de vous déplaire (1) »

ne fut qu'à sa seconde fuite que mademoiselle de La Vallière vint se réfugier à Sainte-Marie-de-Chaillot,

(1) Ce récit porte le titre : *le Palais-Royal ou les amours*

Tel est le récit, sur lequel ont été écrites les légendes de mademoiselle de La Vallière ; ce n'est donc pas autant le repentir de sa faute, que la situation difficile, intolérable, à l'égard des deux reines, que lui faisait, à Saint-Germain ou au Louvre, l'amour ardent et public du roi, qui l'avait entraînée jusqu'au couvent des Bénédictines de Saint-Cloud ! Les ennemis de mademoiselle de La Vallière, que menaçaient les paroles du roi, étaient Anne d'Autriche, sa mère, avec laquelle trop souvent le roi oubliait les lois du respect et de la reconnaissance, c'était Marie-Thérèse, sa jeune femme, si aimante, si résignée, dont la fécondité était saluée par la France. C'était surtout madame Henriette d'Angleterre, princesse si distinguée qui avait la cour la plus galante, la plus spirituelle. Louis XIV, pour mademoiselle de La Vallière, outrageait toutes les convenances ; et publiquement il lui donnait une résidence particulière, l'hôtel Brion ; « qu'il allait lui-même orner des plus beaux meubles qui soient en France. Elle les changeait quatre fois l'année avec de nouvelles magnificences. » Comme si ce n'était pas assez pour cette maî-

de mademoiselle de La Vallière. Il est publié sous le nom de Bussy-Rabutin ; mais on l'attribue à Gastien Sondras de Courtis, un des libellistes réfugiés en Hollande.

tresse entretenue avec une hardiesse de mœurs adultères : « le roi se mit en tête que La Vallière, fût reçue des reines et souhaita qu'elles la vissent de bon œil. A cet effet, il en parla à madame de Montausier (1), qui alla par ordre du roi dès ce moment à la chambre de la jeune reine : « Madame, lui dit-elle, c'est le roi qui veut que je m'acquitte d'une commission que je doute qu'elle vous soit agréable ; mais il n'a pas été en mon pouvoir de m'en dispenser : il souhaite que Votre Majesté reçoive La Vallière, qui veut vous rendre ses respects.—Je le regrette, repliqua la reine, je n'en ai pas besoin.—Si j'osai, ajouta madame de Montausier, dire à Votre Majesté que cette complaisance que vous aurez pour le roi, le touchera sans doute ; et qu'au contraire votre refus l'aigrirait.—Mais le moyen, interrompit la reine de voir cette fille, j'aime le roi, et le roi n'aime qu'elle. « Le roi, qui était aux écoutes, entra bruquement ; sa vue surprit si fort la reine, qu'elle en rougit, et saigna du nez, de manière qu'elle se servit de ce prétexte pour sortir (2). »

La conduite du roi était ainsi un outrage con-

(1) Julie d'Angènes de Rambouillet, qui avait épousé Charles de Saint-Maure, duc de Montausier.

(2) Rien de plus noble et de plus résigné que la conduite de l'infante-reine, Marie-Thérèse.

tinu et public à la jeune reine, et mademoiselle de La Vallière fut loin de jouer un rôle de pudeur et de délicatesse parfaite : le roi l'entretenait publiquement ; il lui avait donné une petite maison dans l'enclos du Palais-Royal, que l'on appelait le palais Brion : tous les soirs, le roi allait y voir mademoiselle de La Vallière, et l'on y jouait un jeu d'enfer au brelan (1). Il fut question un moment de la marier au comte de Vardes, afin de cacher à la reine sa première grossesse : elle se mit au lit quelques jours seulement, avec un tel soin que personne, hors ses sage-femmes, ne put s'en apercevoir : Le roi toujours plus épris assista, pour ainsi dire, à chaque douleur de l'enfantement, et les recits galants n'ont omis aucune circonstance de cette tendre affection : « Comme il était avec sa maîtresse, beau comme un Adonis, la pauvre créature fut prise de ce mal qui fait tant de violence et de convulsions si terribles que jamais homme ne fut tant embarrassé que notre monarque ; il appela du monde par la fenêtre tout effrayé, et cria qu'on allât dire à mesdames de Montausier et de Choisy qu'elles vinssent au plus tôt ; et une fille de chambre courut à la sage-femme ordinaire ; tout le monde vint trop tard

(1) Notes aux *Mémoires* du marquis de Sourches.

pour empêcher que la veste en broderie de perles et de diamants la plus magnifique ne portât des marques de désordre : les dames arrivant, trouvent le roi suant comme un bœuf, d'avoir soutenu La Vallière dans les douleurs qui avaient été assez cruelles pour lui faire déchirer une dentelle de mille louis, en se pendant au cou du roi ; il est constant qu'il faillit mourir, lorsque madame de Choisy cria comme une folle : « Elle est morte ! » madame de Montausier le crut aussi, car elle eut une syncope très-violente (1). Au nom du Dieu, s'écria le roi, fondant en larmes, rendez-la-moi, et prenez tout ce que j'ai ; il était à genoux au pied de son lit, immobile comme une statue. »

Cet amour passionné était une insulte à la reine. Louis XIV avait son petit ménage à côté de la maison royale où vivait Marie-Thérèse ; en vain on essaya de détourner le roi de cette vive passion, il n'écouta rien, ni les exhortations de son confesseur, ni les paroles de sa mère. Mademoiselle de La Vallière ne faisait rien pour se séparer du roi, ce qui explique plus tard ses grands repentirs : « Louis XIV passait presque toutes les nuits avec elle, et ne la quittait qu'à trois heures du

(1) *Le Palais-Royal, où les amours de mademoiselle de La Vallière*, 1670.

matin. Pendant ce grand désordre, le pieux duc de Mazarin (1) demanda une audience particulière au roi; elle lui fut accordée : il lui raconta une vision qu'il avait eue, comme si tout le royaume allait être bouleversé, s'il ne quittait La Vallière, et il lui en donna avis de la part de Dieu ! Et moi, lui repartit le roi, je vous donne avis de ma part de mettre ordre à votre cerveau qui est en pitoyable état, et de rendre tout ce que votre oncle le cardinal a dérobé. Le pauvre père Amat (2), confesseur du roi, soufflé par les reines, alla aussi le trouver, feignit de vouloir quitter la cour, faisant entendre finement que c'était à cause de son commerce avec La Vallière; le roi en riant lui accorda tout franc son congé, et lui dit qu'il ne voulait désormais que son curé. La reine-mère voulut faire un dernier effort et supplia le roi de penser au scandale que son amour faisait. Le roi perdant tout respect, s'écria : Et quoi, madame, doit-on croire tout ce qu'on dit; je croyais que vous, moins que tout autre, deviez prêcher cet évangile ! « La reine-mère se tut. » Le soir dans le cabinet, le roi dit : « qu'il ne pouvait souffrir ces créatures qui, parce que le plaisir les quittait, en-

(1) Armand-Charles, duc de Rhétellois-Mazarin, de la Meilleraye et du Maine, pair et grand-maître de l'artillerie.

(2) De l'ordre des jésuites.

ragent qu'on soit en état d'en goûter : quand nous serons las d'aimer et de vivre, nous parlerons comme elles ; voyez mesdames de Chevreuse, d'Aiguillon et de Carignan. Puis le roi se tournant vers le duc de Roquelaure : « Ma foi ! la galanterie a toujours été, et sera toujours : voyez madame de Chatillon, madame de Luynes, la princesse de Monaco, mesdames de Vitri, de Soubise, de Vivonne, d'Humière, » et le roi riait de tout son cœur (1).

C'était le dernier degré où la passion pouvait s'exalter, et la pauvre jeune reine avait à souffrir, à dévorer ses chagrins ; elle était du même âge que mademoiselle de La Vallière (2) ; souvent elle se demandait quel pouvait être chez le roi le mobile d'une préférence pour une créature fade, boiteuse, avec des yeux langoureux sans être vifs et pénétrants. Le roi, avec ses idées de toute-puissance, avec les apothéoses de ses poëtes, se plaçait au-dessus des lois divines et humaines, pour insulter sa mère et sa femme si pieuse et si résignée !

(1) On s'explique comment, le roi étant dans cette licencieuse disposition d'esprit à laquelle l'église s'opposait, Molière ait pu obtenir qu'on fît représenter Tartufe.

(2) Marie-Thérèse était née en 1643, et mademoiselle de La Vallière en 1644. La différence n'était que d'une année.

IX

LES POETES DES AMOURS DU ROI.

1660—1670

Il se révélait néanmoins dans les amours de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière un parfum cavalier qui se ressentait encore de la Fronde. Le roi en avait les allures jeunes, pimpantes, sacrifiant même quelque chose de sa dignité, de sa grandeur aux pieds de sa maîtresse. On aurait dit les belles scènes de galanteries empruntées à une page de mademoiselle de Scudéry. La politique même de cette période avait quelque chose de fier, d'imprévu, de saccadé, de colère, comme on l'avait vu dans la confiscation du Comtat-Venaisin à la suite du différent avec Rome. Il y avait du mousquetaire, du chevau-léger dans ce qui se passait à la cour de France. Le roi portait encore le chapeau gris, à longues plumes flottantes; tout était fêtes, plaisirs, carrousels. Si le roi n'aimait pas les souvenirs politiques de la Fronde, il en souffrait les débris, et il n'était pas tout à fait in-

différent à ce qui se disait et se faisait Place-Royale, chez Scarron, chez Ninon de l'Enclos, à l'hôtel d'Albret ou chez madame de Sévigné. Les pièces de Scarron (1) le réjouissaient fort. Louis XIV n'était pas encore passé au rang des dieux; on ne l'adorait pas dans ses statues comme les empereurs de Rome et les rois d'Assyrie.

Ce furent les poëtes, les gens de lettres qui perdirent Louis XIV en exaltant toutes les faiblesses de son orgueil; leurs vers firent les rayonnements de son soleil. Parmi ces poëtes adulateurs, il faut en citer trois principaux: Molière, Boileau, Racine. Tandis que le vieux Corneille conservait quelques-unes des formes austères de Tacite et de Suétone (2) et que La Fontaine ne tendait la main que par insouciance et besoin, en gardant ses amitiés et sa reconnaissance pour les victimes (3), Molière se mettait aux ordres de Louis XIV pour l'élever, le grandir, l'adorer; Molière et sa troupe de l'hôtel

(1) Molière et la troupe des Béjards jouaient souvent les pièces de Scarron, que le roi Louis XIV aimait beaucoup.

(2) Corneille disait encore avec hardiesse :

L'État est florissant, mais les peuples gémissent,
Leurs membres décharnés courbent sous mes haut faits,
Et la gloire du trône accable les sujets.

Corneille, prologue de la *Toison-d'Or*.

(3) Voyez la correspondance de La Fontaine avec Pélisson, l'ami, le défenseur de Fouquet.

de Bourgogne ne travaillaient que pour le roi, pour servir ses passions et sa politique. Molière écrivait, par ordre du roi, la pièce de *Monsieur de Pourceaugnac*, bouffonnerie digne de la foire, raillerie contre la brave et digne noblesse du midi de la France, celle qui, à la suite de Henri IV, avait conquis le trône pour les Bourbons; elle n'avait pas assurément, cette noblesse, les belles manières de cour; elle n'était ni enrubanée, ni en juste-au-corps de velours enrichi de diamants et de perles; la noblesse provinciale n'avait que sa cape et son épée, son vieux cheval de bataille. Était-il bien de la tourner en ridicule? Henri IV n'avait-il pas été un gentilhomme de province, un Pourceaugnac couronné! Mais Louis XIV sacrifiait tout à la pensée de substituer les courtisans à la noblesse provinciale. Tout ce qui frondait lui était importun, et Molière était à ses ordres. Le Marais troublait-il le roi par son esprit, aussitôt Molière le poursuivait de toute espèce de raillerie dans les *Précieuses ridicules*. Le roi voulait rendre la Place-Royale un objet de risée pour Versailles; et Molière obéissait!

Nicolas Boileau, né au sein de la bourgeoisie de Paris, avec ses instincts jaloux, fut le flatteur le plus plat, le plus abaissé de Louis XIV; il n'existe

que pour lui, il n'écrit, il n'a de génie que par lui.

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire (1).

Louis XIV est l'Apollon qui daigne quelquefois descendre jusqu'aux simples mortels; Boileau est l'ennemi de la noblesse. Qu'avait donc fait au roi cette pauvre noblesse, ces gentilshommes qui l'entouraient au passage du Rhin, dans la conquête de la Hollande, ces familles dont les fils, les frères, les époux, les amants, tout ce qui portait une épée accouraient sous les étendards et les cornettes fleurdelisées? Et c'est ce moment que les poëtes aux ordres de Louis XIV choisissaient, pour tourner en ridicule, tous les braves en *ac*, pauvres hobereaux qui formaient ses mousquetaires. Racine, d'une éducation plus délicate, un pied sur la scène, un pied dans le monde, avec ses vers d'une euphonie attique, fut peut-être le poëte qui éleva Louis XIV au plus haut dans cet olympe splendide; comment le roi n'eut-il pas été

(1) Boileau attaque aussi le Marais dans ses épigrammes : il n'épargne pas les viveurs, Chapelle et Bachaumont :

Tout bon ivrogne du Marais
Fait des vers qu'on ne lit guère,
Il les croit pourtant fort bien faits,
Et quand il cherche à les mieux faire
Il les fait encore plus mauvais.

enivré de cet encens mélodieux, qui s'élevait jusqu'à lui, quand, à côté des poëtes, les grands artistes peignaient le soleil comme son invariable devise. Au moment où Le Brun reproduisait les batailles d'Alexandre sur d'immenses toiles (1), Racine écrivait une tragédie sur le conquérant de l'Inde, qui se disait fils de Jupiter. Louis XIV en était arrivé à cet aveuglement des empereurs romains, qui faisaient reproduire leur image sous les traits de Jupiter ou d'Apollon.

A ce point d'élévation de son orgueil, les amours du roi avec mademoiselle de La Vallière, n'étaient plus à la hauteur de l'opinion que Louis XIV avait de lui-même. Le roi venait de faire en faveur de la nouvelle duchesse un acte de sa toute puissance ; il avait érigé d'abord en duché-pairie sous le titre de La Vallière, la terre de Vaujour, et deux baronnies, l'une située en Touraine, l'autre en Anjou, transmissibles à l'enfant que le roi venait d'avoir de sa maîtresse, une petite fille qui fut nommée mademoiselle de Blois (2). Un an après elle eut le comte de Vermandois, (3) tous les deux légitimés par lettres patentes, où le roi avouait publiquement son adultère et s'exprimait

(1) En 1669.
(2) Née en septembre 1665.
(3) Né en octobre 1667.

en amant passionné. (1) Au milieu de cette fortune, mademoiselle de La Vallière restait modeste (2) et très-inquiète sur l'amour du roi; elle n'avais jamais été jolie, les couches successives l'avaient fatalement changée, elle avait le pressentiment que tôt ou tard le roi cesserait de l'aimer au milieu d'une cour si brillante, où régnaient tant de beautés dans les carrousels? La princesse de Carignan, mesdames de Châtillon, de Luynes, de Monaco, d'Angoulême, de Soubise, de Vivonne, d'Humière, Letellier, toutes charmantes qui se disputaient le cœur du roi par mille agaceries et ne comprenaient pas la constance de son amour: La duchesse de La Vallière avait d'ailleurs pour ennemie inflexible, madame Henriette d'Angleterre; l'origine de cette antipathie remontait à la supercherie dont j'ai parlé et que le roi avait employée pour cacher sa passion pour mademoiselle de La Vallière, en faisant supposer que ces sentiments s'adressaient plus haut : Un pamphlet anglais faisait ainsi parler madame: « Comme le roi aurait été honteux de venir voir cette fille chez moi, sans me voir, que fit-il? Il trouva moyen de faire dire

(1) Lettres patentes, octobre 1668.

(2) « Cette petite violette qui se cachait sous l'herbe et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse. » (Lettre de madame de Sévigné, 1680.)

à toute la cour, qu'il était amoureux de moi, louait mon air, et ma beauté. (1) » C'était en la trompant ainsi que le roi avait continué ses visites chez madame Henriette, et ces sortes d'oubli et de dédains, Madame ne pouvait les oublier ; elle voyait donc avec une joie secrète la beauté et la puissance de la duchesse de La Vallière s'altérer. La duchesse cherchait en vain à réparer par une gracieuse toilette, un ardent amour et une extrême bonté, les ravages du temps et de la maladie !

Parmi les portraits qui nous restent encore de mademoiselle de La Vallière, il en est un surtout qu'il faut étudier : (2) la duchesse est devant une sorte d'orgue comme la sainte Cécile, sa figure est pâle, fatiguée ; elle est grosse et grasse, son œil n'a plus gardé de sa douceur sympathique qu'un caractère insignifiant et pleureur. La duchesse de La Vallière n'est plus cette jeune fille aux tendres agaceries des appartements de madame, elle est maintenant duchesse, titrée, mère de quatre enfants, (deux morts déjà), pouvait-elle se

(1) Pamphlet sous le pseudonyme de Bussy-Rabutin.

(2) Galerie des portraits (Musée de Versailles). Au milieu de ce vilain ramassis de médiocres toiles, (pour ne pas me servir de la langue moqueuse des artistes), qui forment le Musée de Versailles, il faut distinguer la galerie des portraits historiques.

promettre de garder ainsi toujours le cœur du roi ? L'aspect de ce portrait vous jette dans une mélancolie pleine de réflexions ; on s'explique la larme que l'artiste a placée dans les yeux de mademoiselle de La Vallière, le prestige de l'amour et de la jeunesse est passé ! Bientôt il ne restera plus que le désabusement et le repentir.

X

FRANÇOISE-ATHÉNAIS DE ROCHECHOUART-MORTEMART (MARQUISE DE MONTESPAN).

1666—1670

Au temps des premières amours de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière, la confidente des mystérieuses entrevues avait été une de ses jeunes amies, comme elle fille d'honneur de Madame; elle se nommait Athénaïs de Tonnay-Charente (1), son origine était plus élevée que celle de mademoiselle de La Vallière, sa beauté plus éclatante; son père était Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart (2). Athénaïs de Tonnay-Charente avait surpris les amours du roi avec mademoiselle de La Vallière, ce secret la mit dans la plus haute confidence. En 1663, le roi lui-même la maria avec Henri-Louis de Par-

(1) Mademoiselle de Tonnay, née en 1641, avait ainsi trois ans de plus que mademoiselle de La Vallière.

(2) Il avait été attaché à Louis XIV comme gentilhomme de la chambre. Anne d'Autriche l'avait créé duc et pair en 1650, mais les lettres ne furent enregistrées au parlement qu'en 1663.

daillan de Gondrin, marquis de Montespan, d'une illustre race de Gascogne, gentilhomme d'honneur de Monsieur, mariage tout à fait assorti ; la nouvelle marquise de Montespan fut nommée dame d'honneur de la reine. La plus grande intimité avait toujours régné entre la duchesse de La Vallière et la marquise de Montespan, bonnes amies de couvent et des appartements de Madame ; la marquise avait cet esprit vif, pénétrant, dont on faisait honneur aux Mortemart avec les habitudes médisantes et caustiques ; aucun ridicule ne lui échappait ainsi qu'à son frère, le duc de Vivonne (1), et à ses sœurs Gabrielle, marquise de Thiange (2), et Madeleine, abbesse de Fontrevault : quand le roi allait visiter la duchesse de La Valière, il y trouvait assidue la marquise de Montespan qui l'amusait beaucoup par ses propos ; Louis XIV aimait les anecdotes médisantes sur ses gentilshommes, ses courtisans, et l'on appelait *passer par les armes* de madame de Montespan, ces façons un peu impertinentes : souvent la figure

(1) Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, né le 16 août 1636, avait été enfant d'honneur de Louis XIV : on appelait ainsi les petits compagnons du roi.

(2) Gabrielle de Rochechouart, marquise de Thiange, était la fille aînée des Mortemart ; elle fut mariée à Claude de Damas en 1655 : c'était l'amie de madame de La Fayette, la protectrice des gens de lettres.

collée aux glaces extérieures du château de Saint-Germain, madame de Montespan disait des mots spirituels sur chacun des gentilshommes groupés autour de la terrasse. Les Mortemart excellaient dans l'art de peindre les caricatures; vivant contraste avec la douce et monotone bonté de la duchesse de La Vallière.

Louis XIV avait ainsi pris un certain goût pour la marquise. Les habitudes du roi étaient compassées, régulières, et il aimait à trouver ses plaisirs sous la main; il n'avait pas de grands scrupules de fidélité : la marquise de Montespan, si assidue auprès de mademoiselle de La Vallière, était belle, d'un port splendide, avec des façons de reine. Le pamphlet qu'on attribue à Bussy-Rabutin dit de madame de Montespan (1) : « Elle passait pour une des plus belles personnes du monde, cependant elle avait encore plus d'ornement dans l'esprit que dans le visage : toutes ces qualités étaient effacées par les défauts de l'âme qui était accoutumée aux plus indignes fourberies, tellement que le vice ne lui coûtait plus rien. » Ce portrait, il faut le dire, est toujours à la façon de Rabutin, le médisant de ce siècle, le précurseur de Saint-Simon. Il ne faut pas

(1) Bussy-Rabutin, *les Amours de madame de Montespan.*

croire non plus, comme il le rapporte, « qu'elle n'avait désiré d'être mariée que pour prendre l'essort ; que la jeune marquise de Montespan avait essayé d'abord d'attacher Monsieur à son char, et que n'ayant pas réussi, à cause de l'étrange attachement de Monsieur pour le chevalier de Lorraine, elle avait tourné ses ambitions vers le roi. » Les admirateurs de madame de Montespan disent à leur tour : « Que ce fut malgré elle que son cœur fut entraîné vers Louis XIV, qu'elle en avait prévenu son mari, pour lui demander à fuir la cour, car il en était encore temps. (1)»

La vérité est dans le milieu de ces opinions ; je rappelle les habitudes du roi, qui aimait à trouver sans peine, à côté des favorites reconnues, d'autres conquêtes, dans le même salon, fauteuil contre fauteuil ; la duchesse de La Vallière et la marquise de Montespan étaient deux amies ; le roi ne sortait pas de ses habitudes, mœurs étranges condamnées par la morale, mais qu'avaient autorisées et secondées la tendance des esprits, la poésie, la littérature. On avait alors les yeux portés sur les cours d'Orient ; les mœurs du sérail et de Rome païenne, sous les Césars, respiraient dans les œuvres de

(1) Ses traits ont été conservés dans la galerie des portraits à Versailles.

l'esprit, au mépris des dogmes chrétiens relégués dans la chaire : de temps à autre, quelques paroles sévères venaient rappeler le roi au devoir, bientôt oublié après les saints jours de carême et de Pâques. Il ne suffisait pas à Louis XIV de secouer les lois de la famille, il ne craignait pas pour satisfaire sa coupable passion d'exiler le mari, le marquis de Montespan, qui, tout en deuil, pleurait sa femme : le roi croyait qu'il pouvait tout dans cet Olympe qu'on appelait la cour. Boileau, Molière, Racine, ces grands flatteurs, faisaient l'éducation des courtisans. Ils leur apprenaient, « que le jeune et vaillant héros pouvait tout, à l'égal et à l'exemple des dieux (1). »

L'amour du roi pour madame de Montespan marquait une nouvelle période dans le règne de Louis XIV, celle de la monarchie absolue; il n'y a plus ni débris, ni souvenirs de la Fronde reléguée au Marais; les héros de ce temps étaient dispersés ou morts : le coadjuteur cardinal de Retz se condamnait à la retraite la plus obscure pour payer ses dettes, et il ne trouvait de consolation que dans quelques amis dévoués et la marquise de Sévigné, sa parente (2). Il écrivait alors

(1) « Jeune et vaillant héros, etc. » (Boileau).

(2) Lettres de madame de Sévigné, 1re partie. Elle ne déguise pas sa profonde admiration pour le cardinal de Retz.

ses mémoires, le souvenir au cœur, le regret profond dans l'âme : quand une cause qu'on a aimée est perdue, on se console en décrivant les temps auxquels on a été mêlé; doux retour vers la jeunesse et la fraîcheur de ses idées; la solitude se pare de ces souvenirs, et la vie ainsi se renouvelle. Le cardinal de Retz écrivait donc ses mémoires, tandis que le duc de Beaufort allait combattre les Turcs sur un lointain rivage, au service de la sérénissime république de Venise(1). Le nouveau système de Louis XIV ne laissait plus assez de place à ces esprits libres, aventureux, auxquels il fallait le grand air des agitations publiques; les hommes ardents vont se faire tuer au loin, quand la patrie n'est plus sous les étreintes fiévreuses de la guerre civile.

La Fronde même modérée avait perdu la voix sous la main puissante, qui créait la monarchie orientale : si Louis XIV en avait pu effacer le souvenir sur chaque pierre de Paris, il l'aurait fait; de là ses répugnances pour l'esprit de ruelle, pour la petite coterie dont Ninon de l'Enclos était l'âme; il savait que de là venaient les jeux de mots redoutés, les oppositions de toute espèce

(1) Le duc de Beaufort mourut bravement au siége de Candie. On ne put pas même retrouver son corps, 1669.

contre les actes de son règne, les courtisans, et les royales habitudes; Ninon de l'Enclos avait connu presque tous les personnages qui depuis s'étaient fait les courtisans du règne de Louis XIV (1), hommes et femmes; elle savait les infirmités de leur esprit, leurs faiblesses de cœur : il y a souvent dans la vie, des souvenirs du passé qui pèsent beaucoup sur le présent, et Ninon de l'Enclos savait prodigieusement de ces secrets. A la tête de cette école d'Épicure, plus puissante qu'on ne croit au XVIIe siècle, Ninon enseignait le matérialisme : « avec des façons capables de faire frémir (2). »

C'était autant pour fuir les tristesses du temps, que pour combattre les tendances de la philosophie, que s'était fondée la savante colonie de Port-Royal. Il faut constater cet entraînement des âmes; après les grandes déceptions, il faut la solitude, le désert : Port-Royal fut la Thébaïde de la Fronde, à côté de Paris agité, mais une Thébaïde rancuneuse, intrigante, affectant d'adorer l'écho, et se mêlant sans cesse au bruit du

(1) Le prince de Condé, La Rochefoucauld, Longueville, Coligni, Sévigné, Albret, d'Estrée, d'Effiat, Clarembaut, La Châtre, etc.

(2) Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, 1670.

monde, par les écrits, les querelles, les oppositions; solitaires bruyants, austères brouillons, qu'il fallait tôt ou tard briser, pour rendre la paix à l'Église et à la France; Nicolle, Pascal et leurs pieux compagnons jettèrent plus de troubles que de lumières dans le dogme; déistes déguisés, ils s'abîmaient dans le doute, et tendaient la main aux réfugiés de Hollande : si Pascal prouvait l'existence de Dieu par une magnifique logique, il troublait l'unité de l'Église par ses doutes, ses sarcasmes, ses injustices, ses calomnies et ses mensonges d'érudit.

Les amours de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière, je dois le dire, étaient encore de la Fronde : elles se rattachaient à Saint-Germain, à la minorité, à la régence d'Anne d'Autriche, aux filles d'honneur de la reine et de madame Henriette d'Angleterre, aux mousquetaires, aux libres allures de cette cour moitié frondeuse. Avec les amours du roi pour madame de Montespan, la monarchie de Louis XIV allait commencer une nouvelle époque, celle du régime absolu, magnifique, oriental : plus d'obstacles désormais à la volonté du roi; toutes les bouches devaient chanter son éloge; il pourrait oser ses caprices les plus effrénés, les actes les plus contraires aux lois, l'adultère public, la vie commune avec des maî-

tresses mariées. Partout il trouvait des flatteurs, des poëtes, des peintres, pour diviniser ses passions, comme celles des rois à Babylone : il était Jupiter, Apollon, le soleil sur son char, suivi des heures obéissantes.

Pour dompter de telles passions, les jansénistes du Port-Royal étaient impuissants parce qu'ils étaient durs, inflexibles; les jésuites seuls pouvaient assouplir un tel caractère : car, pour se faire écouter, il fallait que la voix fût douce et qu'elle pût même caresser l'idole, pour plus tard l'abaisser devant les lois de Dieu et la morale chrétienne.

XI

TRIOMPHE DE MADAME DE MONTESPAN.

1670—1675

Pendant le premier temps des attentions du roi pour la marquise de Montespan, rien ne transpirait au dehors que des mots vagues, des conjectures sans preuves; le roi allait comme de coutume chez mademoiselle de La Vallière, dans ses appartements; il y trouvait l'amie, causait longtemps avec les deux compagnes, et cette assiduité pouvait même s'expliquer par une tendresse particulière pour l'enfant, qui venait de recevoir le titre de comte Vermandois.

Cependant l'amour craintif et clairvoyant de mademoiselle de La Vallière n'avait pas été longtemps trompé; elle s'était plaint au roi avec un accent passionné; Louis XIV avait répondu avec toute la sécheresse de la puissance absolue : « qu'il ne voulait pas être gêné et qu'il n'aimait pas qu'on le contrariât ; » mot impitoyable qu'il avait déjà dit à sa mère. Mademoiselle de La

Vallière s'était doucement résignée ; la marquise, comme attachée à la maison de Madame, avait son appartement auprès de son amie, et le roi s'y montrait très-assidu ; la cour commençait à jeter mille conjectures : on cherchait à deviner les causes de la nouvelle assiduité du roi. La dignité de dame d'honneur de Madame expliquait la presence de la marquise de Montespan, à Versailles, auprès de mademoiselle de La Vallière, qui avait également une dignité au château.

Cependant les suites d'une liaison si intime ne tardèrent pas à se manifester ; la marquise de Montespan devint enceinte ; le roi s'en montra tout joyeux, car il avait une faiblesse coupable pour ces tristes paternités. Il était impossible, sans un immense scandale, qu'un tel évènement fût public ; malgré sa puissance absolue, le roi n'aurait pu imposer le silence à tous au milieu d'un double adultère ; le marquis de Montespan, mari outragé, retiré de la cour, exilé, passait une vie irréprochable et pleine de dignité. Le comédien Molière avec la troupe des Béjards, toujours à l'affût de ce qui pouvait servir les passions du roi, alors joua ses pièces les plus libres contre le mariage, le *Cocu Imaginaire* (1)

(1) Le sujet était tiré d'une pièce italienne, *Arlekino cornuto per opinione.*

et *Georges Dandin*; il fallait jeter le ridicule sur les maris, insulter à leur disgrâce avec un fatal oubli des lois de la morale. Les comédiens de la troupe de Béjard raillaient le mariage, quand le roi l'outrageait : Molière n'ignorait pourtant pas les tristes tourments de la jalousie (1), lui, l'époux de la petite et coquette Armande Béjard; juste châtiment, car l'outrage pour lui *n'était pas imaginaire.*

Mais avant tout, serviteur du roi, Molière devait l'amuser, et, le cœur flétri, chanter ces tendresses coupables qu'on ne pouvait toujours cacher; le roi, qui venait rarement à Paris, fixa son séjour au Louvre pour quelque temps, afin d'être moins exposé aux regards de la cour : « Le terme venu de l'accouchement, une femme de chambre de madame de Montespan, en qui le roi et elle se confiaient particulièrement, monta en carrosse et fut dans la rue Saint-Antoine chercher un nommé Clément, fameux accoucheur, à qui elle demanda s'il voulait venir avec elle pour en accoucher une qui était en travail : on lui dit que s'il voulait venir, il fallait qu'il consentît à avoir

(1) Poquelin-Molière avait vécu publiquement avec la mère ; Armande étant née en 1646, on la disait la fille du baron de Modène. L'auteur du pamphlet : *La fameuse comédienne*, fait des suppositions plus odieuses.

les yeux bandés, parce qu'on désirait qu'il ne sût pas où il allait. Clément, à qui de pareilles choses arrivaient souvent, voyant que celle qui venait le chercher avait l'air honnête, répondit qu'il était prêt à tout ce qu'on voudrait; les yeux bandés il monta dans un carrosse avec elle, d'où, étant descendu après avoir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un appartement superbe, et on lui ôta son bandeau (1). »

Tout était romanesque jusqu'ici; le récit du chroniqueur continue : « et on ne lui donna pas le temps d'examiner le lieu où il était; une fille qui était dans la chambre éteignit les bougies, après quoi, le roi, qui était caché derrière le rideau du lit, lui dit de ne rien craindre; Clément lui répondit qu'il ne craignait rien, et s'étant approché, il tâta la malade; voyant que l'enfant n'était pas encore prêt à venir, il demanda au roi qui était auprès de lui, si le lieu était la maison de Dieu, où i n'était permis ni de boire ni de manger, que, pour lui, il avait grand faim; le roi, sans attendre qu'une des femmes qui était dans la chambre s'entremît pour le servir, s'en fut lui-même à une armoire où il prit un pot de confiture qu'il

(1) *Les amours de madame de Montespan avec le roi* dans les pamphlets de Bussy-Rabutin.

lui apporta, ainsi qu'un morceau de pain, en lui disant de n'épargner ni l'un ni l'autre et qu'il y en avait encore au logis ; le roi fut même quérir une bouteille de vin et lui versa deux ou trois coups. Comme Clément eut bu le premier, il demanda au roi s'il ne boirait pas bien aussi, et le roi lui ayant répondu que non, il lui dit en souriant que la malade n'en accoucherait pas si bien, et que s'il avait envie qu'elle fût délivrée promptement, il fallait qu'il bût à sa santé (1). »

Cette scène si curieuse d'intérieur, où s'était abdiquée la fierté de Louis XIV, continua pendant près de deux heures : « Madame de Montespan, dans de cruelles douleurs, tenait la main du roi qui l'exhortait à prendre courage, et il demandait à chaque instant à Clément, si l'affaire serait bientôt finie ; le travail fut assez rude, quoiqu'il ne fût pas bien long, et madame de Montespan étant accouchée d'un garçon, le roi en témoigna beaucoup de joie ; mais il ne voulut pas qu'on le dît sitôt à madame de Montespan, de peur que cela ne nuisît à sa santé. Clément ayant fait tout ce

(1) Julien Clément, le fameux accoucheur, Provençal d'origine (Arles), était aussi jovial que bon praticien : Louis XIV le prit en grande amitié et lui accorda des lettres de noblesse avec la clause expresse et très-belle : « que jamais il ne pourrait refuser son secours aux femmes qui, dans la même position, le réclameraient. »

qui était de son métier, le roi lui versa lui-même à boire, après quoi il se remit sous le rideau du lit, parce qu'il fallait allumer de la bougie, afin que Clément vît si tout allait bien avant de s'en aller. Clément ayant assuré que l'accouchée n'avait rien à craindre, la femme qui était allée le quérir lui donna une bourse où il y avait cent louis d'or; elle lui rebanda les yeux après cela, puis, l'ayant fait remonter en carrosse, on le ramena chez lui avec la même cérémonie (1). »

Tel fut le mystère dont le roi environna le premier accouchement de madame de Montespan; Louis XIV se montra ce qu'il avait toujours été avec mademoiselle de La Vallière, homme de ménage pour ses maîtresses, très-empressé, comme le mari le plus ardemment préoccupé de ses devoirs. Cet amour excessif pour ses enfants même illégitimes pourrait certainement s'expliquer, s'excuser; il était le résulat d'un sentiment de bonté générale, mais il outrageait la loi éternelle du mariage; le roi, par le sentiment excessif de sa divinité païenne, arrivait à cette conclusion : « qu'il était comme monarque au-dessus des lois ordinaires et que dans l'Olympe où les poëtes

(1) Ce récit curieux est encore dans les pamphlets publiés sous le nom du comte Bussy-Rabutin.

et les artistes l'avaient placé, comme le Jupiter d'Homère, il pouvait se transformer pour ses plaisirs et honorer la terre de ses amours. »

Il était impossible que les soins tendres et passionnés du roi pour la marquise de Montespan fussent ignorés de la duchesse de La Vallière, son amie de tous les jours, sa compagne presque obligée d'appartement. La jeune duchesse aurait accepté peut-être cette situation partagée, si madame de Montespan n'eût pas gardé un caractère superbe et railleur qui la rendait insupportable même à ses amies ; l'orgueil de mademoiselle de La Vallière souffrait donc beaucoup des froideurs du roi et des dures paroles de madame de Montespan ; déjà une fois elle s'était retirée de la cour au couvent, sans désir d'une profession religieuse ; une seconde fois, elle prit cette sainte résolution, et en secret du roi elle partit pour se retirer aux carmélites de Chaillot (1) ; si elle n'avait point encore le dessein définitif de prendre le voile, elle voulait briser brusquement des rapports qui lui étaient si durs et si lamentables. Un jour, en vain, on la chercha dans ses appartements ; elle avait disparu pour s'abriter dans un couvent.

(1) Chaillot était alors un village fort à la mode, à cause de sa proximité du Cours-la-Reine, planté par Anne d'Autriche.

Il y avait ce caractère particulier dans cette société du XVIIe siècle, où les idées religieuses n'étaient point encore profondément altérées, qu'il y avait toujours une ressource contre les égarements et des asiles ouverts au repentir; mademoiselle de La Vallière avait un attrait invincible pour le couvent; l'idée religieuse la saisissait au cœur dans tous ses désespoirs, et tôt ou tard la maison de Dieu serait sa retraite bien-aimée. Cette fois encore, mademoiselle de La Vallière fut arrachée des Carmélites de Chaillot; le roi chargea le ministre Colbert de la mission particulière de ramener la duchesse à la cour; madame de Montespan elle-même la rappelait avec les plus vives instances, comme une tendre amie dont elle ne pouvait se passer (1). Le roi fit valoir toutes les considérations, même l'avenir de ses enfants; et mademoiselle de La Vallière revint prendre sa place auprès de Louis XIV, et de madame de Montespan qui désormais l'entoura de distinctions particulières. Ce fut pendant deux ans un intérieur assez étrange, un double ménage; Louis XIV vivait au milieu de ses deux maîtresses sans trop se gêner, tantôt amoureux attentif auprès de madame de Montespan, tantôt

(1) Lettre de madame de Sévigné, 1771.

auprès de mademoiselle de La Vallière, et cela d'une façon presque régulière, brodant, avec ses mœurs orientales, ces adultères de quelques infidélités parmi les filles d'honneur de la reine, la pauvre infante Marie-Thérèse. Dans l'intérêt de sa jalousie, et peut-être aussi de la morale un peu outragée, madame de Montespan obtint la réforme du charmant institut des filles d'honneur de la reine et des princesses : on dit que ce fut à l'occasion de quelques intrigues trop faciles et trop publiques, et de la criminelle aventure de mademoiselle de Guerchi et du duc de Vitry rapportée par les pamphlets (1), que cette institution fut modifiée. Madame de Montespan pouvait craindre surtout les galanteries du roi, qui toujours aimable pour les filles d'honneur, passait une partie de ses journées dans leurs appartements.

S'il put y avoir des causes scandaleuses pour motiver cette réforme, il y en eut de supérieures : les mœurs, les habitudes de la cour se modifiaient avec les conditions de la monarchie;

(1) On peut voir dans le recueil Maurepas les couplets licencieux sous le titre de la *Fronde :*

Guerchi tu ravis tout le monde.

Le président Hénault, l'ami de Voltaire, fort libre dans ses mœurs, a fait un mauvais et licencieux sonnet sous le titre de l'*Avorton.*

le temps était passé des façons alertes de ces filles d'honneur de la reine, de ces mousquetaires hardis, désinvoltés, des escalades de balcon, de ces duels à la lueur d'un oratoire de Madone; de ces costumes de vrais gentilshommes, moitié soudard, moitié galant, aux moustaches crochues, aux belles royales sous le menton; la royauté absolue, compassée, de Louis XIV, avait supprimé tout cela, et, avec ces mœurs alertes de mousquetaires, devait disparaître tôt ou tard la gracieuse institution des filles d'honneur de la reine. Anne d'Autriche, leur protectrice, mourait en ce temps (1); deux années plus tard, la grande voix de Bossuet s'écriait : « Madame se meurt, Madame est morte! » Madame Henriette avait aimé et protégé les filles d'honneur. Tout changeait ainsi dans les formes de la cour : autour du soleil, il n'y avait plus que des satellites; Louis XIV se faisait raser le menton, prenait la grande perruque et un juste-au-corps rubanné; chaque pas était régulier, chaque démarche réfléchie, chaque mot étudié. Désormais nulle façon libre; des scandales domestiques, mais aucune idée indépendante; les amours du roi prenaient quelque chose de cérémonieux dans leurs changements

(1) 20 janvier 1666.

mêmes. C'était dans les appartements que vivaient ses favorites, à la façon des sultanes de Bajazet. Racine prenait cette livrée dans ses tragédies et justifiait le sérail. On entrait en pleine monarchie orientale ; les poëtes aidant, Louis XIV était au rang des dieux; et Versailles devenait une contrefaçon de Byzance avec ses théâtres, ses hippodromes. Tout y respirait le paganisme.

XII

INFLUENCE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DE MADAME DE MONTESPAN.

1670—1680

Au point de vue de l'administration et de la politique, l'action intime de la duchesse de La Vallière avait été à peine remarquée; sa famille n'avait eu que peu de prérogatives personnelles et d'honneurs; seulement, le roi avait permis que le duché de La Vallière fût transféré au frère de la duchesse comme s'il s'agissait d'un fief de famille (1). Toute la tendresse, toute la munificence du roi s'étaient portées sur les deux enfants vivants encore, mademoiselle de Blois et le comte de Vermandois, car Louis XIV apportait une sorte d'affectation à grandir ses enfants illégitimes. En dehors de cette puissance

(1) Le duc de La Vallière n'eut jamais d'autre titre que celui de grand fauconnier de France, dignité purement honorifique transmise à son neveu, qui recueillit de si grands trésors bibliographiques. La bibliothèque de La Vallière fut une des grandes merveilles du XVIIIe siècle.

d'amour et de maternité, la duchesse n'avait exercé aucune action politique ; elle ne l'avait pas même recherchée. Sa vie était trop retirée pour cela.

Il n'en avait pas été ainsi de la marquise de Montespan, qui tenait par sa naissance à une des ambitieuses lignées de France ; son frère, le duc de Vivonne, gentilhomme fort spirituel et caustique, très-brave assurément, méritait-il la fortune royale que sa sœur lui assurait sur terre et sur mer ? le commandement suprême des galères, le titre de maréchal de France ? Il devait donc beaucoup au roi et à la marquise de Montespan. Comme le duc de Vendôme, le duc de Vivonne appartenait à cette société de gentilshommes un peu mécréants (l'école de Gassendi) qui profitaient des passions de Louis XIV pour développer en lui tous les mauvais principes. Ce fut le duc de Vivonne qui obtint, par le crédit de madame de Montespan, que le *Tartufe* serait joué même devant la cour et à l'hôtel de Bourgogne (1). Avec le sentiment de haute fermeté qui distingua toujours

(1) J'ai dû rechercher l'origine du *Tartufe ;* le premier canevas de la pièce est de l'épicurien Chapelle ; le manuscrit, corrigé de la main de Chapelle, était aux mains d'une famille parlementaire : Grimarest (*Vie de Molière*, édition de 1705) l'avait vu : « Une famille de Paris (dit Moréri) possède ce manuscrit. » (*Dictionnaire critique*, édition de 1732.)

la magistrature, le premier président du Harlay (grand nom entre tous), s'opposa fermement à la mise en scène de cette déclamation publique contre la piété; ce fut alors que Molière, selon la tradition, osa ce mauvais jeu de mots : « On ne jouera pas *Tartufe* ce soir, parce que M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » En vérité, appartenait-il au directeur d'une troupe de théâtre d'insulter ce que le monde doit respecter et honorer, le premier président d'une grande compagnie judiciaire! M. du Harlay était un magistrat grave, austère, pieux, et une troupe de baladins osait lui jeter l'injure à la face, et le présenter à tous comme un Tartufe. La résistance du parlement fut vaincue, au reste, par le crédit du duc de Vivonne et par l'influence de madame de Montespan. *Tartufe* fut mis au théâtre.

C'était le temps de ces réunions de Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, Chapelle (1), Bachaumont, l'abbé de Chaulieu, au cabaret de la *Pomme-de-Pin*, ou de la *Croix-de-*

(1) On ne peut dire toute l'influence de Chapelle sur la littérature d'alors : on l'appelait ivrogne, et cependant il corrigeait Boileau, donnait des leçons à Racine. C'est Chapelle qui donna cette spirituelle définition de Bérénice :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Lorraine, rue du Colombier (1), ou au logis de Ninon de l'Enclos, au Marais (le pauvre Scarron venait de mourir), et plus souvent encore à l'hôtel du Temple, chez le duc de Vendôme, ce dégoûtant épicurien ravagé, défiguré par les maladies honteuses. En présence de ce prince toujours au lit ou sur sa chaise percée, on osait les discussions les plus hardies, les plus licencieuses; cette troupe de débauchés, toujours dans l'ivresse, n'avait pas même le respect de Dieu; et de cette société crapuleuse découlait le venin d'irréligion parmi les grands seigneurs : Vivonne, Bouillon, et même Sévigné et La Fare.

Élèves que j'ai faits dans la loi d'Épicure (2).

Oui, c'est cette société d'Épicure qui revit dans ces doux vers de Chaulieu sur la destinée de l'âme.

Là dans l'instant fatal que le sort m'aura mis,
J'espère retrouver mes illustres amis.
La Fare avec Ovide, et Catulle et Lesbie,
Voulant plaire à Corinne ou caresser Julie (3).

Tous les hommages sont à Ninon, cette idole de la foi épicurienne.

(1) Le nom de la Croix-Rouge vient de là.
(2) Vers de Chapelle.
(3) Poésies de l'abbé de Chaulieu.

A Ninon de qui la beauté
Méritait une autre aventure
Et qui devait avoir été
Femme ou maîtresse d'Épicure (1).

Les passions effrénées du roi autorisaient la licence des esprits, et madame de Montespan se fit la protectrice de tous ces poëtes qui venaient brûler l'encens à ses pieds; et à côté d'elle, Vivonne, Bouillon, Vendôme, d'Effiat, tendaient la main à cette littérature désordonnée. Ce fut à madame de Bouillon que la plupart des contes licencieux de La Fontaine furent dédiés; or, à moins de supposer une société sans oreilles, était-il possible que le pouvoir ne fût pas profondément ébranlé et la société tôt ou tard perdue?

Les contes de La Fontaine attaquaient toutes les institutions que la société respecte et qui font la garantie de la famille (2) : c'étaient des traductions, il est vrai, ou des imitations de Boccace, ou de Cervantes; qu'importe, les bonnes mœurs n'en étaient pas moins outrageusement insultées : c'étaient des maris trompés, supportant leur honte par des motifs d'intérêt, des femmes rusées, de jeunes filles enivrées de la débauche des sens, et

(1) Vers de Chapelle.
(2) Le privilége du roi pour les contes de La Fontaine est de 1669.

les paroles étaient encore moins décentes que l'idée ; le bonhomme jetait ses baisers lascifs sur la chasteté chrétienne. Il était bien courtisan, bien abaissé devant les grands celui qu'on appelait le naïf La Fontaine ; j'en trouve encore un exemple dans le livre XIe de ses fables : *Les Dieux voulant instruire le fils de Jupiter*, fable destinée au duc du Maine ; La Fontaine ne le déguise pas.

Jupiter (Louis XIV) eut un fils qui se sentant du lieu
Dont il tirait son origine
Avait l'âme toute divine.
L'enfance n'aime rien : celle du jeune dieu,
Faisait sa principale affaire
Des doux soins d'aimer et de plaire,
En lui l'amour et la raison
Devançant les temps dont les ailes légères
N'annoncent que trop tôt, hélas ! chaque saison.
. . . . . .
Jupiter cependant voulut le faire instruire.
Il assembla les dieux et dit : « J'ai su conduire
Seul et sans compagnon jusqu'ici l'univers ;
Mais il est des emplois divins
Qu'aux nouveaux dieux je distribue.
Sur cet enfant chéri j'ai donc jeté la vue.
C'est mon sang, tout est plein déjà de ses autels.
Afin de mériter le rang des immortels,
Il faut qu'il sache tout. » Le maître du tonnerre
Eut à peine achevé que chacun applaudit.
Pour savoir tout, l'enfant n'avait que trop d'esprit.
« Je veux, dit le dieu de la guerre,
Lui montrer moi-même cet art
Par qui maints héros ont eu part

Aux honneurs de l'Olympe et grossi cet empire.
Je serai son maître de lyre,
Dit le beau et docte Apollon.

. . . . . .

Quand ce vint au dieu de Cythère,
Il dit qu'il lui montrerait tout.
L'Amour avait raison ; de quoi ne vient à bout
L'esprit joint au désir de plaire ?

Ainsi, aux yeux de ces poëtes, de ces flatteurs, Louis XIV était Jupiter, ses fils adultérins des dieux ; le vice sentait l'ambroisie et La Fontaine pouvait paisiblement écrire ses contes licencieux, la cour ne s'en offensait pas. Et comment aurait-elle poursuivi, flétri La Fontaine ? Est-ce que madame de Montespan n'outrageait pas publiquement les saintes lois du mariage ? Est-ce qu'il n'y avait pas des parents satisfaits de ces honneurs publics rendus à la maîtresse du roi ? Il existait donc une sorte de complicité entre tous. Les poëtes, les écrivains profitaient de la débauche des princes pour faire triompher leurs maximes. La Fontaine, Molière, Boileau, se mirent au services des mauvaises passions du roi ; et pour cela ils recevaient des gratifications, des encouragements de sa main ; ils se faisaient ses poëtes.

L'influence de madame de Montespan fut très-considérable sur le choix des ministres d'État ; elle contribua à très-affaiblir la puissance de Col-

bert, fort dévoué à mademoiselle de La Vallière et aux premières amours du roi depuis la chute de Fouquet; les formes, les idées un peu bourgeoises de Colbert allaient mal aux habitudes hautaines et fort glorieuses de madame de Montespan. Jamais la fière marquise n'avait réfléchi à ce que pouvait coûter une œuvre ou la réalisation d'une pensée, quand elle était en rapport avec les grandeurs monarchiques, la puissance et la gloire du roi; madame de Montespan devait préférer Louvois, le seul véritable homme d'état du siècle de Louis XIV; esprit formé aux luttes, méprisant toutes les résistances, Louvois était de l'école du cardinal de Richelieu, avec cette différence, néanmoins, qu'il trouvait le principe monarchique consolidé et les oppositions amoindries; il pouvait donc diriger vers la guerre et la conquête toute l'énergie que Richelieu avait apportée dans sa lutte contre les partis (1).

Il en résultait aussi que sous madame de Montespan, l'influence de M. de Pomponne devait également s'affaiblir et s'éteindre : Pomponne appartenait à la famille des Arnaud, à cette coterie des Nicolle de Port-Royal, très-instruite, honnête, mais insupportable pour un gouvernement ferme.

(1) Voir mon *Louis XIV*.

M. de Pomponne avait fait tout son possible pour se ployer aux nouvelles idées de la cour, aux intérêts de madame de Montespan, à cette famille illégitime qui se groupait autour du roi, et il ne pouvait plus correspondre au système absolu de Louis XIV, quand il avait tous ses amis parmi les anciens frondeurs. On peut voir le regret qu'ils expriment sur sa disgrâce : à leurs yeux c'est presque un nouveau Fouquet (1); il semble que le dernier reflet de la Fronde s'est effacé de la cour par la disgrâce de Pomponne.

Les guerres de Louis XIV, faites pendant le doux règne de mademoiselle de La Vallière, ne furent qu'un développement de la vieille rancune contre l'Espagne, une dette payée à l'ancien système; le roi fit la campagne avec l'épée de la noblesse frondeuse, sous Condé et Turenne; elle donna les Flandres à la France; elle mit un moment dans ses mains la Franche-Comté par le traité d'Aix-la-Chapelle (novembre 1668). Je ne dis pas que mademoiselle de La Vallière ait exercé une grande influence sur la direction de cette guerre; mais comme elle se faisait contre la maison d'Espagne, la propre famille de la reine

(1) Lettres de madame de Sévigné : elle donne d'immenses regrets à M. de Pomponne. (Livre 2.)

Marie-Thérèse, la femme légitime, les amours du roi pour mademoiselle de La Vallière durent en profiter, car la reine était une infante.

La nouvelle guerre, toute sous l'influence de la marquise de Montespan, fut une vengeance de l'orgueil blessé ; les Hollandais insultaient Louis XIV : « Abaissé sous l'influence d'une femme perdue, » disaient leurs pamphlets. Le passage du Rhin fut tout chevaleresque ; il aboutit à la prise d'Anvers, à la marche rapide sur Amsterdam ; on voulait punir cette république de commerçants et de pamphlétaires. La marquise de Montespan ne pouvait souffrir que le soleil de Louis XIV fût obscurci ; son règne fut celui de la noblesse de cour (1), qui succédait à l'esprit gentilhomme. Il fallait voir comme toutes ces nobles races partaient alertes et joyeuses ; madame de Montespan en était comme l'expression, pour la forme, l'esprit, l'élégance ; issue de ce monde de haute noblesse, elle était la déesse de la maison du roi : mousquetaires, chevau-légers, gendarmes ; son regard inspirait la gloire, sa voix la commandait à tous. La guerre contre la Hollande fut à cette époque une

(1) Boileau, le poëte officiel, s'écriait à l'occasion de cette campagne :

Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire !

noble bravade de l'esprit gentilhomme ; refuser de suivre le roi eût été félonie. On peut lire dans les lettres de madame de Sévigné, avec quelle joie son fils allait se placer à la tête de son régiment : si la mère tremblait pour les jours de son enfant, la châtelaine lui dictait son devoir de gloire. On exalte beaucoup la femme romaine dans les colléges, et l'on oublie que dans les manoirs de la noblesse il y avait tous ces dévouements avec moins d'ostentation et plus de grâce.

Le ministre de la prédilection de madame de Montespan, je le répète, ce fut Louvois, de cette famille Le Tellier, si grande, qui s'associa franchement à l'œuvre de Louis XIV (1). Louvois fut l'homme d'État, Colbert le commis jaloux, fort inressé au reste (2) pour sa propre fortune. Avec Colbert, la France n'aurait jamais accompli ses vastes conquêtes, ses agrandissements de frontières: tout le règne de Louis XIV se fût absorbé dans la fondation de quelques fabriques protégées, ou de quelques académies pédantes, ce sont-là les œuvres

(1) Le chancelier Michel Le Tellier, avait été le conseiller et fut le successeur de Mazarin. Il avait été secrétaire d'État de la guerre.

(2) Colbert, au reste, avait fait sa part de fortune ; il était devenu aussi riche et aussi fastueux que Fouquet. Le seul château de Sceaux avec des embellissements lui coûtait 2,000,000 de livres ; il le revendit 2,500,000 à la duchesse du Maine.

des esprits secondaires dans la vie des États ; ceux qui les grandissent et les élèvent, ne voient ces sortes d'intérêts, ces broderies à un vaste système, que comme des accessoires. On reproche à Louvois ses cruautés militaires dans une campagne décisive, quand il s'agissait de protéger et d'agrandir la France. Il y a des nécessités de guerre ; les actions des conquérants ne se jugent pas avec la condition habituelle de l'humanité ; mais par les résultats. Les grands systèmes ont leurs grandes fatalités !

XIII

LE CHATEAU DE VERSAILLES. — LES PREMIÈRES FÊTES DU ROI.

1680—1685

Versailles avait été commencé par ses splendides jardins, dessinés sous le pavillon de chasse de Louis XIII. Dans le parc respirait l'histoire des amours de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière ; le roi en avait conçu la pensée, lors de la fête donnée par Fouquet dans le château de Vaux ; il avait essayé les premiers effets du parc et des jardins, dans ces palais de fleurs et d'eau qui furent appelés l'*Ile enchantée.*

Le Nôtre fut chargé de dessiner un jardin sous les yeux du roi même, les bâtiments neufs durent s'élever sur la hauteur comme une addition au rendez-vous de chasse : Au pied de ces bâtiments, de vastes escaliers de marbre conduisaient d'un côté à la pièce de Neptune, et de l'autre à la pièce d'eau (1) que creusait le régiment des suisses.

(1) Louis XV fit quelques changements qui subsistent encore aujourd'hui.

Au bas de l'orangerie, une pièce d'eau tranquille, où se miraient les cygnes : des orangers, des grenadiers, des citronniers en fleurs, abrités par les bois de Satory ; au centre, une vaste allée, terminée par un lac ou canal pour les fêtes aux flambeaux ; de droite et de gauche, un parc semé d'allées et de bosquets. On pouvait remarquer une Diane chasseresse en marbre ionien ; ses traits reproduisaient mademoiselle de La Vallière, le roi, voulant rappeler ces mystérieux rendez-vous de Versailles, avec la jeune fille, qui chaste comme Diane, avait lancée ses traits et s'était retirée dans les solitudes profondes. Les jardins de Versailles étaient un mythe ou plutôt une idylle royale récitée en l'honneur de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière. (1) L'idée païenne respirait sur ce marbre, elle se révélait dans le groupe admirable du bain d'Apollon sous les traits du roi Louis XIV. Les nymphes reproduisaient les atours de ces divinités qui servaient ses amours et ses caprices : « le dieu du jour est servi par ses nymphes favorites, qui le baignent dans les parfums (2). »

(1) *Description de Versailles*, par ordre du Roi, 1697.

(2) Cette pièce du parc est encore appelée les bains d'Apollon ; elle a été souvent reproduite et gravée.

Les bâtiments neufs de Versailles se ressentaient partout de la vie glorieuse de madame de Montespan ; si les parcs, les jardins, les bosquets respiraient l'amour, le palais était dessiné pour la gloire, comme un poëme épique tout entier qui se développait progressivement. Lorsque Mansard fut chargé d'en dessiner les bâtiments, il voulait d'abord renverser le vieux château de Louis XIII, pour être plus libre dans sa splendide construction. Le roi s'y opposa ; il ne voulut pas briser les traditions, mais les développer seulement, sous les idées nouvelles qu'il s'était faites de la monarchie : Louis XIII était son père et son prédécesseur ; il voulait dépasser sa gloire, mais il ne voulait pas effacer le souvenir du roi de France.

D'après le plan arrêté par Mansard, il devait y avoir d'abord un vaste bâtiment au centre destiné aux appartements du roi ; en opposition à toutes les formes des châteaux de Henri IV et de Louis XIII, qui consistaient en un grand pavillon, deux ailes et deux autres pavillons en la forme des Médicis, comme le palais ducal de Florence ; Mansard avait conçu un plan de grandeur et d'adulation qui tenait aux idées presque idolâtres que Louis XIV se faisait alors de la royauté. Un splendide bâtiment à colonnes artistiquement décorées qui avançait sur la terrasse, était destiné au roi

seul et à son service; les appartements des favorites étaient dans le petit escalier; le lit de S. M. était placé de telle manière que les premiers rayons du soleil levant devaient saluer le roi. Louis XIV n'avait-il pas le soleil pour devise? En arrière de ce premier palais, deux immenses ailes destinées à la cour, salle des gardes, œil de bœuf, logement des capitaines, premiers gentilshommes, gouverneur du château. Les appartements de la reine étaient dans le bâtiment du centre, de plein-pied avec ceux du roi; ils avaient une égale splendeur (1), mais peu de communications si ce n'est en cérémonie.

Les artistes qui devaient concourir à l'œuvre de Louis XIV étaient nombreux et d'un mérite hors ligne; j'ai cité déjà Le Nôtre pour les jardins; Mansard pour les bâtiments; Lebrun pour les peintures héroïques, les batailles d'Alexandre et de Pyrrhus, les guerres colossales de Constance et de Maxence; avec ce grand artiste, on pouvait compter Mignard, Philippe de Champagne, dont les portraits sont incomparables; Jouvenel,

(1) M. le Bibliothécaire de Versailles a pris soin de noter les sommes que le château de Versailles a coûté : en définitive l'œuvre reste : combien d'autres dépenses plus considérables sont tombées sans laisser de traces? Que serait aujourd'hui Versailles sans son château? Y aurait-il même une bibliothèque ?

Houasse, Audran : et pour la sculpture, Coisevox, Girardon, Marsy, Regnaudin, et le grand Puget; puis à ces noms si connus, il faut en ajouter deux autres aussi grands parmi eux, car ils ne furent que de simples ouvriers; Rennequin et André-Charles Boule.

Swalm Rennequin, liégeois, dont les biographes français ont fait Rennequin, fils d'un charpentier, qui ne savait ni lire ni écrire, avait fait son éducation d'ouvrier chez son père, habile à construire des machines destinées à l'écoulement des eaux dans les mines de charbon de terre, les houillières et les tourbières (1); il y avait acquis une telle perfection, avec une renommée si grande, que Louis XIV le fit appeler à la cour pour lui confier la construction d'une machine hydraulique, qui pourrait donner de l'eau aux vastes jardins de Versailles. Rennequin venait de conquérir une célébrité nouvelle par la construction d'une machine au château de Moldave, près de Liége, qui élevait l'eau à 250 pieds au-dessus de son niveau; le roi espérait donc que Rennequin donnerait la vie aux merveilles d'eaux qui entraient alors dans les splendeurs de toutes les décorations des parcs

(1) Swalm Rennequin était complètement illettré. Son biographe dit : *Erat interim Rannequinius fere αναλφαβητος sed manuariâ arte excellens.*

et des jardins. L'œuvre commença avec un incontestable succès par le barrage de Bougival et de Louvecienne ; ces chutes mettaient en mouvement trois étages de pompes, qui lançaient des jets, d'abord dans un vaste réservoir en forme de tour, à 476 pieds au-dessus de la rivière, et de cette tour par une pente naturelle, les eaux portées à travers l'aqueduc monumental de Marly, les conduisaient jusqu'à Versailles, pour se répartir dans le réservoir (1). Cette œuvre considérable, un simple ouvrier l'avait accomplie; et l'on remarquera que toutes les conceptions de génie viennent des artisans; les savants de profession ne sont que des théoriciens stériles, qui expliquent ou analysent l'œuvre, après que le talent solitaire du travailleur l'a devinée et accomplie.

C'était encore un simple ouvrier que Charles Boule, fils d'un ébéniste du faubourg Saint-Antoine, le merveilleux (2) créateur de ces meubles qui peuvent à peine se payer avec de l'or; les véritables *Boules,* aujourd'hui si rares, sont un mé-

(1) La machine de Marly a été aujourd'hui simplifiée à l'aide de la vapeur. Une inscription y a consacré la mémoire de Rennequin, affilié à l'ordre de Saint-François.

(2) Boule, né en 1642, vécut fort vieux et ne mourut qu'en 1732 sous le roi Louis XV : sa dernière manière est la plus belle, la plus sérieuse.

lange de bois de l'Inde, du Brésil, ivoire, cuivre, quelquefois de l'argent et de l'or incrustés avec tant d'art qu'on y voit des fruits, des fleurs, des portraits, même des batailles, une sorte de tapisserie des Gobelins sur métaux. Boule fut chargé de meubler Versailles sans limites de dépenses et sans prix convenu. Le roi, pour le récompenser, le nomma graveur des sceaux, avec 2,500 livres de traitement. André-Charles Boule, que les lettres patentes du roi qualifiaient : « d'écuyer, de sculpteur en mosaïque, inventeur de chiffres, » était annobli par Louis XIV, de préférence à ces théoriciens qui peuplaient les académies.

Versailles était loin d'être achevé que déjà Louis XIV venait s'établir dans le pavillon du centre, placé au soleil levant, qui idéalisait la puissance royale. La marquise de Sévigné, qui vint visiter Versailles, en 1674, retrace le tableau de la cour à cette époque (1). « Je fus samedi à Versailles avec les Villars : à sept heures, le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes connus, madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, enfin tout ce qu'on appelle la cour de France, se trouvait dans ce bel

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, 1694.

appartement. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud en plein été, on y passe d'un lieu à un autre sans faire presse nulle part; un jeu de reversi donne la forme et le ton ; le roi est auprès de madame de Montespan qui tient les cartes; mille louis sont répandus sur un tapis ; il n'y a pas d'autres jetons. Sérieusement, c'est une beauté surprenante que celle de madame de Montespan; elle était habillée de point de France (1), coiffée sur les deux tempes, de mille boucles lui tombant sur les joues, des rubans noirs à sa tête, les perles de la maréchale de l'Hôpital, embellie de bracelets et de pendeloques de diamants, point de coiffe, en un mot une triomphante beauté fort admirée par tous les ambassadeurs. »

Il faut remarquer que c'est une femme d'esprit, toute d'opposition, un peu frondeuse, qui juge ainsi madame de Montespan et la cour de Versailles. Madame de Sévigné ajoute : « Cette agréable confusion, sans confusion de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusqu'à six ; s'il vient des courriers, le roi se retire un moment pour lire ses lettres, puis il revient; il y a toujours

(1) La dentelle ; industrie que Louis XIV favorisait pour faire concurrence à l'Angleterre et à la Hollande.

quelque musique qu'il écoute ; il cause avec les dames qui ont cet honneur ; enfin il quitte le jeu à 6 heures ; les poules (au jeu) sont au moins de 700 louis, les grosses de 1000 à 1200 ; on parle sans cesse et rien ne préoccupe : combien avez-vous de cœur, j'en ai dix, j'en ai trois, et d'Angeau est ravi de tout ce caquet; il découvre les cartes, il tire ses conséquences (1). On monte en calèche à six heures; le roi, madame de Montespan, madame de Thiange, puis M. d'Heudricourt; ces calèches sont ainsi faites qu'on ne se regarde point, on est tourné du même côté. Une fois la cour attroupée, tout le monde va à sa fantaisie; on va sur le canal dans des gondoles ; on trouve de la musique; on revient à dix heures, on trouve la comédie. Minuit sonne, on fait la *media noche*. Voilà comment se passe le samedi. »

Il n'est pas de tableau plus vrai de la cour de Louis XIV, au milieu du nouveau Versailles, et du caractère du roi commandant ses distractions compassées. Le château était son œuvre : Il n'y avait jamais eu dans ses vastes et riches appartements des vestiges de la Fronde encore vivants à Saint-Germain !

(1) Le marquis de Dangeau était réputé fort habile et un peu tricheur au jeu ; on le savait favori du roi.

XIV

SOUVERAINETÉ DE MADAME DE MONTESPAN. — RETRAITE DE MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE. — PRISE DE VOILE.

1680—1685

La marquise de Montespan était traitée en souveraine; on le savait à la cour et tous les hommages venaient à elle; la marquise soutenait ce rang par son incomparable beauté et surtout par cet esprit railleur et charmant qui savait plaire au roi et se renouveler sans cesse; aucun courtisan n'échappait à la critique médisante de madame de Montespan; elle savait les saisir par le côté ridicule; et Louis XIV, qui avait le grand défaut de la raillerie; (la faveur de Molière vint d'avoir admirablement servi cette caustitcité (1)), aimait à entendre la belle marquise, après la présentation de l'Œil-de-Bœuf, caricaturer chaque person-

(1) Louis XIV disait que Molière *farçait*. On a beaucoup parlé du déjeûner de Molière; je crois que ce fut un grand sarcasme jeté à la noblesse que le roi prenait à plaisir d'humilier.

nage avec ses petits défauts, et ses petits vices, sa figure et sa tournure. Madame de Montespan était fort blessante, mais son esprit et sa faveur faisaient tout passer. Cette faveur se manifestait par les grâces qu'elle obtenait pour sa famille ; on a déjà vu tout ce qu'elle avait fait pour le duc de Vivonne, son frère, fort méritant au reste (1) ; elle faisait donner par le roi aux Mortemart 800,000 livres pour payer leurs dettes et de plus 600,000 livres comme présent de noces au duc de Vivonne (un Mortemart encore), lorsqu'il épousa mademoiselle de Colbert.

La toute-puissance de madame de Montespan était trop souverainement établie pour qu'il y eût longtemps place encore pour mademoiselle de La Vallière, à cette cour sous la domination impérative d'une favorite hautaine, capricieuse et jalouse. La duchesse, qui avait obéi aux ordres du roi, en quittant pour la seconde fois le couvent, s'était trouvée à la cour dans une position fort délicate et qu'un noble cœur ne pouvait longtemps supporter. Louis XIV l'avait parfaitement traitée ; il cherchait souvent avec elle des entretiens particuliers, et le roi aimait avec idolâtrie ses deux en-

(1) Le duc de Vivonne était une des plus braves épées sur terre et sur mer ; il fut nommé maréchal de France en la promotion de 1692.

fants : mademoiselle de Blois et le comte de Vermandois, élevés pour ainsi dire sous ses yeux à la cour. Mais cette situation polie et un peu froide n'était pas celle que pouvait espérer, désirer, mademoiselle de La Vallière qui avait gardé tous ses souvenirs de passion ardente aux bosquets de Versailles. Il y avait une situation plus insupportable encore, la duchesse de La Vallière et madame de Montespan étaient deux anciennes tendres et bonnes amies (1) : la jeune Athénaïs de Tonnay-Charente avait été la confidente de Louise de La Vallière ; maintenant elle prenait sa place. Que de larmes dévorées en secret malgré la résignation la plus grande et la volonté la plus puissante de beaucoup souffrir : il y avait souvent des reproches, des mots blessants, de durs souvenirs et d'amères réminiscences.

Cette situation devint si insupportable que la duchesse de la Vallière tomba gravement malade, elle reçut pieusement les Saints-Sacrements et quelques traditions portent à penser que dès sa convalescence, la duchesse résolut de se consacrer à Dieu. On reporte à cette époque la rédaction d'un petit livre attribué à mademoiselle de

(1) Madame de Caylus, dit dans ses *Souvenirs*, que souvent elles pleuraient ensemble.

La Vallière sous ce titre : *Reflexions sur la miséricorde de Dieu* (1). On peut justement douter que mademoiselle de La Vallière ait écrit ce petit opuscule; mais il est incontestable que l'auteur a pris pour point de départ les sentiments et la situation de mademoiselle de La Vallière, afin de traiter cet immense sujet de la miséricorde de Dieu, qu'une âme aimante explique et comprend dans sa grandeur infinie (2). Ce livre n'est pas une de ces confessions personnelles, vaniteuses ou ordurières comme le dix-huitième, siècle, en inspira aux philosophes égoïstes, aux poëtes orgueilleux; mais une de ces révélations intérieures des douleurs et des désabusements de l'âme pécheresse; « tout est vide dans l'amour si ce n'est dans celui de Dieu; il faut donc tout attendre, tout espérer de sa miséricorde. » On dirait ce livre écrit ou inspiré par Fénelon à son entrée dans le monde.

Ici une question très-grave peut se présenter pour l'historien catholique; comment des évêques

(1) Cet opuscule parut pour la première fois en 1680 sans nom d'auteur. *Réflexions sur la miséricorde de Dieu par une dame pénitente.*

(2) L'opinion des bibliographes considérables est que ce livre n'est pas de mademoiselle de La Vallière, quoique depuis il ait été publié sous son nom.

d'une grande piété et d'une immense lumière, tel que Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, pouvaient-ils rester au milieu de cette cour où régnaient l'adultère et la concupiscence, les mauvais désirs et de tristes scandales? ne valait-il pas mieux imiter les solitaires de Port-Royal, réfugiés dans le désert pour gémir sur les dissolutions de la nouvelle Alexandrie, et faire leur salut? Les évêques avaient autrement compris leur devoir. Le catholicisme n'a jamais rien d'inflexible, de désespéré; il croit toujours au repentir et il l'attend; si les évêques et les confesseurs avaient brusquement rompu avec la cour de Louis XIV, auraient-ils pu agir sur son esprit avec autant de persistance, pour l'amener ensuite au repentir? et c'est en quoi l'esprit des jésuites différait de celui des jansénistes; les jésuites espéraient tout, et ne brusquaient rien; les jansénistes croyaient trop à la grâce individuelle, à l'inspiration solitaire, à l'éternité des peines, au petit nombre des élus : pour eux, point de Madelaines repentantes, point de ces tristes et douces pénitentes qui tôt ou tard viennent pleurer leurs fautes au pied des autels : ils n'aimaient que les consciences fermes et décidées, rares exceptions.

Les grands évêques restaient donc à la cour, malgré ces scandales, parce qu'ils s'y donnaient

une mission à remplir : ils savaient que dans l'âme de tous ces hommes passionnés et de toutes ces femmes pécheresse (1), il y avait deux parts bien distinctes : celle de l'entraînement et de la fougue des passions; puis la croyance, l'aiguillon du remords, la foi et la crainte que l'autre vie de récompenses et de châtiments inspirait à tous; ils ne désespéraient jamais de la conversion du pécheur, de ce besoin du salut qui était dans toutes les âmes, et les dogmes catholiques avaient pour cela des grâces infinies. Il y avait pour préparer ces solennelles conversions et ces repentirs, le carême, les Pâques, l'Avent de Noël, sans compter les époques extraordinaires, telles que le jubilé; dans ces temps de pénitence, les prédicateurs, les confesseurs reprenaient tout leur ascendant. Si l'Avent était prêché par Bourdaloue devant le roi et la cour, si le carême était annoncé par Bossuet, des paroles graves retentissaient jusqu'au fond des entrailles de l'auditoire; elles obtenaient presque toujours de bons résultats, un hommage à la morale par la cessation au moins momentanée des scandales (2) : si

(1) Il faut en excepter la société systématiquement impie des Vendôme et de l'Hôtel-du-Temple, de Ninon et du Marais.

(2) Louis XIV se séparait presque toujours de ses affections

les passions mauvaises l'emportaient encore, les coupables se souvenaient de leur salut; plus tard l'Église reprendrait ces âmes égarées: elle ne désespérait pas d'elles. Nulle occasion n'était perdue pour les évêques: une oraison funèbre racontait la vie tout entière de celui qui était là, étendu dans le sépulcre, et du sein de la mort, s'élevait le cantique du repentir; le cadavre secouant son linceul venait dire les vanités de la chair. Fléchier, Bossuet surtout, étaient admirables dans ces oraisons funèbres qui osaient châtier tous ces coupables grands et petits. Une prise de voile était encore l'occasion d'un de ces admirables tableaux des plaisirs impuissants du monde pour produire le bonheur, et de ces mille voix célestes de la vertu qui entraînaient l'innocence vers les joies infinies de la solitude et de la piété, ou au bonheur de la pénitence.

Ce fut dans ces pieuses pensées que madame la duchesse de La Vallière se résolut d'entrer définitivement en religion; depuis longtemps cette volonté était au fond de son âme, c'était avec joie qu'elle était venue se réfugier au couvent de Chaillot. Cette fois, ce ne fut pas seulement une pensée de solitude, mais la volonté définitive

illégitimes dans les grandes solennités de l'année : pour la religion, il y avait là de l'espoir.

de se consacrer à Dieu, généreuse et forte résolution : elle s'en ouvrit confidentiellement non pas à un religieux, à un confesseur, mais à un vieux soldat, à un ami de sa famille, à un de ces hommes de guerre, qui tout en combattant avec honneur les ennemis de leur pays, donnaient leurs pensées (1) à Dieu. Le maréchal de Bellefonds encouragea cette résolution. La duchesse de La Vallière était libre, sans liens de famille : ses enfants, le roi en aurait soin : le maréchal ne combattit même pas l'idée de prendre le voile dans l'ordre le plus austère, les Carmélites de la rue Saint-Jacques : un soldat comprend les sacrifices au devoir (2).

Les carmélites étaient soumises à la même règle que les Carmes dont elles étaient une émanation, ordre sublime qui se consacrait à la médecine des pauvres, à la guérison des épidémies, à toutes les misères humaines, à l'ensevelissement des morts. La société ne sait pas tout ce qu'elle a perdu par la suppression des ordres religieux : aux

(1) Le marquis de Bellefonds avait été ambassadeur à Madrid et à Londres en 1670. Il avait commandé en chef l'armée dans la campagne de Hollande et de Catalogne, et fut fait maréchal de France en 1668.

(2) Voyez correspondance de mademoiselle de La Vallière et du maréchal de Bellefonds, publiée par l'abbé Le Queulx. Paris, 1767.

grandes douleurs, ils donnaient la paix de l'âme; le monastère évitait le suicide aux cœurs désolés; les religieux enseignaient gratuitement les pauvres, ils ne pouvaient rien posséder en propre nom, tout était en commun; philosophes pratiques, ils avaient le grand dédain des richesses, et leurs vœux étaient la pauvreté; les carmes, les capucins, tous ces bons hommes, étaient les serviteurs, les serfs du peuple; ils le guérissaient avec leurs eaux merveilleuses et leurs simples: frères d'hôpital, chirurgiens, praticiens, ils étaient partout, accomplissant les devoirs les plus vils, sans autre salaire que le service de Dieu (1).

Les Carmélites avec la même règle des ordres mineurs, étaient vouées à la méditation et à la prière; elles s'abstenaient de viande : le jeûne absolu était prescrit trois fois par semaine (le jeûne, l'abstinence qui rappelaient à tous les douleurs du pauvre). Levées au son de la cloche à trois heures pour matines, leur sommeil n'allait pas au delà de quatre heures; elles portaient des vêtements de bure sur la chair et quelquefois un

(1) Tous les ordres mineurs étaient consacrés au service des pauvres ; ils ne pouvaient accepter aucun salaire, même un présent. On peut voir encore ce qu'étaient les ordres religieux par quelques débris qui restent encore : les sœurs de charité.

dur cilice; quand le peuple souffrait tant de privations, n'était-il pas utile que les grands vinssent apprendre dans le cloître ce qu'il y a d'angoisses dans la faim et la souffrance? Aujourd'hui nous sommes tous des orgueilleux et des épicuriens égoïstes qui ne pouvons comprendre le sacrifice; pour beaucoup le ventre c'est l'âme.

On peut lire dans la correspondance de mademoiselle de La Vallière et du maréchal de Bellefonds, à travers quelles hésitations, à travers quelles inquiétudes passa mademoiselle de La Vallière avant d'arriver à sa résolution définitive : ces lettres révèlent l'âme tendre, affectuense qui suit une irrésistible vocation.

Saint-Germain-en-Laye, 6 *décembre* 1673. — Vous serez surpris d'apprendre par d'autres que par moi, les bruits qui courent dans le monde sur ma retraite aux Carmélites, cela est public depuis dix ou douze jours sans que j'aie rien fait que ce que vous avez vu avant votre départ. Je crois que Dieu l'a permis pour me mortifier : on me fait mille difficultés sur le temps qui me paraît long ! Et que j'ai d'impatience de voir arriver le moment. Je vous jure que j'agis de bonne foi, et je me sens, par la grâce de Dieu, plus ferme, plus touchée que jamais.

11 *janvier* 1674. — J'ai été si mal depuis

Noël de ces importunes vapeurs dont vous avez entendu parler à nos amis, que je n'étais pas en état de former deux lettres de suite ; j'avais le cœur si troublé et l'esprit si abattu que j'étais honteuse de moi-même et me voulais mal de me trouver assez capable d'être réduite à cette extrémité par le chagrin que le monde me croyait. Cependant j'ai souhaité avec la même ardeur, l'exécution de mon dessein, et le cœur n'a pas changé un moment, quoiqu'il se soit trouvé sensible aux traitements différents que l'on éprouve ici. Toujours dominée par la malheureuse habitude de pécher sans aucune vertu, j'ai toutes les faiblesses d'esprit et du cœur. Mes affaires n'avancent point si je ne trouve aucun appui des personnes de qui je devais en attendre ; il faut que j'aie la mortification d'importuner le Maitre, et vous savez ce que c'est pour moi : le monde à ce que l'on dit désapprouve mon procédé, mais j'aurai grand tort de m'en plaindre : pourquoi le monde m'épargnerait-il quand je n'ai pas craint d'offenser Dieu à la face du monde. Je vous avouerai cependant, que j'y suis sensible, et si vous étiez ici vous me seriez d'une grande consolation. Je sens tout le besoin que j'ai de vous. Recommandez-moi du moins à Dieu ; j'attends tout de sa bonté ; il m'a trop fait de grâce pour m'abandonner.

Versailles, 8 *février* 1674. — Vous craignez pour moi et vous avez raison puisque je suis encore ici. Que voulez-vous? Je suis la faiblesse même; cependant je travaille à sortir du péril, c'est peut-être trop cordialement, je le dis à ma honte, mais je vous assure que c'est de bonne foi et avec dessein que ce soit au plus tôt. J'arrive des Carmélites : on y prie pour vous et pour moi, et c'est de là que nous devons attendre notre secours : je n'ai plus la hardiesse de vous rien dire de moi-même; je suis trop méprisable pour que je puisse écouter les avis que je pourrai donner et je renonce à le faire jusqu'à ce que j'ai prêché l'exemple.... Je suis au désespoir de me voir si peu avancée, et vous ne sauriez me faire plus de honte que je ne m'en fais en moi-même. Je suis cependant plus affermie que jamais, et quand on me donnerait toutes les grandeurs du monde je ne les changerais pas contre l'envie seule d'être Carmélite; je ne tiens au monde que par un fil; aidez-moi à le rompre. J'ai de la sensibilité et l'on a raison de vous dire que mademoiselle de Blois m'en a beaucoup inspiré. Je vous avoue que j'ai eu de la joie de la voir jolie comme elle l'était; je m'en faisais en même temps un scrupule, je la vois avec plaisir, je la quitterai sans peine. Accordez cela comme il vous plaira, mais je le sens comme

je vous le dis. Il faut que je parle au Roi, voilà toute ma peine. Quitter la cour pour le cloître ce n'est pas ce qui me coûte: mais parler au Roi, oh! voilà mon supplice. « Je m'expose à vous telle que je suis, ne m'en aimez pas moins, je vous prie, et que la pitié fasse en vous sur mon sujet, ce que l'estime en moi fera sur le vôtre. »

Enfin mademoiselle de La Vallière affronta toute crainte; elle en parla au Roi. — Cette fois Louis XIV ne s'opposa plus à la prise de voile de mademoiselle de La Vallière : il y avait chez le roi des tendances vers la piété; peut-être aussi était-il flatté dans son orgueil que celle qu'il avait connue jeune fille, pure et chaste, n'eut que deux passions dans sa vie; après le roi, Dieu. Toute la cour applaudit donc à cette résolution, qui fut définitivement prise par mademoiselle de La Vallière (1) : prosternée aux pieds de la reine, elle lui demanda tout haut pardon, devant toute la cour, de ses offenses et de ses convoitises. Touchant spectacle, que notre siècle ne peut comprendre et encore moins admirer!

La reine voulut elle-même assister à la profession de la duchesse de La Vallière, qui l'avait tant

(1) La prise de voile de mademoiselle de La Vallière est de l'année 1675; elle avait 31 ans et dans toute la puissance de la vie.

offensée, et l'éloquent abbé de Fromentier (1) fit le premier sermon, pour la prise du voile blanc. Il était réservé à Bossuet (2) d'achever l'œuvre ; ce spectacle de grande pénitence et de repentir allait à sa puissante parole ; elle devait émouvoir par l'aspect des exemples et des leçons tous ceux qui restaient dans les ivresses de la chair, et pour le roi lui-même, que les poëtes flattaient dans ses vices, quel avertissement ! L'époque de la prise de voile de mademoiselle la duchesse de La Vallière commence le repentir au milieu de cette cour oublieuse des lois éternelles de la morale. Il était temps !

(1) Il fut depuis évêque d'Aire.
(2) Bossuet était alors seulement évêque de Condom.

XV

LES TROIS SŒURS DE MORTEMART. — LES ENFANTS DU ROI. — LA VEUVE SCARRON

1685

Après les premiers regrets donnés à la retraite de la duchesse de La Vallière, Louis XIV reprit ses habitudes orientales ; les Mortemart obtinrent à la cour tous les honneurs et la domination absolue, car indépendamment de madame de Montespan, deux autres sœurs y parurent avec un rang et un éclat digne de leur beauté et de leur esprit ; la première était la charmante marquise de Thiange (1) ; la seconde, la spirituelle et savante abbesse de Fontevrault (2), que le roi avait dispensée de l'obligation de résidence. Dans les fêtes de Versailles, au jeu de la cour, on voyait Louis XIV, paré de rubans et de velours, comme un page, et entouré des trois sœurs rivalisant de

(1) La marquise de Thiange était fille de Gabriël de Rochechouart, marquis de Mortemart, gouverneur de Paris.

(2) Marie-Madeleine-Adélaïde Rochechouart-Mortemart ; elle savait toutes les langues : le latin et le grec. Elle fut la protectrice de Racine.

grâce et de majesté ; à la chapelle même, elles paraissaient dans la même tribune. Il n'eût plus manqué que le duc de Vivonne dans le cortége pour compléter la famille entière des Mortemart chez le roi (1).

Madame de Montespan avait tout intérêt à s'environner de sa famille, car sa position était d'une grande délicatesse auprès de la reine, dont elle était dame d'honneur. Avec une triste fécondité; elle donna quatre enfants au roi dans moins de cinq ans; or, le marquis de Montespan vivait encore, nul ne l'ignorait; sous quel nom seraient inscrits ces enfants, fruit d'un double et coupable adultère? La naissance des premiers enfants, fut cachée d'une façon absolue : on dissimula la grossesse sous les flots d'étoffes ; le duc de Maine, idolâtré par le roi, fut légitimé devant le parlement; et comme une particularité un peu étrange dans les annales parlementaires, l'acte de légitimation du duc de Maine ne donna même pas le nom de sa mère (2); à peine les parlementaires osèrent-ils quelques observations sur cet acte

( ) Lettre de madame de Sévigné. Un arrêt du parlement de Paris, 7 juillet 1676, prononça la séparation de madame de Montespan et de son mari.

(2) Louis-Auguste de Bourbon, duc de Maine, était né le 10 mars 1670. Il fut légitimé par acte du 29 décembre 1673.

inoui : la volonté du roi était absolue et les parlements n'exerçaient plus aucun pouvoir ni contrôle.

A ce mystère des naissances adultères s'était mêlée une femme spirituelle, active, sous des traits froids et compassés. La veuve du poëte Scarron, alors déjà âgée de 34 à 35 ans, issue d'une famille noble et fort illustre dans l'histoire du calvinisme; son grand-père était cet Agrippa d'Aubigné, une des figures les plus marquées de la réformation de calvin (1); jamais d'Aubigné n'avait abdiqué sa foi, malgré les espérances immenses que sa conversion eût ouvert devant lui. Aussi à travers toutes les phases de sa fortune inouie, mademoiselle d'Aubigné garda-t-elle l'empreinte de l'éducation calviniste, une froideur réfléchie, une volonté ferme sous les dehors de la résignation, une ténacité infinie pour arriver à son but. Son père, Constant d'Aubigné, au milieu des phases de la guerre civile, avait été renfermé par ordre du cardinal de Richelieu dans la prison de Niort, et c'est là que naquit la petite Françoise d'Aubi-

(1) Théodore-Aggrippa d'Aubigné, né à Saint-Maury, en Saintonge en 1550 ; il avait été nommé Aggrippa parce que sa mère avait beaucoup souffert en le mettant au monde *quasi ægrè partus.* Voyez mon travail sur la *Réforme* et la *Ligue.*

gné (1), captive avec son père. Selon les édits du cardinal de Richelieu, elle fut baptisée dans la forme catholique; elle eut pour parrain, François de La Rochefoucauld, gouverneur du Poitou, et pour marraine la comtesse de Neuillant dont le mari commandait à Niort. La marquise de Villette, sœur de d'Aubigné, huguenotte persévérante, prit avec elle cet enfant qu'elle éleva dans les lois calvinistes : réclamée par son père, la petite d'Aubigné vint le joindre à sa nouvelle prison dans le Château-Trompette (2).

Le cardinal de Richelieu imposa l'exil à d'Aubigné en échange de sa prison; d'Aubigné n'hésita pas; il persista dans sa foi, en subissant l'exil : nul ne peut lui en faire un reproche, la conviction est toujours respectable; mais le cardinal de Richelieu avait aussi ses devoirs, sa mission : le parti huguenot jetait en France la guerre civile; il avait fallu combattre ce parti qui appelait les Anglais à son aide. Le cardinal de Richelieu dut prendre La Rochelle pour le dompter et ensuite disperser les huguenots pour les contenir dans l'obéissance.

(1) Le 27 novembre 1635.

(2) On l'appelait alors du nom de *Francine*, selon le père Laguine, de l'ordre des jésuites (Archive-Littéraire de l'Europe XXXVII).

Toute la famille d'Aubigné s'exila aux colonies et vint habiter la Martinique, elle y reçut des terres du roi avec des esclaves noirs. L'éducation de la jeune Françoise fut sévère, un peu pédante ; par une étrange méthode, après la bible, *lecture sainte*, la mère de mademoiselle d'Aubigné lui lisait la *Vie des hommes illustres de Plutarque;* singulière lecture pour une jeune fille de sept ans. Constant d'Aubigné joueur et bretteur à la manière des mousquetaires, mourut; sa veuve sans fortune revint en France avec sa fille (1), qui fut recueillie chez la marquise de Villette ; elle y compléta son éducation calviniste avec un grand zèle, jusqu'à ce qu'un ordre de la reine Anne d'Autriche, la fit confier à une autre de ses tantes, convertie au catholicisme, madame de Neuillant, qui la plaça aux Ursulines de Niort, puis à leur couvent de la rue St-Jacques, à Paris. Mademoiselle d'Aubigné alors se convertit au catholicisme avec une froideur marquée; elle fit sa première communion : orpheline à quinze ans, elle sortit du couvent pour revenir chez madame de Neuillant, sa tante, qui la conduisit à Paris, au

(1) De La Baumelle dit (mais sans preuve), que mademoiselle d'Aubigné fut laissée en gage aux créanciers de son père à la Martinique.

milieu de cette société un peu frondeuse qui se réunissait au Marais; elle y eut son premier attachement pour le chevalier de Méré, qu'elle n'oublia jamais.

C'était un bel esprit, de nobles façons, faiseur de vers et de madrigaux (1), fort lié avec mademoiselle de Scudéry, Ninon de l'Enclos, Scarron, tout ce monde de belle humeur et de Fronde un peu ralliée à la reine-mère; on appelait mademoiselle d'Aubigné dans ce cercle *la jeune indienne* (2), à cause de son séjour à la Martinique; le chevalier de Meré fut le premier des *introducteurs de mademoiselle d'Aubigné dans les salons*; elle se lia avec la trop facile Ninon de l'Enclos, à ce point de confidence et de secret que plus tard, aux jours de sa puissance, on remarqua que jamais madame de Maintenon ne refusa une recommandation sérieuse de mademoiselle de l'Enclos. Ce fut dans ce monde de l'hôtel d'Albret, qu'elle prit la résolution bien étrange et bien réfléchie sans doute, chez une jeune fille, d'accepter la demande que le poëte Scarron fit de sa main (3). Scarron était d'une

(1) Georges-Brossin de Méré, d'une famille noble d'Anjou.

(2) Lettre du chevalier de Méré à madame de Lesdiguières.

(3) Scarron alors demeurait dans le faubourg Saint-Ger-

bonne famille de robe, fort considérée; lui, très-dissipé et libertin, avait eu l'accident que chacun sait; perclu de ses membres, il n'avait plus que la langue de libre; de frondeur effronté, Scarron était passé à l'état de bouffon, de poëte de la reine-mère, et son salon restait fréquenté par toute cette société, qui avait gardé un long souvenir des temps d'agitation, et de troubles publics : Condé, Turenne, d'Albret, Sévigné, Villarceaux, La Rochefoucauld. Mademoiselle d'Aubigné, avec un admirable sangfroid, savait bien qu'un mariage de nom, la rendait libre et maîtresse de sa vie (1), au milieu de ses jeunes admirateurs et qu'elle y pourrait vivre sans scandale.

Dans ce salon du Marais, entourée de mille séductions de toute espèce, madame Scarron devait avoir plus que de la vertu pour résister aux offres d'orgueil, de fortune qui brillaient autour d'elle. La railleuse Ninon dit : « qu'elle ne résista pas toujours, et que plus d'une fois elle avait prêté sa

main, près la rue des Saint-Pères, et par conséquent voisin de madame de Neuillant (Voyez *Scaroniasana* 127).

(1) Scarron et sa nouvelle femme vinrent habiter la rue de la Tixeranderie. Mademoiselle d'Aubigné s'était retirée aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, les jours qui précédèrent son mariage, qu'il faut fixer de 1649 à 1650.

chambre jaune à Villarceaux et à madame Scarron. » Les pamphlets, les vers contemporains traitent avec bien peu de pitié, le pauvre cul-de-jatte et l'appellent en réalité du nom que son ami Molière avait peint comme *imaginaire*. Il faut rarement croire à ces médisances des pamphlets, et ce que j'ai dit pour la marquise de Pompadour et pour la comtesse du Barry, s'applique avec bien plus de fondement à madame Scarron. Quand une grande fortune arrive, il est des gens qui fouillent dans le passé et veulent toujours le voir ignoble, débauché, impur.

A la mort du poëte Scarron sa veuve resta pauvre; la pension de deux cents pistoles que la reine-mère faisait à son malade fut supprimée et toute l'ambition de madame Scarron était de la voir rétablie; bonne et affectueuse, elle n'avait perdu aucune de ses amies; jeune, spirituelle, sérieusement gracieuse, elle venait assidûment chez Ninon, chez mademoiselle de Scudéry, ou chez madame d'Albret, dont le mari lui était très-affectueusement attaché, on disait par de tendres liens. A l'hôtel d'Albret se réunissait tout ce que la cour avait de plus haut (1) et madame de Thiange ne

(1) L'hôtel d'Albret était situé rue des Francs-Bourgeois, au Marais. Il s'appela depuis l'hôtel du Tillet, et formait

manquait pas une seule de ses réceptions; on lui avait parlé de la veuve Scarron et des démarches qu'elle faisait auprès du roi, pour obtenir que sa pension fût rétablie : on lui proposa des mariages, Ninon de Lenclos, sa seule, sa véritable amie, lui conseilla de rester libre et heureuse comme elle. Alors la veuve Scarron voyait beaucoup le surintendant Fouquet, si empressé auprès des femmes ! Elle allait au château de Vaux : « osant espérer qu'on ne la trouverait pas de trop dans ces allées où l'on pense avec tant de raison, où l'on badine avec tant de grâces » (1).

La jeune veuve voulait s'expatrier bien loin, à la suite de quelque grande maison, on disait même avec la duchesse de Nemours, qui allait épouser un infant du Portugal. « Mon cœur est parfaitement libre, veut toujours l'être et le sera toujours. » Maxime sèche, d'un peu de dépit et d'irréflexion : « On doit peu compter sur les hommes, écrivait-elle encore; quand je n'avais besoin de rien, j'aurais tout obtenu, et quand j'ai besoin de tout, je

naguère le n° 9 de la rue. C'est du maréchal d'Albret que Saint-Évremond avait dit :

Un maréchal, l'ornement de la France,
Rare en esprit, magnifique en dépense.

(1) Lettre de madame Scarron à la surintendante Fouquet.

ne trouve que des refus (1). » Persévérante auprès du roi, elle était très-flatteuse pour madame de Montespan, car elle écrivait à madame de Thiange pour en obtenir une audience : « Que je n'aie pas à me reprocher avant de quitter la France, d'en avoir revu la merveille (2). »

Cette merveille, c'était madame de Montespan doublement adultère ; et ceci n'est pas à l'éloge des scrupules de madame Scarron, depuis si méticuleuse : Ceux qui ont exalté la prudence de madame de Maintenon, ont un peu oublié cette circonstance de sa vie. Madame Scarron, née d'Aubigné, était une fille de bonne maison, poussée par le besoin à solliciter toutes les ressources : Ninon de Lenclos la dirigeait dans les voies libres et heureuses avec beaucoup de dévouement. Cette audience du roi, la veuve Scarron l'obtint avec les deux cents pistoles de pension ; Louis XIV lui dit même des mots gracieux qu'il savait si bien placer : « Madame, je vous ai fait attendre longtemps ; mais vous avez tant d'amis que j'ai

(1) Lettre de madame Scarron.

(2) (*Ibid.*) Madame veuve Scarron vint alors habiter rue Neuve-Saint-Louis au Marais, tout au coin des Tournelles, près de son amie Ninon. Dans un acte notarié le 22 juillet 1667, elle prend le titre de Françoise d'Aubigné, veuve de Paul Scarron. Les pamphlets hollandais reportent à cette époque les amours de sa vie (Voir le *Songe de Scarron*, La Haye, 1694.)

voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Ces paroles charmantes, (si bien au reste dans les habitudes du roi), n'étaient pas seulement une de ces phrases aimables que Louis XIV savait si bien dire ; elles se rattachaient à une négociation menée à bonne fin par madame de Thiange auprès de la maréchale d'Albret pour madame Scarron ; on a vu qu'un certain mystère s'était fait autour des premières couches de madame de Montespan ; le roi n'avait pas osé dire quelle était la mère de ses enfants (1) : le duc de Maine, maladif, avait trois ans, puis une fille était née, et on lui avait donné une nourrice au dehors (2) ; on voulait, en révélant ce mystère à madame Scarron lui confier les soins, l'éducation de ces enfants ; il fallait tout dissimuler aux nourrices, écarter avec soin les regards de la cour, et madame de Montespan croyait la veuve Scarron parfaitement capable de ce secret. Le duc de Vivonne très-aimé d'elle, un ami de la société de Ninon de Lenclos, la pria d'accepter : Ninon aimait à dire : « qu'elle n'avait rien à lui refuser. »

(1) Un premier enfant, né en 1669, n'avait vécu que trois mois.

(2) Le roi eut de madame de Montespan quatre enfants qui vécurent : 1° le duc de Maine ; 2° le comte de Vexin ; 3° mademoiselle de Nantes ; 4° mademoiselle de Chartres.

La tradition veut qu'elle mit la condition que le roi le lui ordonnerait; il est à croire que cette condition ne fut pas rigoureusement exigée, madame Scarron avait trop de pénétration et d'esprit pour ne pas voir le vaste avenir qui s'ouvrait devant elle dans le grand secret qu'on lui confiait.

A Vaugirard, près de l'église, il existait encore debout il y a quelques années un vaste hôtel, entouré d'immenses jardins, et c'est là que fut installée madame Scarron avec plusieurs nourrices, car la fécondité de madame de Montespan était à faire rougir, à force de scandale (chaque année un enfant). Madame Scarron eut son carrosse, sa livrée et tout cela avec le plus grand mystère, dans une vie de travail et de soin : « Je montai à l'échelle pour faire l'ouvrage du tapissier et des ouvriers parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent. Les nourrices ne mettaient la main à rien de peur de gâter leur lait; j'allais souvent de l'une à l'autre portant sous mon bras du linge, de la viande, et je passais quelquefois la nuit chez l'un de ces enfants malades, dans une petite maison hors Paris; je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière et après m'être habillée, je montais en carrosse par celle du devant pour aller à l'hôtel d'Albret ou Richelieu, afin que ma société ordinaire ne pût soupçonner que j'avais un secret

à garder ; de peur qu'on le pénétrât, je me faisais saigner afin de m'empêcher de rougir.

Madame Scarron exagère peut-être cette sollicitude attentive, ses soins de chaque jour et ses services ; mais madame de Coulanges, qui ne peut être soupçonnée de partialité, écrivait à sa cousine, madame de Sévigné, si peu enthousiaste des femmes : « Quant à madame Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie ; aucun mortel, sans exception, n'a de commerce avec elle ; j'ai reçu une de ses lettres, mais je me garde bien de m'en vanter à cause des questions infinies que cela attire (1). » A cette époque de prestige monarchique, on n'osait pas même soupçonner les actions que le roi voulait cacher ; et ce qui peut surprendre beaucoup, c'est ce mystère que le roi imposait sur une chose, au reste, que presque toute la cour savait. Un jour le roi avait demandé que madame Scarron conduisît ses enfants à Versailles ; ils y vinrent ; la gouvernante resta dans l'antichambre, tandis que les nourrices entraient. « A qui appartiennent ces enfants ? dit le roi aux nourrices. Ils sont sûrement à la dame qui demeure avec nous, répondit l'une d'elle, si j'en juge par les agitations où je la vois, au moindre mal qu'ils ont.

(1) Lettre du 26 septembre 1672.

Mais qui croyez-vous en être le père? demanda le roi. Je n'en sais rien, mais je m'imagine que c'est quelque duc ou quelque président au parlement! La belle dame parut enchantée de cette réponse et le roi en rit jusqu'aux larmes (1). »

A mesure que ces enfants sortaient des mains de leurs nourrices, madame Scarron les suivait à la cour et madame de Montespan récompensait sa tendresse par mille soins, mille attentions; la pension de la gouvernante fut portée à 600 pistoles (2), mais le roi n'avait aucun attrait pour elle : il savait que, par son origine et son éducation, madame Scarron appartenait à la société frondeuse, à la ruelle de Ninon de Lenclos, à l'hôtel de Condé et pour ce monde, le roi n'avait aucun attrait, car Ninon, malgré toutes les sévérités des surveillances, ne se gênait pas pour dire des mots très-spirituels et très-mordants sur la cour de Louis XIV. « Je déplaisais fort au roi dans le commencement, racontait madame Scarron au milieu de ses splendeurs; il me regardait comme un bel esprit, à qui il fallait des choses sublimes. Madame d'Heudicourt lui ayant dit sans malice, en rentrant d'une promenade que madame de

(1) Lettre de madame de Coulanges à madame d'Heudicourt, 24 décembre 1672.

(2) Lettre de madame de Coulanges, 20 novembre 1673.

Montespan et moi avions parlé devant elle d'une manière si relevée qu'elle nous avait perdu de vue, cela lui déplut si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et je fus obligée d'être quelque temps sans paraître devant lui (1). »

Madame Scarron fut spécialement attachée aux soins de monseigneur le duc de Maine, un peu contrefait de sa jambe qui avait éprouvé un raccourcissement (2) ; elle fut chargée de le conduire à Anvers auprès d'un médecin hollandais. L'année suivante elle vint, toujours avec le jeune prince, aux eaux de Barèges ; il en résulta une correspondance très-suivie entre madame Scarron et madame de Montespan, qui se faisait un plaisir de la soumettre au roi pour effacer les préventions qu'il pouvait avoir sur le bel esprit de la gouvernante. A son retour de Bagnères, le duc de Maine vint voir le roi en son privé ; il l'accueillit avec une bonté parfaite : « Je suis charmé de vous voir si raisonnable. — Sire, ce n'est pas extraordinaire, car j'ai auprès de moi une dame qui est la raison même. — Eh bien ! allez lui dire que je lui donne 10,000 pistoles pour vos dragées (3). » Ja-

(1) Madame de Maintenon, entretiens XI.
(2) M. le duc de Maine garda cette infirmité.
(3) Lettre de madame de Sévigné, 1674.

mais autant de fortune n'était arrivée à madame Scarron ; elle devait tout à madame de Montespan, qui effaçait avec beaucoup de peine les préventions du roi contre la gouvernante.

C'était l'époque de la plus grande faveur de madame de Montespan, à ce temps qu'avec ses doigts de fée, elle brodait à petits points tous les meubles des appartements privés de Versailles, en présence du roi (1) qui, par reconnaissance, lui fit bâtir dans le parc un charmant pavillon tout de porcelaine (2).

Cependant l'état de santé de M. le duc de Maine empirant, fit désirer à madame de Montespan de l'avoir auprès d'elle, et la veuve Scarron le suivit dans son appartement, toujours traitée en gouvernante, et rarement le roi la souffrait auprès de lui. Le souci de chaque jour pour madame de Montespan était d'apaiser ses répugnances, et le duc de Vivonne était l'ami le plus ardemment dévoué à madame Scarron ; quelquefois madame de Montespan s'emportait contre elle,

(1) « Madame de Montespan avait réuni cinq ou six jeunes demoiselles de condition qui brodaient avec elle, et on lui devait les brocards de la chambre du roi » *(Journal du marquis de Sourches)*.

(2) Le roi fit aussi construire un petit pavillon pour le duc de Maine dans le parc de Versailles, près de Chagny *(Ibid)*.

et comme elle en parlait au roi, celui-ci répondait : « Si elle vous déplaît, que ne la chassez vous; n'êtes-vous pas la maîtresse! » Il a été curieux de voir et de suivre le point de départ de la faveur et de la fortune immense de madame de Maintenon, et quelles difficultés elle eut à vaincre pour arriver à la puissance.

XVI

DIRECTION DES AFFAIRES PAR MADAME DE MONTESPAN. — LES PLAISIRS DE VERSAILLES; MADEMOISELLE DE FONTANGES. — MOLIÈRE ET L'AMPHITRYON.

1685—1690.

La guerre hardie et magnifique faite contre la Hollande, aux acclamations de la noblesse, avait soulevé une coalition contre la France : l'Allemagne, l'Espagne, les ducs de Lorraine, déclaraient leurs hostilités; si l'Angleterre seule, sous les Stuarts, était restée fidèle à l'alliance française, il était très-difficile de croire qu'elle demeurerait longtemps dans ces conditions. Il y avait pour l'Angleterre une question religieuse plus puissante que les autres; toutes les sympathies étaient pour les sectes hollandaises de la réforme : le parlement devait forcer le roi Jacques II à la guerre, ou bien la couronne serait brisée sur sa tête : tous les esprits prévoyants devaient pressentir ce résultat. En politique, les conséquences d'un fait pour n'être pas immédiates, n'en sont pas moins immanquables (1).

(1) Voir mon *Louis XIV*.

Durant cette guerre, Louis XIV fit presque toujours campagne à la tête de sa noblesse ; la marquise de Montespan qui le lui avait conseillé elle-même, le suivait sous la tente, aux siéges, aux batailles. Le roi aimait la gloire et le bruit des armes : demeurer au milieu de ses gentilshommes, sous la tente, était la vie naturelle et sympathique au roi de France : on faisait un siége, la garnison battait la chamade, après la tranchée ouverte, c'était à qui le premier irait au feu ; les petits cadets de quatorze ans s'exposaient comme de vieux soldats aux mousquetades ; le roi devait être fier d'une telle noblesse (1), qui comptait des invalides de quinze ans ; et c'est pourtant cette noblesse qu'il abaissait au rôle de courtisan. La coutume était alors, sauf dans quelques campagnes exceptionnelles, sous Turenne, de prendre des quartiers d'hiver ; il se faisait une trêve de part et d'autres, on respirait comme dans un duel, lorsqu'il y a fatigue entre adversaires loyaux ; ces quartiers d'hiver donnaient à la guerre quelque chose de moins acharné, de moins sauvage. D'un camp à l'autre, les gentilshommes se donnaient la main, on avait le temps de réparer ses équipages : mousquetaires, chevau-légers, gardes-

(1) *Gazette de France*, 1685, 1690.

françaises, régiments du roi, rentraient dans leurs quartiers d'hiver, et la cour revenait à Saint-Germain, à Versailles, plus brillante, plus joyeuse; il y avait même dans cette suspension d'armes, un entrain de fêtes, une gaîté, une insouciance, qui préludaient aux dangers si prochains d'une campagne que chacun voulait faire avec honneur et avec gloire (1).

La marquise de Montespan et ses nobles sœurs étaient encore les divinités de la cour : devant elles toute influence s'était effacée; la duchesse de La Vallière était au couvent des Carmélites; parmi les ministres, Colbert perdait de son crédit. L'homme d'État considérable, le marquis de Louvois, tête puissante, bras de fer, voyait, au contraire, grandir la sienne avec celle du vieux chancelier Le Tellier (2), depuis le renvoi de M. de Pomponne. La cour prenait un éclat, une grandeur jusqu'alors inconnus ; le roi était en présence d'une puissante coalition, et il voulait la vaincre à la tête de sa noblesse jeune et brave. Cette pensée n'empêchait ni les plaisirs ni les distractions, les travaux de Versailles même se continuaient; il y avait ce caractère particulier

(1) Lettres de madame de Sévigné; elles nous font connaître le véritable esprit de cette noblesse.

(2) Le Tellier avait alors 75 ans.

dans l'esprit de la noblesse, qu'elle ne faisait pas de la guerre un sujet de tristesse et de lourds soucis : se battre était son devoir, les armes son métier ; elle se ruinait pour faire ses équipages, pour bien paraître sous les yeux du roi ; de 14 à 70 ans, elle appartenait à son souverain et à la France, à ce point qu'on voyait dans les châteaux, je le répète, de petits invalides de 18 ans, sous les drapeaux fleurs-de-lysés, à côté des vieillards blanchis par l'âge. C'était tellement dans les mœurs que nul ne s'en plaignait (1), ni même ne s'en apercevait : c'était le devoir.

Les travaux suivis avec persévérance au château de Versailles, s'achevaient avec rapidité ; les jardins étaient finis ; on les peuplait de statues, de bassins, de bosquets et de portiques. En descendant le grand escalier de marbre, on passait à travers les groupes en bronzes de Silènes, Antinoüs, Apollon et Bacchus pour aboutir au parterre d'eau ; à gauche, Mansard construisait l'Orangerie où l'on apportait déjà les orangers de Fontainebleau, ces vétérans des jardins dont quelques-uns dataient du connétable de Bourbon (2). Le régiment Suisse creusait sa pièce

(1) Correspondance de Bussy-Rabutin, 57

(2) Le plus ancien des orangers s'appelait le *Grand-Bourbon* ; il avait été donné en 1531 par le duc de Bourbon.

d'eau (1) tandis qu'au nord les gardes-françaises achevaient le vaste bassin de Neptune; les eaux ne commencèrent à jouer que quelques années après les constructions (1685). Le Nôtre ordonnait le bassin de Latone et dessinait le tapis vert; le bosquet qui prit le nom de salle de bal, à cause des premières fêtes données par Louis XIV; là venaient jouer et se reposer les enfants de France (2). Plus tard, monseigneur (le Dauphin), le grand poursuiveur de loups, y donnait ses repas de chasse; les hauteurs boisées de Paris étaient remplies de bêtes fauves qui désolaient les campagnes; monseigneur le Dauphin, le hardi capitaine de louveterie, les en délivra pour toujours; infatigable dans ce noble métier, il avait soixante couples de chiens, chacun un collier de fer aigu au cou, afin de repousser les dents de carnassiers, et ainsi armés, les molosses défiaient le loup dans une lutte corps à corps.

On exécutait, d'après Mansard, cette charmante salle de marbre et de verdure, appelée *les colonnades*, ornée de portiques comme dans la Rome des Césars : les Nymphes, les Naïades, les Syrènes

(1) Elle fut achevée en 1679.

(2) Un vieux tableau reproduit la veuve Scarron, conduisant mademoiselle de Blois à la salle de bal dans le jardin de Versailles.

se groupaient autour de Proserpine, l'œuvre de Girardon, l'artiste mythologique. Partout respiraient les divinités de l'Olympe, l'allée de Flore et de Cérès, les bains d'Apollon : une nymphe tenait une amphore sur laquelle était ciselé le passage du Rhin, l'autre un bassin de marbre rose, une autre lavait les pieds d'Apollon d'essences odorantes, une autre ornait de fleurs sa chevelure divine (1).

> Le dieu, se reposant sous ces voûtes humides,
> Est assis au milieu d'un chœur de Néréides (2).

Ainsi le parc et le jardin, ces grandes merveilles du château de Versailles s'achevaient, tandis que les bâtiments, les galeries étaient en pleine construction. Déjà ces galeries étaient assez avancées pour qu'on pût donner des fêtes, et le *Mercure de France* en écrit la description avec un soin particulier : « Cette année on joua plusieurs pièces à la cour, et parmi elles, le mariage de *Bacchus et d'Ariadne*. Les poésies en ont paru fort agréables, et les chansons en ont été faites par le fameux sieur de Molière dont le mérite est si connu ; la pièce est de l'auteur *des Amours du*

(1) Apollon sous les traits de Louis XIV ainsi que je l'ai dit.
(2) La Fontaine, Épitre 7.

Soleil qui firent tant de bruit l'année dernière et qui, cette année, ont encore occupé le théâtre pendant deux mois. Je ne vous dirai rien à l'avantage de ces pièces ; l'auteur est trop de mes amis et les louanges que je lui donnerais paraîtraient suspectes ; l'autre pièce est une tragédie intitulée *Bajazet*, et qui passe pour un ouvrage admirable ; et, vous n'en douterez pas quand vous saurez que cet ouvrage est de monsieur Racine, puisqu'il ne part rien que de très-élevé de la plume de cet illustre auteur ; le sujet de la pièce est turc, à ce que rappelle l'auteur dans sa préface (1). »

Au milieu de ces fêtes, un astre nouveau s'était levé sur Versailles avec un tel éclat qu'il avait tout éclipsé de ses rayons ; c'était encore une des filles d'honneur de Madame, d'une beauté admirable, Marie-Angélique de Fontanges, alors à 17 ans (2). Cette merveille fut produite par madame de Montespan elle-même qui pouvait craindre sa jeunesse, sa beauté, et jamais son esprit ; le roi qui était à cet âge ou l'on recherche comme un dernier reflet de la vie une passion jeune et gracieuse, s'éprit de madame de Fontanges ; tout se

(1) *Mercure de France*, 1679.

(2) Mademoiselle de Fontanges, était née en 1661, d'une ancienne famille du Rouergue : Javraille de Rousselle.

fit, désormais, par la volonté et les coquetteries de la jeune favorite; elle fut la souveraine un peu marbre et ivoire, chantée par les courtisans, et madame de Montespan fut inquiète un moment de l'avoir trop louée. Il ne fut plus parlé alors à la cour que de la belle de Fontanges, et toutes ses volontés furent des ordres; on porta des cheveux à la Fontanges et ceci à la suite d'une extrême galanterie du roi. La cour était en chasse; mademoiselle de Fontanges à cheval courait à bride abattue dans la forêt de Fontainebleau, lorsque ses cheveux se dénouèrent en tourbillon comme des épis d'or sur ses épaules; elle demanda du ruban et se fit elle-même une coiffure simple, élégante, que le roi la pria de porter durant toute sa chasse. Ce fut assez pour que chaque dame de la cour portât les cheveux à la Fontanges, et madame de Sévigné écrivit à sa cousine pour se plaindre de cet engouement de la nouvelle coiffure qui appelait des soins infinis et quelquefois le sacrifice de sa chevelure naturelle (1).

Mademoiselle de Fontanges bientôt devint mère et le sérail du maître s'accrut d'un nouvel enfant

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Coulanges, 1679 : il y règne un peu de jalousie de la vieille mode contre la nouvelle.

mort presque aussitôt; cette couche fut si laborieuse que la jeune fille perdit une partie de son éclat, et, avec ses attraits, l'amour passionné du roi. Madame de Montespan semblait seule conserver le privilége de garder sa beauté et, au-dessus encore de sa beauté, l'esprit qui survit à toutes choses et les grandes manières qui plaisent toujours. Mademoiselle de Fontanges fut punie par Dieu de son orgueil qui gardait peu de mesure : elle mourut dans la retraite à moins de vingt ans (1), à l'abbaye des religieuses du Port-Royal. Si, comme la Bérénice antique, sa chevelure ne fut pas changée en constellation, la mode des fontanges survécut comme une élégance et un caprice de la beauté.

Ces tristes scandales de la cour étaient toujours expliqués, encouragés, adulés par les poëtes flatteurs de tous les pouvoirs; il ne faut jamais séparer la littérature d'une époque, des idées et des intérêts qui rayonnent autour d'elle, et parmi les platitudes du génie ou de l'esprit qui favorisèrent les mauvaises tendances du siècle, il faut placer la comédie d'*Amphitryon*. Jupiter s'introduit chez Amphitryon auprès d'Alcmène; il daigne s'abaisser jusqu'à une simple mortelle et de cet

(1) Le 28 juin 1681.

amour doit naître Hercule (1). N'est-ce pas l'histoire de Louis XIV avec ses maîtresses? A travers toutes les impiétés railleuses de l'école d'Épicure et de Gassendi sur les dieux, Molière marche libre et droit à cette maxime : « Quand l'amant est le monarque (le Dieu), le mari doit se taire. » Sosie, cette véritable incarnation du matérialisme, s'écrie :

Le véritable amphitryon est l'amphitryon où l'on dîne;

Et quand Jupiter annonce que de son union avec Alcmène naîtra Hercule :

Chez toi naîtra un fils qui, sous le nom d'Hercule,
Remplira de ses faits tout le vaste univers (2).

Sosie ajoute :

Le grand Dieu Jupiter nous fait beaucoup d'honneur.
Et sa bonté, sans doute, est pour nous sans seconde ;
Il nous promet l'infaillible bonheur

(1) Et chez nous il doit naître un fils de très-grand nom.
(*Amphitryon*, dernière scène).

(2) Jupiter (Louis XIV) ajoute :

Tu peux hardiment te flatter
De ces espérances données,
C'est un crime que s'en douter;
Les paroles de Jupiter
Sont des arrêts des destinées,

D'une fortune en mille biens féconde,
Tout ceci va le mieux du monde;
Mais enfin coupons court aux discours,
Et que chacun chez soi doucement se retire,
Sur telles affaires toujours
Le meilleur est de ne rien dire.

L'entendez-vous cette leçon du vice? le meilleur est de ne rien dire. Moquerie dure sur le marquis de Montespan qui osait gémir et se plaindre; les fils nés de Jupiter et de sa femme seront des Hercule; il ne peut rien demander de plus!

A cette époque se joue sur le théâtre cette pièce immorale que Molière intitule : *Georges Dandin,* flétrissure jetée sur le mariage; la femme et l'amant sont des personnages charmants, aimables. Il n'y a d'intérêt que pour eux et sur eux : Georges Dandin est trop heureux d'être trompé. « De quoi s'avise-t-il donc? d'être jaloux de sa femme, de vouloir qu'elle soit à lui tout seul; c'est un impertinent, et monsieur le vicomte lui fait trop d'honneur (1). » Ainsi Molière fait parler ses personnages et la cour applaudit.

Boileau, cet autre flatteur des mauvaises passions et des vices de Louis XIV, cet enfant maussade de la Bazoche licencieuse, publiait aussi

(1) *Georges Dandin,* acte 3, scène IV.

satire contre les femmes, c'est-à-dire contre le mariage, cette sainte institution au point de vue chrétien et social : c'était, pouvait-on dire, une servile imitation de Juvénal, loin encore de l'énergie du modèle :

Mox, lenone suas jam demittente puellas
Tristis abit, et quod potuit, tamen ultima cellam
Clausit, adhuc ardens rigidæ tentigine vulvæ
Et lassata viris, sed non satiata recessit (1).

On ne pourrait traduire littéralement ces vers d'une lascivité payenne; mais Juvénal s'adressait à la société polythéiste, à cette Rome aux mœurs infâmes et débauchées, à cette société de lupanars et de Messaline, tandis que Boileau parlait du mariage chrétien. Et cependant il osait dire aux pères de famille :

Quelle joie, en effet, quelle douceur extrême
De se voir caressé d'une épouse qu'on aime,
De s'entendre appeler petit cœur ou mon bon,
De voir autour de soi croître dans sa maison,
Sous la paisible loi d'une agréable mère,
Des petits citoyens dont on croit être père (1).

Cette odieuse morale n'était-elle pas la destruction de la famille? Quel était donc le but de ce satyrique railleur en arrachant au cœur de

(1) Juvénal, *Satire* VI, vers 127.
(2) Boileau, *Satire* X.

l'homme la sainte croyance de la paternité, si ce n'est de flatter encore les amours de Louis XIV? de dire au roi : Osez tout, les maris seront trop heureux de vous complaire : à vous la volupté, à eux le ridicule et les douleurs profondes.

XVII

RIVALITÉ DE LA MARQUISE DE MONTESPAN ET DE LA VEUVE DE SCARRON.

1674—1688

La marquise de Montespan avait introduit elle-même la veuve de Scarron à la cour de Louis XIV, en invoquant sa tendresse indicible pour les enfants du roi et pour le duc de Maine surtout, que la gouvernante avait gardé et conservé avec une vive sollicitude. De cette manière, la marquise pouvait avoir auprès d'elle les précieux enfants et les montrer au roi qui les aimait. Jamais madame de Montespan n'aurait pu croire une rivalité possible entre elle et la gouvernante; madame Scarron avait six ans de plus que la marquise, à cet âge déjà où les années comptent. Elle n'était ni belle ni enjouée, elle avait toute la raideur sérieuse de sa première éducation calviniste (1)

(1) La veuve de Scarron portait-même le costume et la coiffure calvinistes. On peut le voir dans la collection des portraits. (Bibl. Imp.)

qu'elle joignait à ce pédantisme prétentieux de l'école de mademoiselle de Scudéry; elle portait cette roideur d'autant plus loin, qu'elle était craintive devant le souvenir de son passé auprès de Ninon de Lenclos, aux hôtels d'Albret et Richelieu; la médisance pouvait rappeler les noms des Méré, des Villars, des Villarceaux, les amis de sa première vie. La veuve de Scarron était donc une gouvernante raisonnable, un peu sèche, pleine de tenue et de convenance, qui avait déjà son dessein au milieu de cette cour commençant à vieillir et à se repentir.

Le roi, en effet, arrivait à cet âge de la vie où les passions s'amortissent pour faire place à des pensées plus sérieuses, époque de transition difficile et remplie de tristesses et de remords (1). Il y avait à la cour de Louis XIV, des habitudes et des formes qui ne laissaient aucun repos à l'âme fautive, et si les poëtes, les gens de littérature et de théâtre, favorisaient les mauvais instincts et les passions du roi, il y avait la chaire catholique qui le rappelait au devoir, cette éternelle loi de l'homme. Jamais l'Église n'avait compté tant de voix éloquentes et sublimes, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier; et avec une liberté respectueuse, ces

(1) Le roi avait fait plusieurs fois ses dévotions en public.

savants évêques dans les *Avents, le carême,* le dimanche, les fêtes, rappelaient à tous, grands et petits, ce qu'ils devaient à Dieu. L'invocation aux saintes écritures était merveilleusement appropriée à ces situations (1) : les textes d'espérances et de menaces, les exemples adultères des rois d'Israël, de Salomon, de David, pouvaient être invoqués à chaque moment, à côté de cette grande loi du salut qui avait saisi toute cette génération : faire son salut était devenue la pensée presque unique de ce XVIIe siècle, la voix de sa conscience (2).

La veuve Scarron comprit d'abord les avantages de cet esprit général d'une époque préoccupée de son salut ; elle avait étudié de sangfroid le caractère du roi, cœur charnel, mais pieux par l'esprit et par l'éducation ; elle savait madame de Montespan, vive, impérieuse, mais au fond aimante et faible, s'emportant un jour, pour s'excuser le lendemain ; et, en présence de cette mobilité extrême, madame Scarron, toujours convenable, sèche de cœur, habile de parole,

(1) Louis XIV, jeune homme, avait dit dans son orgueil : « Je veux bien prendre ma part dans un sermon ; je n'aime pas qu'on me la fasse. » Le roi changea plus tard : les sermons eurent une grande influence sur sa vie.

(2) La plupart des écrits de cette époque portent sur *le salut* des âmes.

forte de l'amitié du duc de Maine, devait acquérir une situation excellente. A chaque difficulté, elle offrait de se retirer et presque toujours le roi la retenait par des dons d'argent (1), car elle se disait pauvre et sans avenir. Le duc de Maine et souvent madame de Montespan elle-même étaient les intermédiaires de ces plaintes appaisées par de beaux présents : on ne peut assez dire la générosité, les bontés de la marquise pour la gouvernante de ses enfants.

Ce fut madame de Montespan qui conseilla l'achat de la terre de Maintenon, fief noble du côté de Chartres et d'un revenu susceptible d'utiles améliorations (2) ; le roi compléta de ses deniers la somme qui manquait à l'acquisition, de sorte que madame Scarron put écrire sans mentir à la vérité : « qu'elle tenait cette terre des bontés du roi (3), » qui la nomma en pleine cour, madame de Maintenon : « Il est vrai, écrivait-elle, que le roi m'a nommée madame de Maintenon, et que j'ai eu l'imbécilité d'en rougir, et tout aussi vrai que

(1) Le roi lui faisait remettre par le duc de Maine des bons de 50,000, de 100,000 livres sur sa cassette.

(2) L'acte d'achat est du 5 septembre 1674 : la terre ne fut érigée en marquisat que par lettres patentes de 1688.

(3) Lettre de madame de Maintenon à madame de Coulanges.

si j'avais de plus grandes complaisances pour lui, que celle de porter le nom d'une terre qu'il m'a donnée. » Ce changement était nécessaire ; la renommée du poëte burlesque Scarron, était trop ridicule pour la situation élevée de sa veuve ; le roi d'ailleurs ne pouvait souffrir ce nom, souvenir importun de la Fronde railleuse (1).

Cependant plusieurs circonstances vinrent affaiblir la puissance de l'amour et du sensualisme sur le cœur du roi ; dans la semaine sainte de 1675, la marquise de Montespan, comme toutes les imaginations ardentes et nobles, se jeta dans un repentir immense à la suite des prédications pour les Pâques ; elle quitta même la cour brusquement et courut à la retraite. Ce fut pour connaître toutes les circonstances de ce départ tout à fait inattendu que le roi fit appeler madame de Maintenon, se fit raconter tous les détails de la résolution *de l'amie*. Madame de Maintenon répondit avec une extrême convenance et des paroles qui pouvaient rappeler le roi à ses devoirs par

(1) Le nom de Scarron prêtait alors au ridicule, si bien que, lorsqu'on s'aperçut que madame de Maintenon pouvait devenir la maîtresse du roi, on chantait :

Que dirait ce petit bossu
S'il se voyait être cocu
Du plus grand roi de la terre ?

le spectacle du désabusement des passions et la félicité des grandes pénitences.

A cette époque, madame de Maintenon s'était liée avec le parti religieux (1), autorité très-puissante encore, à la cour de Louis XIV, sous Bossuet, Fléchier et Bourdaloue. Comme toutes les femmes éminentes de ce temps, madame de Maintenon avait un directeur, l'abbé Gobelin; admirable habitude que celle qui appelait un conseiller, calme, discret, pour diriger les consciences dans les voies difficiles de la vie; esprit désintéressé, sans autre famille que celle de l'église, le confesseur enseignait à la conscience l'art de se maîtriser; il corrigeait le jugement de l'homme sur lui-même, qui conduit souvent à l'égoïsme, à l'orgueil. Le directeur de madame de Maintenon, l'abbé Gobelin, docteur en théologie, esprit du premier mérite, la dirigeait dans ce qu'il appelait sa mission : sa correspondance assez importante pour former un volume est un monument de droiture et de mérite pour préparer la conversion du roi (2), car tout appelait l'âme de Louis XIV au repentir. Après un dur noviciat, madame de La

(1) Correspondance de madame de Maintenon avec l'abbé Gobelin, l'un des esprits les plus éclairés de ce siècle et son directeur.

(2) Madame de Maintenon. (Entretien XI.)

Vallière prenait le voile noir, touchant et mélancolique spectacle; la reine voulut elle-même donner le voile à sœur Louise de la Miséricorde. La grande parole de Bossuet vint relever le courage des fidèles, et flétrir les pervers dans cette solennité où toute la cour s'était pieusement réunie! Quel spectacle plus capable d'émouvoir le cœur du roi : une jeune fille qu'il avait séduite, presque abandonnée pour un autre caprice, se donnant à Dieu; les souvenirs mélancoliques de la jeunesse passée, de la beauté flétrie, la marche des années, la voix du temps, le glas funèbre, tout cela devait profondément remuer l'âme! La cour en fut pénétrée; la froide et spirituelle madame de Sevigné ne put s'empêcher d'écrire des paroles de sympathie : « La Vallière a fait cette action, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble, toute charmante, elle était d'une beauté qui surprenait tout le monde (1). » A plusieurs reprises, le roi se fit lire le sermon de Bossuet et répéter les dernières paroles de calme et de joie de sœur Louise de la Miséricorde.

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Coulanges : madame de Sévigné appartient à cette école qui s'occupe constamment des beautés de la forme.

Aucune circonstance plus imposante, plus favorable ne s'était présentée pour préparer le retour du roi vers de graves pensées ; madame de Montespan était revenue à la cour après Pâques. On était d'abord convenu de ne se voir qu'en public ou en présence de personnes respectables ; la passion, l'habitude, l'avaient emporté : on était encore obligé de cacher une nouvelle grossesse ; madame de Maintenon toujours confidente de ces secrets, faisait des observations sérieuses, répétait qu'avec un tel scandale, il lui était impossible de rester à la cour (1) ; en même temps qu'avec une convenance parfaite et le sentiment des devoirs, elle avait fait présenter ses respects à la reine et lui avait offert de concourir avec elle au grand œuvre commun, la conversion du roi qu'il fallait ramener à la piété et à la morale chrétienne.

Les émotions du roi, sa mélancolie grandissaient en présence des plus tristes accidents. Encore une de ces jeunes filles qu'il avait séduite et abandonnée, mourait subitement ; mademoiselle de Fontanges à vingt ans était enlevée au monde ; le roi vint visiter l'agonisante, il put voir et contempler les ravages de la maladie et de la mort : que

(1) Madame de Maintenon écrivait à l'abbé Gobelin : « Je demeure ferme dans ma résolution de quitter la cour à la fin de l'année » (1674, 5 août).

de soudaines et lamentables réflexions ! Ce visage, ce corps si beau naguère, étaient la proie des vers du sépulcre ; l'âme de mademoiselle de Fontanges était allé à Dieu avec le plus profond repentir. Le roi se sépara de nouveau de madame de Montespan qui profita de cette circonstance pour conduire elle-même son fils, le duc de Maine, fort malade, aux eaux de Bourbonne.

Sans défiance, elle laissa madame de Maintenon auprès de ses autres enfants que celle-ci menait au roi chaque jour ; madame de Montespan ne pouvait considérer comme une rivale bien dangereuse, une femme de quarante-cinq ans, sèche, ennuyeuse, pénitente de ses vieux souvenirs de Ninon de Lenclos. La marquise de Montespan se trompait ; le danger d'une situation ou d'un caractère est toujours relatif ; il y a telle aptitude de l'âme parfaitement appropriée même à l'ennui, aux remontrances, tandis qu'elle repousse la distraction et le plaisir (1).

Tel esprit importun en certaines occasions devient agréable et accepté en d'autre temps ; ainsi était l'état triste et fatigué de Louis XIV que ces ser-

(1) « Il vient un temps (disait-elle au roi) où de longs regrets succèdent à de courtes passions ; jetez les yeux sur les Carmélites, et voyez comme on s'en punit. » (Entretien XI.)

mons d'intimité sur la vanité de l'amour, et le vide du sensualisme, parlaient à son âme, à sa lassitude des plaisirs du monde. Madame de Maintenon a décrit elle-même cette situation et le devoir qu'elle lui imposait : « Quand je commençai à voir pour moi qu'il ne me serait pas impossible d'être utile au salut du roi, je commençai à être convaincue que Dieu ne m'y avait amenée que pour cela et je bornais là toutes mes espérances (1). » A ce point de vue, sa vie était un devoir.

D'ailleurs, Louis XIV, à plus de quarante ans, éprouva les premiers symptômes de la vieillesse et de la maladie : la goutte et un commencement de fistule. Ses douleurs furent grandes (2) ; le roi garda le lit au milieu des inquiétudes ; madame de Maintenon ne le quittait pas une seule minute ; elle revenait à sa nature première de garde-malade depuis Scarron, c'est-à-dire qu'elle avait cette froide sollicitude qui soigne les maux sans tendresse, sans prédilection, avec ce visage calme et impassible du devoir. La situation maladive du roi favorisait le retour à la piété toujours si puissant, si naturel dans les rois de la maison de

(1) Entretien XI.

(2) *Mémoires* du marquis de Sourches. Le roi montait déjà difficilement à cheval : il mangeait beaucoup et se purgeait souvent.

Bourbon; Louis XIV communia encore avec piété, toucha les écrouelles, et sa passion pour madame de Montespan dut céder devant le remords et le devoir, tandis que l'action, ou si l'on veut la mission de madame de Maintenon grandissait avec la vieillesse du roi.

Cette puissance nouvelle se manifestait au dehors avec un certain éclat; la chose devint si publique que madame de Sévigné, à l'affût de toutes les nouvelles de la cour, écrivait (1) : « Parlons de l'*amie* (madame de Maintenon) de l'amie (madame de Montespan) ; elle est encore entrée plus triomphante; tout est soumis à son empire; toutes les femmes de chambre sont à elle ; l'une lui tient le pot de pâte à genoux devant elle; l'autre lui apporte ses gants; l'autre l'endort! elle ne salue plus personne. » Ainsi était grandie madame de Maintenon à ce point que, partie de si humble et de si bas, elle ne saluait plus personne! Il faut se méfier de ces caractères trop résignés, trop complaisants d'abord, ils s'en vengent ensuite par l'orgueil; la froide madame de Maintenon avait détrôné la fière et colère madame de Montespan. Ce triomphe tenait à d'autres idées

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, 1682.

et aux ménagements même qu'elle apportait dans sa lutte contre madame de Montespan que le roi continuait à voir avec charme.

La rupture ne fut complète avec la marquise de Montespan qu'au mois de mai 1686, après trois ans de lutte, et la chronique du marquis de Sourches (1), s'exprime ainsi : « Madame de Montespan n'ayant pu obtenir d'être du voyage du roi, s'en alla de chagrin à Paris, où le dépit lui ayant donné de grandes vapeurs, les princes ses fils y allèrent en grande diligence, mais ils revinrent le soir, ayant appris la cause de son malaise; cependant quelques instances qu'elle pût faire pour obtenir de suivre le roi, elle ne put en venir à bout, et l'on disait même qu'elle avait ordre d'aller à Fontevrault et de s'y retirer auprès de madame sa sœur; que le roi lui avait envoyé redemander les pierreries des princes et des princesses, et qu'ayant voulu emmener avec elle le comte de Toulouse, le roi l'avait envoyé quérir; on racontait qu'elle s'était emportée jusqu'à se plaindre ouvertement et à dire même plusieurs choses qui n'auraient pas été même prudentes à dire s'il eût été véritable qu'elle les eût dites : elle partit

(1) *Mémoires* du marquis de Sourches, 1686.

de Paris comme pour aller à Fontevrault (1). »

Il y avait quelque chose de passionné, de généreux, de noble, dans le caractère de madame de Montespan, et quand le roi lui refusait de lui laisser ses enfants, la noble femme allait s'enfermer avec mademoiselle de Blois, sa fille, toute couverte de petite vérole, sans craindre la contagion sur son beau visage (2). Son orgueil néanmoins resta profondément blessé; elle considéra la conduite de madame de Maintenon comme une trahison froide, étudiée. Elle n'eut peut-être pas assez de justice pour elle : il y avait deux manières de considérer la conduite de madame de Maintenon : ou elle se donnait une mission de salut à l'égard du roi, et alors la main de Dieu fut là; ou elle suivit un plan d'ambition pour arriver à la domination suprême, et alors les jugements de la postérité ne seraient jamais assez sévères sur son ingratitude envers l'*amie*.

(1) *Mémoires* du marquis de Sourches, à l'année 1686.

(2) Le roi, après avoir été opéré de la fistule par Félix, en 1686, se jeta tout à fait dans la piété.

XVIII

INFLUENCE DE LA MARQUISE DE MAINTENON SUR LA COUR ET LE SYSTÈME DE LOUIS XIV. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

1685—1689

Il y avait dans les idées et jusque dans les projets de madame de Montespan, quelque chose de grandiose et d'éclatant : la paix, la guerre, les fêtes, les carrousels, tout cela était noble, magnifique et vaniteux. Les splendeurs du château de Versailles se ressentaient de cette souveraineté des arts, de la beauté et de la forme ! Avec le règne de madame de Maintenon (1), tout allait changer de tendance, ou, pour parler avec plus d'exactitude, le caractère particulier des évènements allait aider l'influence de madame de Maintenon.

Depuis l'année 1680, la politique générale de l'Europe avait changé d'esprit et d'intérêt : les grandes guerres de Louis XIV avaient pour but

(1) C'est à tort qu'à cette époque déjà on lui donne le titre de marquise de Maintenon ; la terre ne fut érigée, je le répète, en marquisat, qu'en 1688.

la gloire, la conquête, l'agrandissement de la France, l'orgueil même du roi ; maintenant d'autres intérêts allaient surgir ! Dès que l'alliance de la Hollande et de l'Angleterre prit sa plus haute expression par la *Ligue d'Augsbourg*, la guerre eut pour but définitif le triomphe de la réformation ; or, la politique du roi dut spécialement s'occuper de la plus grave des questions : l'attitude que prendrait le parti huguenot en France, dans la lutte immense qui allait s'engager. C'était un rôle triste et fatal que celui du parti huguenot en France, depuis le XVIe siècle. Je n'ai pas à examiner dans ce livre la question du dogme : chacun professe sa foi comme il l'entend, car la foi, c'est le rapport de l'homme avec Dieu ; mais la fatalité du parti huguenot pour la France vint de ceci, spécialement, c'est que, pendant le XVIIe siècle, il empêcha tous les progrès de la nationalité française ; il fut le parti de l'étranger ; il se ligua avec l'Angleterre, la Hollande (1), l'Allemagne du Nord ; l'ardeur de la foi religieuse excusait beaucoup de choses dans ces rapports avec l'étranger. Mais il était dans le devoir d'un gouvernement fort, tel que celui de Louis XIV, au

(1) J'ai donné les pièces originales et diplomatiques dans mon travail sur *Richelieu et Mazarin*.

moment d'une crise de guerre, d'éteindre ce danger permanent, avec lequel le cardinal de Richelieu avait lutté de toutes ses forces.

Il résulte, des papiers d'État, que jamais les huguenots du Languedoc, du Saintonge, du Poitou, du Dauphiné, des Cévennes, n'avaient cessé d'être en rapport avec les églises de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne et de la Suisse (1) ; sous prétexte de maintenir la foi, les ministres de l'Évangile, agents secrets du prince d'Orange, des États de Hollande, des électeurs de Brandebourg, vivaient au sein des populations huguenotes de la France, pour les préparer à la révolte et se joindre aux ennemis de la patrie ; ainsi, la pensée d'établir l'unité de la foi dans la monarchie ne fut pas seulement une résolution pieuse de Louis XIV, ce fut surtout une nécessité politique de la situation, un besoin de la diplomatie pour s'opposer à la *Ligue d'Augsbourg.*

Il ne fallait pas laisser la guerre civile à ses flancs, quand l'Europe de la réformation se coalisait contre la patrie ; à toutes les époques de crises publiques, les pouvoirs forts et menacés sont dans

(1) J'ai publié dans mon *Louis XIV*, les rapports des intendants et des ambassadeurs sur les menées du parti huguenot à l'étranger.

la nécessité de comprimer à l'intérieur le parti de l'étranger, et de faire une guerre implacable aux opinions dissidentes; et ceux qui ont étudié l'histoire de la *Convention nationale* et du *Comité de salut public*, durant la révolution française, s'expliqueront facilement les mesures que, depuis le cardinal de Richelieu, on avait dû prendre contre les calvinistes (1).

Cette nécessité bien reconnue, on comprend qu'il fallait arriver à l'unité de foi dans une époque de guerre toute religieuse où les sectes étaient des partis. Les premiers moyens employés pour arriver à ce but, furent les conversions volontaires; Louis XIV fit tout ce qu'un gouvernement peut légitimement accomplir, lorsqu'il a un but politique; il accorda des faveurs et des pensions à tous les nouveaux convertis qui venaient seconder ses projets d'unité : se convertir alors, c'était adhérer aux opinions du pouvoir qui défendait la France, dans un moment de crise suprême et de guerre; c'était abdiquer les intérêts et les affections de l'étranger, pour se donner tout entier à la patrie; c'était se séparer de l'Angle-

(1) Il existe même une extrême ressemblance entre le système des lois portées contre les émigrés en 1792 et les édits de Richelieu et de Louis XIV contre les calvinistes.

terre, du prince d'Orange, pour saluer et seconder la politique de Louis XIV.

Madame de Maintenon favorisa surtout le système des conversions volontaires : n'était-elle pas elle-même une huguenote convertie, appartenant à la vieille lignée calviniste des d'Aubigné ? Son influence devait être grande parmi ses anciens corréligionnaires, pour amener les nouvelles conversions ; elle connaissait bien le parti calviniste : toute la noblesse du Poitou, de l'Anjou, les fils de ces anciens révoltés de la Rochelle (1) ; elle pouvait agir sur eux, devenir la source des grâces, des concessions faites aux nouveaux convertis. A mesure que les temps devenaient plus difficiles, la guerre étrangère plus menaçante, le conseil de Louis XIV dut se résoudre à des mesures plus sévères, plus inflexibles, et il fut nécessaire de prendre, à l'égard du parti huguenot, une résolution qui pût tout à fait le désarmer à l'intérieur, quand la *Ligue d'Augsbourg* menaçait les frontières de la France.

Lorsque l'histoire vulgaire (2) parle de cet acte

(1) Une partie de la famille d'Aubigné, restée calviniste, s'était réfugiée en Angleterre ; il y en avait aussi dans les nouvelles colonies des îles du Vent.

(2) Il a été publié récemment beaucoup de livres qui, avec la prétention d'être très-sérieux, ont minutieusement calculé

de vigueur politique appelé la révocation de l'*édit de Nantes*, on dirait que l'ordonnance de Louis XIV est une mesure isolée qui se sépare de l'attitude générale de l'Europe dans la question religieuse, alors toute politique. Or, quels étaient les actes du parlement d'Angleterre contre les catholiques et les dissidents? Que faisait la Hollande quand elle démolissait les églises? Quelles étaient les lois de la Suède dans leurs proscriptions odieuses? Aujourd'hui que l'Europe a changé d'esprit, où l'indifférence religieuse domine, où l'on ne s'occupe plus que des opinions politiques, on ne s'explique pas des mesures de salut public; mais quand les nationalités, aux XVIe et XVIIe siècles, étaient religieuses, ces mesures trouvaient leur justification ou, si l'on aime mieux, leur explication dans l'esprit même de l'Europe (1). Il était évident qu'en présence de la *Ligue d'Augsbourg*, les édits favorables aux protestants, l'*édit de Nantes* donné par Henri IV, n'étaient plus que la consécration légale d'un état permanent de guerre civile; or, le devoir des

ce que la révocation de l'édit de Nantes avait coûté à la France : peu d'écrivains ont vu que cet acte de Louis XIV empêcha le morcellement de notre territoire décidé par la coalition et la ligue d'Augsbourg.

(1) Voir les pièces justificatives de mon *Louis XIV*.

hommes d'État, depuis Richelieu, était d'éteindre ces éléments de révolte. Nous ne concevons pas que des esprits sérieux de notre temps, qui ont vu, depuis 1789, tant de chartes et de constitutions révoquées et tant de résistances brisées par des proscriptions en masse, puissent encore se demander les motifs qui firent révoquer l'*édit de Nantes* en présence de l'étranger coalisé (1).

La part que prit madame de Maintenon à cet acte fut complétement secondaire; elle n'était même pas favorable à cette mesure suprême. L'homme d'État qui résolut et scella l'acte de révocation de l'*édit de Nantes*, celui qui entonna le cantique d'actions de grâces : le *Nunc dimittis*, ce fut le vieux chancelier Le Tellier, l'esprit haut et politique qui avait hérité des grands principes du cardinal de Richelieu. Le Tellier, dont la probité et la fermeté honorèrent le règne de Louis XIV, celui dont tout esprit de grande politique doit saluer la statue agenouillée sur son tombeau dans l'attitude de la méditation et de la prière (2).

(1) La révocation de l'édit de Nantes est du 22 octobre 1685. L'acte fut signé à Fontainebleau.

(2) Michel Le Tellier, chancelier depuis 1677, mourut à quatre-vingts-trois ans, en 1685; il a eu l'honneur de deux oraisons funèbres, l'une de Bossuet, l'autre de Fléchier.

« Monsieur le chancelier Le Tellier, dit la chronique du marquis de Sourches, tomba malade dans sa maison de Chaville ; son grand âge faisait appréhender pour sa vie, mais il avait déclaré qu'il la quitterait sans regret puisqu'il était assez heureux pour avoir scellé la déclaration qui allait abolir la religion réformée, et ces grands sentiments obligeaient le public à le regretter encore davantage (1). » Le marquis de Sourches exprimait les opinions de son époque, et nous en sommes tous là. Une grande erreur en l'histoire est de juger, par l'esprit de son temps, les siècles écoulés ; la révocation de l'*édit de Nantes* excita partout l'enthousiasme en France. Chaque époque a ses rigueurs populaires, et les partis trop souvent, hélas ! procèdent par des proscriptions.

Loin de partager ces idées inflexibles, madame de Maintenon eût préféré les moyens de persuasion et les faveurs particulières accordées aux convertis. Autrefois, elle-même fervente huguenote, elle ne s'était convertie au catholicisme qu'après une longue lutte et une conviction réfléchie ; Louis XIV lui reprochait même d'avoir d'anciennes liaisons avec les huguenots et de conserver quelques-unes de ses tendances pour les

(1) *Mémoires* du marquis de Sourches, 1685.

formes et les opinions calvinistes. A peine pouvait-elle lutter contre ces préventions par des actes fréquents de foi catholique, par des assiduités religieuses à l'église, par la fréquence de ses communions, par ses relations de confiance avec le P. La Chaise, dont il faut reconnaître la modération et le mérite (1).

Le P. François d'Aix de La Chaise appartenait à une famille noble de la province du Forez. Élevé au collége des jésuites de Roanne, fondé par un de ses ancêtres, il en devint un des élèves les plus distingués : à vingt-trois ans il avait été chargé d'enseigner les sciences exactes et la philosophie, et il l'avait fait avec une hardiesse de vues et une libéralité de principes très-remarquée. En correspondance avec tous les professeurs, même protestants, des universités de Halle et de Heidelberg, le P. La Chaise était considéré comme un physicien et un géologue du premier mérite. La plupart des théories modernes étaient déjà pressenties

(1) On a coutume de dire que le père La Chaise fut le conseiller de la révocation de l'édit de Nantes; il ne prit aucune part à cette mesure arrêtée dans le conseil politique et diplomatique. Tout ce qui a été écrit sur le père La Chaise a été emprunté à des pamphlets hollandais, spécialement à celui-ci : *Histoire particulière du père La Chaise, jésuite et confesseur de Louis XIV.* Cologne, 1693, in-8°.

par les travaux du P. La Chaise; mais ce qui le distinguait surtout parmi les savants, c'était sa science profonde en numismatique. Membre de l'académie des Inscriptions, il contribua au grand ouvrage de Vaillant sur la reconstruction de l'histoire des Seleucides par les médailles, et le célèbre professeur protestant Spon lui dédia son ouvrage si estimé du classement et de l'explication des médailles (1).

Le P. La Chaise était provincial à Lyon lorsqu'il fut désigné pour le poste difficile de confesseur du roi, après la mort du P. Ferrier. Ainsi appelé à la cour, le P. La Chaise s'y montra doux, poli, peu mêlé aux intrigues (2). Et le médisant Saint-Simon, toujours si opposé aux jésuites, s'exprime ainsi sur le P. La Chaise : « Il était d'un bon caractère, esprit droit, sensé, sage et modéré, ennemi de la délation, de la violence et des éclats, il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité; on le trouvait toujours poli, modeste

(1) Spon, d'origine germanique, habitait Lyon avec le père La Chaise. Son plus remarquable livre est sa dissertation *Ignotorum et obscurorum deorum ara*. Lyon, 1697, in-8°.

(2) Cette douceur de caractère ne l'empêchait pas d'accomplir son devoir. En 1678, dans toute la gloire de Louis XIV, il lui refusa l'absolution pascale, s'il ne se séparait pas de madame de Montespan. (Note du marquis de Sourches, avril 1685.)

et très-respectueux; on lui rend ce temoignage qu'il était obligeant, juste et nullement vindicatif (1). » Tel était ce P. La Chaise que les vulgaires historiens de l'école moderne ont présenté comme un esprit étroit, persécuteur, et le complice de madame de Maintenon dans les mesures de rigueur dirigées contre le parti huguenot; mesures toutes politiques et qui ne furent l'ouvrage ni de l'un, ni de l'autre (2). Il y avait même des différences, des antipathies entre ces deux caractères : le P. La Chaise, doux, aimant tout, esprit, cœur de Jésus, comme il le disait, véritable symbole de son ordre; l'autre sèche, réfléchie, l'école calviniste personnifiée. S'il fallait exactement définir le caractère de madame de Maintenon, on devrait lui assigner une place parmi les jansénistes; elle en avait l'esprit, le caractère et même le costume. Or, le parti janséniste était à ce moment l'objet d'une attention particulière et d'une surveillance politique que ses démarches justifiaient pleinement.

L'école janséniste était moins française que hollandaise et flamande; comme les huguenots, elle

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, 1685.

(2) Plus de six séances du conseil à Fontainebleau furent consacrées à l'examen de l'édit de révocation soumis au parlement qui l'enregistra avec enthousiasme.

appartenait au parti de l'étranger ; on ne pouvait nier le grand esprit de Pascal, l'érudition de Nicole, d'Arnauld, de Lancelot, de sainte Marthe, et de la haute majorité de ces solitaires de Port-Royal, austères, si pleins de vertus et d'intelligence ; mais l'aggrégation des jansénistes en elle-même était active, intrigante (1), portée à la résistance et à l'opposition. Au moment de cette grande guerre contre l'Europe armée, ce qu'il fallait, ce qui était patriotique avant tout, c'était l'unité de sentiments et d'action, afin que les affaires de l'extérieur pussent être fortement conduites sans obstacles et sans embarras. Est-ce ainsi qu'agissaient les jansénistes de Port-Royal, caractères aigres, turbulents, liés avec les savants de la Belgique, de la Hollande, qui s'opposaient à tout et formaient résistance (2).

Dans la révocation de l'*édit de Nantes* comme dans les mesures prises contre Port-Royal, il ne s'agissait pas de satisfaire l'influence d'un confesseur, c'était la force des choses qui entraînait l'autorité dans cette voie ; et tout pouvoir,

(1) Cet esprit du jansénisme explique l'éloge que toutes les oppositions des époques modernes ont fait de Port-Royal et la popularité universitaire de la médiocre histoire d'un écrivain qui touche à tout sans oser rien.

(2) Les plus actifs d'entre les jansénistes s'étaient réfugiés en Hollande.

dans les mêmes circonstances, aurait éte forcé d'agir dans les mêmes conditions. L'histoire moderne le dit assez et le proclame par des exemples : en politique, la tolérance suppose des temps paisibles et satisfaits.

Qu'on cesse donc de déclamer contre la révocation de l'édit de Nantes : cet édit concédé par Henri IV, constituait l'anarchie permanente en donnant à un parti des places-fortes, des garanties qui en faisaient une autorité dans l'État. Quand le pouvoir unitaire fut assez fort, il brisa cet édit et il fit bien ; à cette époque la religion n'était pas seulement une opinion, une croyance ; elle constituait des partis vivaces, énergiques, armés. La France ne pouvait marcher à l'ennemi avec l'anarchie dans son sein : la révolte des Cévennes donna le dernier mot du protestantisme contre Louis XIV. Cependant la justice historique doit reconnaître que la constance de la majorité des calvinistes fut admirable ; la plupart furent de grands cœurs ; et des familles entières préférèrent s'expatrier à travers les montagnes et les précipices, plutôt que d'abdiquer leur foi (1).

(1) On peut voir des détails fort curieux dans les *Mémoires* de l'intendant Foucauld, qui donne le nom des familles calvinistes forcées de s'exiler.

Cette persistance dans les convictions religieuses et politiques, est respectable, héroïque même; mais les pouvoirs qui ont besoin avant tout de se préserver et de garantir la société, doivent souvent les sacrifier à une ligne droite et inflexible dans les affaires d'État : c'était ainsi que le cardinal de Richelieu avait mis toute sa puissance d'action à dompter le parti huguenot dans le siége de la Rochelle, siége héroïque où vinrent s'essayer, comme dans une grande joûte, les braves et dignes mousquetaires de Louis XIII, et toute la noblesse de France !

XIX

LE MARIAGE SECRET DE LOUIS XIV ET DE MADAME DE MAINTENON A-T-IL EXISTÉ?

1685 — 1687

Un des traits à la fois honorable et habile dans la conduite de madame de Maintenon à la cour de Louis XIV, fut de n'avoir jamais manqué de respect à la reine, malgré sa situation fort délicate de gouvernante des enfants légitimés; Marie-Thérèse était si résignée, si timide dans sa position élevée de reine de France, que c'était un haut manquement au devoir que le moindre oubli des convenances envers elle, et malheureusement ce reproche on pouvait l'adresser à madame de Montespan, et surtout à mademoiselle de Fontanges, toute jeune et assez orgueilleuse de sa faveur pour méconnaître ce qu'elle devait à la reine (1).

Marie-Thérèse mourut dans les bras de madame

(1) Les Mémoires rapportent que mademoiselle de Fontanges passait devant la reine sans la saluer.

de Maintenon, avec cette piété de sainte Thérèse qui est au cœur des infantes ; le roi fut touché de tant de soins, et la gouvernante acquit un plus grand ascendant encore sur son esprit (1). Madame de Maintenon redoublait les témoignages d'une foi ardente envers l'Église : à sept heures toujours levée, son premier devoir était d'aller entendre la messe ; puis elle lisait des livres de piété et de dévotion, veillant sur les enfants du roi , avec une sollicitude maternelle à la fois et réfléchie ; elle avait acquis sur eux tous un vif ascendant, surtout sur le duc de Maine, devenu presque un reflet du caractère de madame de Maintenon, sérieux, pédant et actif. La gouvernante n'ignorait pas la tendresse infinie de Louis XIV pour ses légitimés ; elle était donc entrée dans tous ses projets d'élévation pour les bâtards et de leur fusion par des mariages, dans la famille légitime. La charmante mademoiselle de Blois, fille de mademoiselle de La Vallière, avait déjà épousé le prince de Conti ; c'était bien la plus ravissante personne, pleine d'esprit et de raillerie : on lui attribuait presque tous les petits

(1) C'est cette année (1688) que le roi érigea en marquisat la terre de Maintenon ; désormais madame Scarron dut être appelée la marquise de Maintenon.

vers et les noëls sur les personnages éminents ou ridicules de la cour. « Madame la princesse de Conti attirait les yeux de tout le monde et surpassait à la danse les meilleures danseuses de l'opéra (1). » Le duc de Maine épousait une Condé ; mademoiselle de Nantes devait entrer également dans l'illustre branche cadette des Bourbons; et les projets du roi, allaient alors si loin, qu'il voulait préparer l'union de la plus gracieuse de ses filles avec l'héritier de la maison d'Orléans, son propre neveu, le duc de Chartres.

Cette fusion qui avait sans doute son motif politique, le désir de prévenir toute Fronde, toute guerre civile des bâtards (2), était parfaitement secondée par la tendre sollicitude de madame de Maintenon, et Louis XIV avait besoin de ces encouragements sérieux qui le fortifiaient d'autant dans ses desseins qu'ils étaient très-ouvertement combattus par le Dauphin et la Dauphine. Le roi causait des heures entières avec madame de Maintenon sur l'avenir de ces enfants que la marquise voulait grandir ; c'était plaire au roi, que de l'entretenir dans ces idées ; il ne quittait plus la marquise :

(1) *Mémoires* du marquis de Sourches (année 1685).

(2) Qui ne se rappelait le duc de Beaufort et la lignée des bâtards de Henri IV durant la Fronde ?

on remarqua que deux fois qu'elle fût atteinte de rhumatisme le roi était allé la visiter, honneur fort rare, distinction très-recherchée (1). Madame de Maintenon se montrait modeste, et attribuait cette distinction à la tendresse du roi pour ses enfants : partout sa faveur personnelle était aperçue et commentée. « On me mande que les conversations de S. M. avec madame de Maintenon, ne font que croître et embellir, qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix (2), que la bru y va quelquefois y faire une visite assez courte, qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours : on me mande encore qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font : nul autre n'a tant d'attentions que le roi en a pour elle; et, ce que j'ai dit bien des fois, lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le plaisir de la con-

(1) Le marquis de Sourches ajoute : « Madame de Maintenon ayant été atteinte de fièvre, le roi alla la visiter. » (*Mém.*, année 1685.)

(2) Déjà les noëls s'attaquaient à madame de Maintenon :

Le roi va chez Maintenon ;
Elle est humble, elle est prude,
Le roi trouve cela bon.

versation sans chicane et sans contrainte (1). »

Cette confiance, madame de Maintenon pria le roi « qu'elle fût attestée et justifiée par un titre public à la cour, » et lors de la formation de la maison de madame la Dauphine, elle fut nommée dame pour l'accompagner. Ainsi madame de Maintenon n'était plus seulement gouvernante des enfants légitimés de Louis XIV, elle entrait avec un titre régulier dans la maison de madame la Dauphine, tandis que madame de Montespan, surintendante de la maison de la reine, désormais sans titre légal, depuis la mort de Marie-Thérèse, devait s'éloigner de la cour ; elle en reçut l'ordre par l'intermédiaire du duc de Maine. Tout semblait donc servir la puissance de madame de Maintenon : elle suivit madame la Dauphine lors du solennel voyage de la cour à Fontainebleau, où se donnèrent de grandes fêtes ; le roi ne la quittait pas ; son meilleur temps il le passait avec elle ; les hommages venaient de tous côtés à la marquise, qui semblait dominer le roi à l'aide d'une puissance mystérieuse.

C'est à ce voyage de Fontainebleau (1685), ou à l'année suivante (1686), qu'on rattache le plus

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, 1683.

grand évènement, ou si l'on veut, la plus grande fortune dans la vie de madame de Maintenon, son mariage avec le roi Louis XIV (1); l'histoire accepte ce fait comme une chose constante et prouvée; moi-même, je l'ai admis, parcequ'il ne faut pas trop ouvertement combattre les opinions reçues (2). Toutefois, dans un livre spécial sur madame de Maintenon, on me permettra d'exposer quelques doutes, quelques conjectures, qui me sont arrivés par un examen plus étudié, plus réfléchi, sur un acte aussi considérable : il ne faut ni tout repousser, ni tout admettre avec un aveuglement irréfléchi.

Ceux qui ont le plus fermement soutenu l'opinion du mariage secret du roi avec la marquise, d'abord avouent qu'il n'en existe aucune preuve écrite; or, d'après le *Concile de Trente*, tout curé, tout prêtre, qui célébrait un mariage, même secret, devait en constater l'existence par un acte, ou au moins par une mention sur un regis-

(1) Après la mort de Marie-Thérèse, on avait voulu marier Louis XIV avec l'infante de Portugal. C'est à ce mariage que fait allusion la chronique du marquis de Sourches : « Le roi, en allant à la messe, dit à Monsieur le Grand (le grand écuyer) : « N'avez-vous pas entendu dire, ainsi que les autres, que je fais faire une livrée neuve, et que c'est une preuve certaine que je me marie ? » (Chron., 1685.)

(2) Dans mon *Louis XIV*.

tre (1). En supposant que le roi eût obtenu des dispenses particulières du Saint-Père, il en serait fait mention dans les archives de Rome, dans les dépêches du légat ou de l'ambassadeur. Les recherches les plus minutieuses n'ont procuré aucun vestige sur ce qu'on appelait, en terme de droit canon, *un mariage de conscience ;* la coutume était que le prêtre, le curé, délivrât une courte attestation latine, une sorte de *satisfæcit* aux parties contractantes, pour autoriser et légitimer la communion pascale, quand il y avait vie commune.

On a donc été obligé de recourir au système des preuves morales et des conjectures : à leurs yeux, elles sont considérables et puissantes ; les voici : 1° la direction pieuse qu'avaient prises les idées du roi depuis 1685 ; « il était impossible, immoral, dit-on, que Louis XIV et madame de Maintenon, pussent vivre dans une si grande intimité, sans qu'un mariage secret (morganatique), n'eût légitimé cette vie commune et maritale. »

Pour répondre à ce scrupule, il n'est besoin que de lire l'extrait de naissance de madame de Maintenon (mademoiselle d'Aubigné). Or, en 1686, madame de Maintenon avait 51 ans (2) ; à

(1) Actes du concile *de Trente* dans mon travail sur *l'Église*, t. VIII. On inscrivait également les mariages de conscience.

(2) Les pères de l'Église indiquent l'âge de cinquante ans

cet âge n'était-il pas permis de vivre convenablement ensemble, sans supposer ni passions ni amour auprès d'un roi, qui venait de perdre une maîtresse de vingt ans, mademoiselle de Fontanges ?

La froide et sèche madame de Maintenon était donc à un âge où tout soupçon d'amour pouvait être écarté, en parcourant tous les coins et les recoins de la *carte du pays de Tendre*. Aux yeux de la religion à cette époque avancée de la vie, l'existence commune n'était pas un scandale, et l'exemple en avait été donné par saint Jérôme et sainte Paule, la veuve romaine : Louis XIV et madame de Maintenon pouvaient donc remplir leurs devoirs religieux sans sacriléges : les confessions et les communions fréquentes.

2e « Le roi, ajoute-t-on, traitait madame de Maintenon avec tous les respects dus à la reine ; elle habitait un appartement de plein pied avec le roi, à Versailles (1) ; elle avait un fauteuil auprès du roi, elle était à ses côtés à la tribune de la chapelle ! » Toutes les favorites, même mademoiselle de Fontanges, s'asseyaient dans un fauteuil

comme celui des femmes que les prêtres peuvent prendre sous le même toit pour leur service ou leur compagnie. Le droit canon est conforme à cette doctrine.

(1) Toutes les favorites avaient eu cet appartement sans que pour cela elles fussent traitées en Reine.

auprès du roi. Les trois sœurs : mesdames de Montespan, de Thianges, l'abbesse de Fontevrault, paraissaient à la tribune de la chapelle auprès du roi, et si madame de Maintenon était plus souvent assise, c'est qu'elle était pleine de rhumatismes et de douleurs :

3° « Madame de Maintenon ne se levait pas pour les princes du sang, et fort peu pour le Dauphin. » D'abord madame de Maintenon, si peu aimée de la famille royale (1), ne recevait les princes, que lorsqu'ils allaient chez le roi : et il ne fallait pas connaître les premières lois de l'étiquette de cour, pour ignorer que personne ne se levait, ne saluait même monseigneur le Dauphin quand le roi était là (2); parce qu'en lui seul était la majesté suprême.

4° Saint-Simon rapporte dans ses mémoires écrits cinquante ans après l'anecdote (3), qu'un

(1) Il faut excepter (plus tard) la toute mignonne et adroite Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne.

(2) Cette observation fut faite par le roi en personne au marquis de Vardes, au retour de son long exil : « Vardes, lui dit le roi, vous avez oublié qu'on ne salue personne quand je suis là. — Sire, répondit le courtisan spirituel et convenable, quand on a eu le malheur d'être éloigné le temps de Votre Majesté, il n'est pas étonnant qu'on perde toute mémoire et qu'on soit même ridicule. » (*Mémoires* du marquis de Sourches.)

(3) 1745.

jour Monsieur ayant surpris le roi, en déshabillé dans son cabinet, tandis que madame de Maintenon s'y trouvait, le roi lui dit : « Mon frère, ne soyez pas surpris, car vous savez ce que m'est madame. » Ces paroles seraient-elles exactes (1), qu'elles ne prouveraient pas un mariage : l'anecdote est de 1697; madame de Maintenon avait soixante-deux ans. On doit donc penser que si les paroles du roi, en les supposant exactes, pouvaient s'appliquer à une situation de convenance, elles ne pouvaient être entendues que comme la justification d'un laisser-aller familier. Madame de Quélus rapporte les luttes de cœur et les soupirs scrupuleux de madame de Maintenon avant de se donner à Louis XIV. L'acte de baptême impitoyable de madame de Maintenon est toujours là; à un temps où les amours commençaient si jeunes, après une vie passée en compagnie de Ninon de Lenclos à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, il eut été étrange de voir la veuve Scarron à plus de cinquante ans, craindre pour son pauvre cœur et sa réputation (2). J'expose des doutes, je n'af-

(1) Qui peut avoir entendu ces paroles s'il n'y avait que le roi, Monsieur et madame de Maintenon.

(2) Voltaire, dans son spirituel roman sur *le Siècle de Louis XIV*, suppose que Louvois se jeta aux genoux du roi pour empêcher ce mariage. On sait que Voltaire était homme

firme rien. On a encore cité le tableau piquant que Saint-Simon a tracé du camp de Compiègne : le roi debout, le chapeau à la main, à côté de la chaise de madame de Maintenon ; forme de politesse familière à Louis XIV. Bussy-Rabutin ne rapporte-t-il pas que Louis XIV, un jour de pluie, avait le chapeau à la main autour de la voiture de mademoiselle de La Vallière (1) ?

Au reste, ce qui est incontesté, c'est l'influence infinie de la marquise de Maintenon sur le règne de Louis XIV. Tout en louant les volontés du roi, elle exerçait la puissance souveraine ; le roi avait pour la marquise une déférence profonde : tout ce qui voulait plaire à Louis XIV, devait faire sa cour à madame de Maintenon. Le roi avait eu le même respect pour mademoiselle de La Vallière, et pour madame de Montespan, sans que pour cela on en conclut à un mariage secret ; il avait le chapeau à la main devant toutes les femmes. Quand la duchesse de Bourgogne vint en cour, elle traita madame de Maintenon avec une respectueuse familiarité : elle l'appelait ma *tante* (2) ! pourquoi ma

de tradition et qu'il tenait ses moindres renseignements de quelque bruit de cour par le maréchal de Richelieu et le président Hénault.

(1) Voir chap. v.

(2) Le roi disait, en parlant d'elle : « Madame de Mainte-

tante? et non pas ma *grand'mère* ou *bonne-maman*, si elle avait voulu saluer la reine incognito? La duchesse de Bourgogne, cette charmante petite poupée, était pleine de finesse et de mignardise; elle avait son dessein en se rapprochant de madame de Maintenon; par elle, la duchesse tenait le roi par ses petites mains. Si madame de Maintenon fut la femme de Louis XIV, comment n'en reste-t-il aucune trace? D'où vient que madame de Maintenon n'en parle pas dans ses *lettres* familières, dans ses *Entretiens*? D'où vient qu'une justification si glorieuse de sa vie commune avec le roi, ne se trouve pas dans les archives de la famille. Elle fut détruite, dit-on, à la mort de Louis XIV par madame de Maintenon elle-même! Quoi, un acte qui la faisait reine; un témoignage si glorieux pour sa maison, eût été sacrifié! Cela n'est ni possible, ni probable; un juste orgueil eût conservé cet acte dans la plus précieuse archive de la maison de Noailles.

Que conclure de ces conjectures? le voici : qu'aucun acte écrit ne constate le mariage secret du roi et de la marquise de Maintenon, que les preuves

non,» et non pas *Madame* tout court; et quand il la questionnait au conseil pour avoir son avis, il disait : « Qu'en juge *votre raison, votre solidité?* » — Voyez aussi les lettres de madame de Sévigné à madame de Coulanges.

morales sont combattues par ceci : 1° l'âge de madame de Maintenon; l'absence de tout aveu dans les *Entretiens* et sa correspondance; 2° la non-stipulation d'un douaire dans le testament, l'oubli même absolu de sa personne; 3° le délaissement de madame de Maintenon à Saint-Cyr, après la mort du roi. Il n'y eut ni amour, ni hyménée; pour l'amour, l'âge était passé; pour l'hymen, il aurait laissé trace; madame de Maintenon avait commencé sa vie en garde-malade, elle devait ainsi la finir! seulement le malade était d'un rang plus élevé que le pauvre Scarron.

XX

LA FAMILLE ET L'ESPRIT DE MADAME DE MAINTENON.

1690—1700

Les idées vastes, chevaleresques, de la marquise de Montespan, avaient entraîné Louis XIV aux grandes batailles, aux héroïques conquêtes, et, par conséquent, à de belles créations ; sous ses yeux le château de Versailles s'achevait (1) ; le roi avait fondé l'ordre de Saint-Louis pour les braves officiers, et l'hôtel des Invalides pour recueillir les débris des combats. Il y avait dans tout ce qu'inspirait madame de Montespan une pensée élevée qui se ressentait de son éducation et de sa naissance illustre et spécialement de l'esprit du duc de Vivonne, son frère.

Il n'en était pas ainsi de madame de Maintenon, toujours un peu gouvernante, sérieuse et compassée ; Versailles lui déplaisait comme une expression payenne de la monarchie : ce temple des

(1) Pour être exact, je dois dire que Louis XV fit beaucoup plus pour Versailles que n'avait fait Louis XIV. Tout ce qui est gracieux appartient au XVIIIe siècle.

et, dans ce but, elle désirait offrir à toutes les familles calvinistes, des encouragements et des récompenses : des pensions aux uns, l'éducation aux autres. Saint-Cyr fut donc destiné aux filles nobles sans fortune qui devaient être élevées aux frais du roi ; ce fut une préoccupation de la marquise. On logea d'abord ces jeunes filles dans le parc de Versailles, à la petite maison de Noisy, tandis que Mansard construisait les bâtiments de Saint-Cyr (1). Tout y fut simple, propret, régulier, et le statut arrêté par madame de Maintenon, sauf le dogme et la foi catholique, semble être rédigé par un sévère calviniste, un puritain de la confession d'Augsbourg ou de Genève. La vieille éducation huguenote restait toujours empreinte sur madame de Maintenon et sur ses actes, même les plus orthodoxes. C'est partout la froide règle, le devoir écrit avec une austérité qu'elle déguisait à peine sous des formes douces et bonnes. Si l'esprit gentilhomme n'eût pas modifié les statuts rédigés par madame de Maintenon, Saint-Cyr serait devenu ce qu'on appelle un pénitencier dans l'école moderne (2).

(1) Les bâtiments de Saint-Cyr furent commencés au mois de mai 1685 et rapidement achevés au mois de juillet 1686.

(2) Ces règlements furent approuvés par l'évêque de Chartres (janvier 1686).

Malgré leurs espiègleries, les jeunes élèves étaient sévèrement tenues.

Et pourtant cet esprit si formaliste n'était pas inhérent aux d'Aubigné, malgré leur calvinisme. Le grand-père, Agrippa d'Aubigné, était un joyeux et spirituel compagnon de Henri IV, caustique, quoique ardent dans sa foi (1); son père était prodigue et joueur. Élevée elle-même dans la société de Ninon de Lenclos, malgré la sévérité de sa position de veuve, madame Scarron avait été familière dans un monde fort à la mode; son frère, Jean d'Aubigné, sincèrement converti au catholicisme, nommé successivement gouverneur de Béfort, de Cognac et d'Aigues-Morte, brave soldat, avait l'esprit léger des d'Aubigné, avec toutes les dissipations de leur vie. Il aimait les plaisirs et, bourreau d'argent, il recourait sans cesse à sa sœur, excellente pour lui quoique un peu grondeuse. Jean d'Aubigné, avec une croyance démesurée en lui-même, disait tout mériter. Madame de Maintenon aimait à le rappeler à la mo-

(1) C'est lui qui disait de Henri IV en recevant son portrait :

Ce prince est d'étrange nature,
Je ne sais qui diable l'a fait,
Car il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

dération, en lui reproduisant l'humble histoire de leur vie passée :

« Il y a trois ans, écrivait-elle, que nous étions bien éloignés du point où nous sommes aujourd'hui, nos espérances étaient si peu de chose que nous bornions tous nos désirs à trois mille livres de rente ; nous en avons aujourd'hui quatre fois plus, et nos sentiments ne seraient pas satisfaits (1) ! »

Telle n'était pas l'opinion de d'Aubigné ; il avait besoin d'argent pour dissiper sa vie, et, au désespoir de sa sœur, il était un des pilliers du jardin des Tuileries (2), lieu de rendez-vous et de conquêtes faciles pour les gentilshommes et les bourgeois du temps. D'Aubigné, au reste, se trouvait fort heureux de sa position, et quelquefois sa sœur se prenait à le reconnaître : « Que mon état présent ne trouble pas la félicité du vôtre. C'est une aventure personnelle qui ne se communique pas (3). » Revêtu du cordon bleu qu'il portait avec orgueil en dépit de Saint-Simon, Jean d'Aubigné

(1) Lettre de madame de Maintenon. — De son côté, d'Aubigné ne se gênait pas à dire les ambitions de sa sœur : « Que voudrait-elle donc ? épouser Dieu le père ! »

(2) *Mémoires* de Saint-Simon. Il faut dire que Saint-Simon fut toujours fort hostile à la famille de madame de Maintenon.

(3) Lettre de madame de Maintenon.

ne venait que rarement à la cour, préférant une vie libre, douce et facile; comme il avait la tendresse de sa sœur, le reste lui importait peu.

D'Aubigné avait eu, d'un mariage un peu roturier (1), une fille charmante déjà, et que madame de Maintenon avait en quelque sorte adoptée; elle faisait les délices de Saint-Cyr lorsque le roi voulut la marier; les hauts partis ne manquaient pas; la faveur de madame de Maintenon était à son apogée, et, par cette alliance, on pouvait tout espérer. On avait parlé d'un La Rochefoucauld (le prince de Marsillac); le jeune comte d'Ayen fut préféré; c'était le fils aîné et l'héritier des Noailles, famille originaire du Limousin et qui tenait antiquement un fief des Turenne, dont les Noailles étaient les vassaux et les pages (2). Leur première illustration venait d'Antoine de Noailles, qui avait accompagné le vicomte de Turenne à Madrid (3).

(1) Il avait épousé, en 1678, Geneviève Piètre, fille d'un médecin, qui fut ensuite procureur du roi au Châtelet: par ce mariage roturier, il eût été difficile aux descendants des d'Aubigné de faire leur preuve pour entrer dans l'ordre de Malte.

(2) Saint-Simon est très-malveillant sur la généalogie des Noailles. Le Mémoire si connu de la duchesse de Maine contre les ducs et pairs est encore plus mordant; mais on en sait l'origine passionnée.

(3) En 1530, à l'occasion du mariage d'Éléonore d'Autriche et de François Ier, Noailles accompagnait le vicomte de Turenne comme chevalier d'honneur.

De ce poste, tous s'étaient élevés rapidement. Sous Louis XIV, Anne-Jules de Noailles était capitaine d'une compagnie des gardes du corps; son frère était cet archevêque de Paris, janséniste si têtu, petit esprit qui troubla son diocèse par sa résistance à Rome. C'était donc le fils d'Anne-Jules, le neveu de l'archevêque, connu sous le nom de comte d'Ayen, qui épousait mademoiselle d'Aubigné.

Ce mariage, annoncé à Versailles, fut l'occasion de munificences royales. Madame de Maintenon assura 600,000 livres de son bien à sa nièce; le roi donna 300,000 livres comptant et 500,000 livres en rentes sur l'hôtel-de-ville (1), 100 000 livres de pierreries, la survivance des gouvernements du Roussillon et de Perpignan, qui valaient près de 40,000 livres de rente : c'était toute une fortune. Les Noailles n'étaient pas riches, la mère du comte d'Ayen avait dix-huit enfants (2). Madame de Maintenon mit le comble à ses générosités en assurant à sa nièce le marquisat et les terres de Maintenon, qui ainsi passèrent dans la

(1) C'était la seule dette inscrite à la suite d'emprunts réguliers : on l'appelait le pot-au-feu des bourgeois de Paris. (Voir mes *Financiers*.)

(2) On dit même vingt-et-un. C'était Marie-Françoise de Bournonville, femme d'un grand mérite.

famille de Noailles. Madame de Maintenon les avait considérablement agrandies ; le marquisat de Maintenon formait une belle terre qui égalait les fiefs du voisinage : d'Épernon, Hanche, Martinvilliers, les châteaux de Saint-Prest et de Vauventières, célèbres dans le pays chartrain. A peine si à l'occasion de ces noces le caractère sérieux de madame de Maintenon s'épanouit un peu; elle fit son devoir avec grâce, rien au-delà. Louis XIV voulut donner la chemise au marié, honneur fort envié par tous (1) et presque royal.

Louis XIV savait faire toutes ces bonnes manières avec une tenue parfaite; au mariage de mademoiselle de Blois, la fille de mademoiselle de La Vallière, avec le prince de Conti, le roi dansa pour la dernière fois : plein de souvenirs et de convenances, il avait prié la jeune fiancée d'écrire au couvent des Carmélites, pour dire à sa mère tout ce que le roi faisait pour son mariage. La cour vint aux Carmélites pour complimenter sœur Louise de la Miséricorde, qui accueillit les compliments avec une humilité particulière ; « elle concilia, dit madame de Sévigné, sa ten-

(1) Quelque temps après ce mariage, le comte d'Aubigné, le père de la mariée, mourut très-chrétiennement; sa sœur l'avait confié à un Sulpicien qui le suivait partout pour veiller à son salut.

dresse de mère et celle d'épouse de Jésus-Christ; en vérité elle avait un bel air, une bonne grâce (1) infinie; elle était d'une beauté qui surprenait tout le monde. » Bientôt sœur Louise de la Miséricorde eut à subir une épreuve plus rude à la mort du comte de Vermandois, son noble fils, tué aux batailles; le grand évêque de Meaux, Bossuet, son directeur et son ami, fut chargé de lui annoncer cette triste nouvelle; la duchesse de La Vallière versa d'abondantes larmes, puis se reprenant avec une pieuse résignation : « C'est trop pleurer la mort d'un fils, dont je n'ai pas assez pleuré la naissance. » Ainsi parlait la voix de Dieu dans ce noble cœur.

Pour bien connaître la résignation, la grandeur de mademoiselle de La Vallière (sœur Louise de la Miséricorde), il faut lire sa correspondance pendant son séjour aux Carmélites, et je ne puis résister au désir d'analyser ces pieuses et charmantes lettres adressées à un vieux soldat, le maréchal de Bellefonds : « Il y a deux jours que je suis ici, et j'y goûte une satisfaction si pure, si parfaite, que j'y suis dans une admiration des bontés de Dieu qui tient de l'enthousiasme (2). Toutes les

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, 1673.

(2) 22 avril 1674.

souffrances, toutes les austérités du corps, n'ont rien, ce me semble, qui puisse égaler la peine et l'humiliation du péché; aimer Dieu ardemment, oublier tout le reste, ah! monsieur le maréchal, cela est fort agréable (1). Rien ne me fait peur; quelque étroit que soit le chemin, j'y passerai pourvu que Dieu m'éclaire et me continue ses bontés; le corps n'est rien lorsque l'esprit est content (2). La cour s'est rapprochée, et je loue Dieu de m'en être éloignée à jamais; j'entends parler de mille plaisirs, et je ne puis compter que ceux qui se goûtent dans la maison du Seigneur et aux pieds de ses autels; quand je ne souffre point, je suis tranquille, quand je souffre, je suis ravie (3). Je crois comme vous, que je suis obligée de chanter à toute la terre les biens que le Seigneur a faits à mon âme, mais aussi avec quel plaisir je les publie: je suis dans une si grande tranquillité, sur tout ce qui peut m'arriver, que je regarde la santé, la maladie, le repos, le travail, la joie et les peines du même visage, je ferme les yeux et me laisse conduire à l'obéissance. Hâtons-nous, avançons, je vois briller l'étoile du salut, l'ange

(1) 4 novembre 1675.
(2) 7 novembre 1675.
(3) Sans date.

du Seigneur m'accompagne, son esprit me guide, son amour me transporte; je ne tiens plus à la terre, il me semble que la vertu du Tout-Puissant m'enlève (1); la lumière a percé l'abîme, et nous voyons le jour du Seigneur ; je vois sa croix, comme un trophée de victoire s'élever dans les nues : qui me donnera des ailes pour voler jusqu'à lui ? j'y cours, le souffle de Dieu m'emporte, je touche au but : Jérusalem ouvre tes portes ; portes éternelles, ouvrez-vous, et vous, ministre du Seigneur, présentez-moi devant son trône que je l'adore, que je le contemple, que je m'absorbe en lui ; faut-il que mon esprit soit enfermé dans un corps si fragile : je me sens toute vivante dans ce cercueil de la pénitence (2).

Ces admirables lettres peignent l'état de mademoiselle de La Vallière, et le bonheur ineffable qu'elle éprouvait dans les austérités des Carmélites. Parmi les personnes qui venaient visiter sœur Louise de la Miséricorde, se trouvait cette amie des jeunes jours au temps des demoiselles d'honneur de madame Henriette et depuis sa rivale, Athénaïs de Mortemart, madame de Montespan, à son tour disgraciée. L'habile vieille (madame de Maintenon), était parvenue à l'éloi-

(1) 4 mars 1677.
(2) 11 juillet 1684.

gner tout à fait de la cour ; elle avait pris le roi par son côté faible, la crainte de ne pouvoir faire son salut à côté d'une femme qu'il ne pouvait s'empêcher d'aimer par les sens : sous ce prétexte, madame de Maintenon intervenait à tout moment pour rappeler les autres devoirs toujours violés ; et lorsque la reine fut morte, je le répète, comme la charge de surintendante était supprimée, la marquise de Montespan n'eut plus de raison pour rester à la cour ; madame de Maintenon triompha de celle qui l'avait naguère dans sa domesticité, elle dont madame de Montespan avait été en tous temps la bienfaitrice ! Les ordres du roi étaient formels, et madame de Montespan avait quitté la cour avec une profonde douleur ; elle n'y vint plus désormais que pour les grandes solennités des mariages de ses enfants.

Madame de Montespan assista avec sa noblesse accoutumée au mariage de mademoiselle de Nantes, qui épousait un Condé ; le roi la traita avec dignité, mais sans esprit de retour (1). Les enfants légitimés étaient, pour ainsi dire, passés sous la puissance de madame de Maintenon, qui les avait

(1) Madame de Montespan rendit au roi un collier de perles fines qu'elle en avait reçu, et le roi lui donna 100,000 livres pour l'acquisition de la terre d'Oirou. Saint-Simon, toujours médisant, ajoute que le roi gagna au change.

élevés, et voulait les grandir encore en puissance; le duc de Maine surtout, l'objet de sa prédilection, lui sacrifiait tout, même le respect envers sa mère; créé presque en naissant colonel-général des Suisses, à douze ans prince souverain de Dombes, gouverneur du Languedoc, grand-maître de l'artillerie, plein de courage à la guerre, il épousa, jeune homme, la petite-fille du Grand-Condé, Louise-Bénédicte de Bourbon. Pour cette fois encore, madame de Montespan vint à la cour; ce fut la dernière, le roi était tout absorbé par l'idée de son salut, et par les qualités sérieuses et négatives de madame de Maintenon, qui, avec un sens droit, dirigeait les affaires publiques : elle venait d'éloigner, et pour ainsi dire, de tuer le marquis de Louvois, moins parce qu'il s'était opposé à son mariage (si jamais il avait existé), que parce qu'il avait été l'expression de la pensée glorieuse de madame de Montespan. Louvois était un système, une personnalité absolue, un Richelieu au petit pied, et quand le système de Louis XIV se personnifia en madame de Maintenon, il fallut des ministres tout dévoués au principe négatif, sans importance personnelle que celle qu'ils tenaient de la marquise et de la confiance du roi.

XXI

TENDANCE DE LA LITTÉRATURE SOUS LA MARQUISE DE MAINTENON. — ESTHER, ATHALIE.

1690—1700

La littérature de la Fronde disparaissait d'une façon absolue, soit dans les hommes, soit dans les idées; l'esprit général de la société de Scarron et de madame de Scudéry, était aussi étranger à la génération nouvelle, que les écrits et les souvenirs de la Ligue; le Marais et le Temple, les salons de Ninon de Lenclos et du duc de Vendôme, étaient les seuls débris vivants de l'opposition; on s'y gênait peu pour les mœurs et dans les paroles (1). Ninon semblait jouir d'une sorte d'impunité; ses anciennes liaisons avec madame Scarron, autorisaient tout, et elle s'était permise dans sa correspondance avec Saint-Évremont, exilé, ce joli mot qui courait partout sur madame de Maintenon que Ninon appelait *madame de Maintenant;*

(1) Le jeune Arouet s'y formait dans l'impiété; on y préparait le XVIIIe siècle.

mais madame de *Maintenant* durait *toujours* (1), en vain elle invitait son amie à changer de mœurs et de vie, afin de venir à la cour auprès d'elle; Ninon de Lenclos se trouvait heureuse de son salon, de ses épigrammes, de son indépendance. Rien ne peut se comparer à la joie que les esprits un peu rancuneux éprouvent de quelques bons mots lancés contre un système qu'ils n'aiment pas; cela vaut la fortune, les grandeurs du monde et de la cour.

Ninon, d'ailleurs, était l'épicurienne que vous savez; elle aimait les joies et les plaisirs : pourquoi les aurait-elle échangés contre les tristes grandeurs de Marly et la vie d'ennui de sa vieille amie, madame de Maintenon? Si elle avait perdu quelques-uns des francs épicuriens, amis du vin, de l'amour et de la table, tels que Chapelle et Bachaumont, elle avait trouvé dans La Fare et Chaulieu de dignes héritiers de cette vie gracieuse et douce; La Fare soupait avec Ninon tous les jeudis, et c'est à table qu'il laissait couler ces jolis vers :

(1) On faisait à la cour quelques noëls bien secrets contre la marquise de Maintenon :

On peut, sans être satirique,
Trouver le règne assez comique :
Voyez cette vieille c...,
Comme elle conduit cet empire;
Si nous n'en pouvions mourir de faim,
Nous en pourrions mourir de rire.

Présents de la seule nature,
Amusements de mes loisirs,
Vers aisés par qui je m'assure
Moins de gloire que de plaisirs,
Coulez, enfants de ma paresse ;
Mais si d'abord on vous caresse,
Refusez-vous à ce bonheur,
Dites qu'échappé de ma veine
Par hasard, sans force et sans peine,
Vous méritez peu cet honneur.

La Fare, brave soldat (1), sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin, puis capitaine d'une des compagnies des gardes-du-corps de Monsieur, était l'inséparable de ce charmant abbé de Chaulieu, l'hôte assidu de Ninon, celui dont Voltaire disait plus tard :

Le brillant abbé de Chaulieu
Qui chantait en sortant de table,
. . . . . .
Sa vive imagination
Prodiguait, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction,
Qui choquaient un peu la justesse
Et respiraient la passion (2).

Comment Ninon eût-t-elle abandonné cette charmante ivresse, pour la raison droite et sèche de sa vieille amie, la marquise de Maintenon ?

La littérature de madame de Scudéry était passée

(1) Charles-Auguste, marquis de La Fare, d'une grande famille du Languedoc.
(2) Voltaire. *Temple du Goût.*

avec la partie sérieuse, chevaleresque et tendre de la Fronde; madame de Sévigné n'osait plus que quelques bons mots et de petites anecdotes secrètement racontées dans ses lettres. On n'a pas assez remarqué toutes les précautions de langage qu'emploie madame de Sévigné pour déguiser sa pensée quand elle parle de la cour; elle va même jusqu'à employer des noms d'emprunts pour parler des personnages en faveur : elle n'ose rien que de petits commérages qui vont à son style un peu prétentieux, elle qui pourtant avait été l'amie de madame Scarron! Les esprits restés inquiets se jetaient dans des appréciations générales, dans ces maximes tristes et désespérées, qui prennent le genre humain en mépris parce qu'on a éprouvé soi-même de grands déboires. Le vieux duc de La Rochefoucault éclopé, presque aveugle, voyait tout du haut de son triste égoïsme (1); La Bruyère, attaché à l'éducation du duc de Bourgogne, traçait des caractères de mauvaise humeur fantaisiste (2), tandis que le maussade duc de Montausier, sous prétexte de préserver les grandes lois de l'humanité, voulait briser les ressorts tendus de la politique de Louis XIV. Un trait suffit

(1) *Les Maximes*, ce livre chagrin, furent publiés en 1665.
(2) *Les Caractères*, de La Bruyère, furent écrits en 1687, orsque la France avait à se défendre contre une coalition.

pour faire juger la petitesse de son esprit. Lorsque la coalition victorieuse voulait imposer au roi la cession des Flandres, de la Franche-Comté et reporter la frontière aux Vosges, le duc de Montausier fut de l'opinion de signer la paix; et lorsque Louis XIV, dans sa juste et noble indignation, déclarait qu'il ne voulait point accepter une France ainsi réduite, le duc de Montausier répondit : « Les rois vos prédécesseurs ont bien régné sur une France plus restreinte; je suis d'avis de la paix. » On trouve ce même caractère énervant dans le duc de Beauvilliers (1), dans Fénelon, admirables pour les temps calmes et les sociétés philosophiques; mais quand il y a péril et nécessité de dévouement, ces utopistes d'humanité feraient bien de se retirer dans la solitude; leurs conseils pusillanimes perdent l'État et compromettent sa politique.

Quelques poëtes nés frondeurs avaient moins résisté aux tendances nouvelles de la monarchie. La Fontaine abandonnait les opinions de sa première vie, pour passer à la pension du roi; il avait loué, flatté toutes les favorites. L'auteur des contes licencieux s'était placé sous la protection

(1) Né Saint-Aignan, gouverneur du Dauphin, esprit inquiet et maussade.

de mademoiselle de Fontanges, et il s'adressait à elle pour obtenir un regard du roi sur la requête un peu intéressée qu'il lui présentait :

Charmant objet, digne présent des cieux,
Et ce n'est point langage du Parnasse,
Votre beauté vient de la main des dieux,
Vous l'allez voir au récit que je trace :
Puissent mes vers mériter tant de grâce
Que d'être offerts au dompteur des humains,
Accompagnés d'un mot de votre bouche
Et présentés de vos divines mains,
De qui l'ivoire embellit ce qu'il touche (1).

Ces éloges de la beauté et de la distinction de mademoiselle de Fontange, La Fontaine les prodigue aussi à madame de Thiange.

Deux mots de votre bouche et belle et bien disante
Feraient des merveilles pour moi ;
Vous êtes bonne et bienfaisante,
Servez ma muse auprès du roi,

La Fontaine tendant la main sans cesse, sollicitait agenouillé devant les maîtresses du roi, et madame de Montespan n'échappait pas à ces éloges un peu importuns :

Tout est fait pour Louis, et, dans leur consistoire,
Les dieux ont résolu de suivre ses désirs :
Mars a passé le Rhin jusqu'ici pour sa gloire,
L'Amour l'a vu passer bientôt pour ses plaisirs (2).

(1) Œuvres de La Fontaine. *Pièces diverses.*
(2) *Prédictions pour les quatre saisons de l'année, mises*

Sous l'empire de madame de Maintenon, La Fontaine abandonna les premières licences de sa vie, ses poésies devinrent pieuses; il étudia les saintes écritures pour les traduire et les commenter; et un point à remarquer dans la vie du fablier, c'est que le plus grand éloge du roi pour la révocation de l'édit de Nantes est écrit par La Fontaine : A ses yeux le roi avait enfin écrasé l'hérésie et rendu la paix à l'État; ce qui fit dire :

Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Le vieux Corneille n'est plus ce mâle Romain nourri des fortes études de Tacite, de Suétone, de Salluste et de Sénèque. Comme La Fontaine, il a tourné ses regards vers le soleil, dont les rayons d'or l'échauffent et l'animent; Corneille, courtisan du roi, écrit amoureusement le madrigal aux belles de la cour, sa vieillesse n'attiédit pas sa verve galante; elle se rallume comme un flambeau au déclin du jour. La vieillesse de Corneille, pleine de vanité, aspire à tous les succès; il n'admet pas que son règne soit fini, qu'une génération nouvelle lui succède : la Fronde avait été la belle période

dans un almanach donné par mademoiselle de Fontanges à madame de Montespan, le 1er janvier 1680. (*Pièces diverses* de La Fontaine.)

de Corneille (1), parce que la guerre civile lui rappelait Rome en feu. Le siècle d'Auguste arrivait et l'esprit de la Fronde devait se soumettre comme la vieille république romaine à César : après l'anarchie, la dictature.

Poquelin de Molière, lui, mourait avant cette transformation absolue de la société qu'il avait presentie et parfaitement acceptée ; Molière n'avait jamais été ni frondeur acharné, ni janséniste absolu; farceur spirituel et comédien de profession à l'époque des troubles publics, il s'était contenté d'amuser le parterre et de mugueter ses jeunes et charmantes camarades : on lui donnait quelques pistoles, et il jouait sur les théâtres de province,

(1) Quand on lit les mâles et grandes œuvres de Corneille, on peut s'étonner qu'à soixante-dix ans il ait écrit les vers suivants adressés à une marquise :

Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatants
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ce ravage du temps.
Ils pourraient sauver la gloire
Des yeux qui me semblent si doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.
Chez cette race nouvelle,
Oui, j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Que parce que je l'aurai dit.
Pensez-y bien, belle marquise,
Quoiqu'un grison fasse effroi,
Il vaut bien qu'on le courtise,
Quand il est fait comme moi.

chez les grands, les financiers (1); il ne gardait au fond de son âme que les leçons de la philosophie épicurienne de Lucrèce et de Gassendi. De son salut, il s'en souciait fort peu. A la fin de sa vie, il était resté dans l'esprit de sa jeunesse avec quelques souffrances de plus; on aurait dit même qu'il voulait étouffer ses douleurs sous le rire, multipliant ses pochades, les grosses farces de la foire. Les trois dernières œuvres de théâtre de Molière, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Fourberies de Scapin* et *le Malade imaginaire* (2), sont des pièces véritablement de trétaux et des farces jusque dans leurs détails, pleines de vilains mots et de sales allusions : faire rire avec des noms de drogues, ou de secrets instruments d'apothicaires, ou avec des grimaces qui consistent à fermer ou ouvrir la bouche : hi! hi! ha! ha! ou avec des coups de bâtons ou des sacs dans lesquels Scapin s'enveloppait, n'était-ce pas œuvre de bateleurs! Mais ces formes, ces mots convenaient à cette

(1) On appelait cette manière de jouer la comédie en ville : « Aller en visite. » Poquelin joua souvent chez les maréchaux d'Aumont et de La Meilleraie, chez les ducs de Roquelaure et Mercœur. Les séances se payaient de 19 à 25 louis d'or pour tous les frais de la troupe.

(2) On a voulu en vain faire revivre au temps présent ces dernières pièces de Molière, tour de force des admirateurs outrés d'un génie, devenu l'instrument d'un parti pour le triomphe des idées anti-religieuses.

époque où il fallait distraire une génération qui passait des troubles publics à l'obéissance absolue.

Molière mourut à temps ; si son caractère aigri par les douleurs domestiques se déguisait sous la farce, son talent qui devait plaire à l'époque jeune de mademoiselle de La Vallière, à la période brillante et royale sous madame de Montespan, n'aurait pu s'adapter aux tendances dévotes de madame de Maintenon ; car Molière était resté l'élève de Gassendi ; la doctrine sceptique ou railleuse d'Épicure respirait dans ses œuvres les plus achevées, dans le *Misanthrope* surtout. Molière mourut (1) sans repentir, sans sacrement, le sarcasme et la raillerie à la bouche ; il était donc dans le droit et le devoir de l'archevêque de Paris d'examiner si les prières de l'Église pourraient être accordées à l'auteur de *Tartufe*, déclamation contre la piété. Nous jugeons trop les époques religieuses avec les habitudes de notre temps de scepticisme, le catholicisme était la foi, la religion d'État, l'Église décidait en souveraine. Que le Théâtre-Français élevât un monument au génie de Molière, à son inimitable talent, il lui

(1) D'après Bordilon, si exact, Molière tomba en faiblesse en prononçant ces mots dans le *Malade imaginaire :*

Grandis doctores doctrinæ,
De la rhubarbe et du séné.

devait bien cet hommage; mais il fallait d'autres mérites pour obtenir les prières de l'Église. L'auteur qui avait si violemment ébranlé les liens de la famille et du mariage, celui qui avait raillé la piété ou embelli le rapt et la séduction, celui qui avait su rendre intéressants les valets fripons, les filles effrontées, ne pouvait recevoir d'hommage, ni de la religion, ni même de la cité. C'est un des plus curieux symptômes d'un temps, que de voir une ville qui a un code sévère contre l'adultère, le vol, le rapt, élever dans ses rues une statue à Molière, déroulant les manuscrits de ses œuvres théâtrales aux yeux des honnêtes pères de famille (1).

Racine fut le véritable poëte de madame de Maintenon, de son esprit et de son pouvoir : avec Boileau devenu pieux, il avait été chargé d'écrire les grandes fastes du règne (2) ; Racine réussit au gré de Louis XIV et il devint l'hôte le plus assidu

(1) C'est à mon sens une des choses les plus anormales à Paris ; mais c'est à peine si j'ose le dire.

(2) On critiquait avec justice l'histoire du roi commandée à Racine et à Boileau, œuvre fort plate :

Louis-le-Grand aime la gloire,
Il a commandé son histoire
Pour immortaliser son nom ;
De quoi sera-t-elle remplie,
De la noce de Maintenon,
De la fin de la monarchie.

de Marly et de Saint-Cyr. Je ne crois pas que l'autorité, quelque puissante qu'elle soit, impose jamais une opinion absolue à un auteur de génie; mais le génie ambitieux comprend ce qu'il faut à un pouvoir pour le servir. Les deux chefs-d'œuvre de Racine, *Esther* et *Athalie*, à ces deux points de vue, furent deux pamphlets destinés à servir les intérêts de madame de Maintenon. Passez à travers ces beaux vers d'*Esther*, vous voyez dans la transparence des personnages d'Assuérus, de Vasthi, d'Aman, d'Esther, les figures de Louis XIV, de madame de Montespan, de Louvois et de madame de Maintenon elle-même : Aman, c'est Louvois; Vasthi, madame de Montespan (1); madame de Maintenon, esprit de tempérance et de douceur devient, sous le nom d'Esther, une intermédiaire pour faire cesser la persécution. Tous ces beaux vers récités par les jeunes filles de Saint-Cyr étaient adressés à Louis XIV. Madame de Maintenon faisait de Racine un admirable interprète de ses pensées. Louis XIV n'au-

(1) Au reste, ces allusions étaient déjà saisies et récitées par les contemporains :

Sous le nom d'Aman le cruel
Louvois est peint au naturel,
Et de Vasthi la décadence
De ce qu'a vu la cour de France
A la chute de Montespan,
Nous retrace un tableau vivant.

rait pas souffert des remontrances directes; il fallait arriver jusqu'à ses oreilles et à son esprit par des allusions et des allégories.

Athalie avait ce même cachet de pièces de circonstances : on était en pleine révolution de 1688; l'Angleterre avait sa reine usurpatrice, fille ingrate, son Athalie; en France était le jeune prince de Galles, fervent catholique, voilà toute l'action; chaque vers était une allusion, une satire contre la reine, femme de Guillaume; la persécution contre les catholiques anglais, l'implacable domination des puritains, se trouvaient retracées dans la marche du drame. On s'explique donc avec quelle douce joie Jacques II, convié par Louis XIV, assistait avec la reine aux exercices de Saint-Cyr si parfaitement interprétés : « On mena plusieurs fois les demoiselles de Saint-Cyr à Versailles dans les carrosses de Sa Majesté bien accompagnées; madame de Maintenon avait eu soin de les mettre entre les mains de gens sûrs pour veiller à leur conduite (1).

Ces exercices devinrent un des grands moyens de distraire les dernières années de Louis XIV; et quelquefois même, pour le diriger. Il y avait toujours à craindre l'ennui dans cette âme superbe.

(1) *Mémoires* de madame de Maintenon, p. 66.

On voulait éviter que le roi n'eût des fantaisies, des distractions et des plaisirs coupables. Les jésuites, qui inspiraient madame de Maintenon, avaient toujours pensé que c'était une faute de proscrire les plaisirs d'une façon absolue : on devait seulement s'en servir pour les diriger dans un but chrétien dépouillé de licence. Les jésuites ne repoussaient ni les théâtres, ni les fleurs, ni la pourpre, ni l'esprit, ils appelaient tous ces éléments dans leur éducation. A Saint-Cyr, Louis XIV était en face de jeunes filles rieuses; l'éminent poëte du temps, Racine, écrivait pour elles sa douce poésie, et les gracieuses pensionnaires la récitaient. On avait à s'occuper des robes, des costumes, de ce qui pouvait éblouir les yeux et toucher le cœur; il fallait orner le théâtre de décors, avec des chants, de la musique et même des ballets : tout cela était bien capable de distraire un souverain fatigué, vieilli, en présence des plus grands périls qu'eut à subir jamais la monarchie. Le pensionnat de Saint-Cyr contribua plus qu'on ne croit, aux résolutions généreuses de Louis XIV, à maintenir l'esprit jeune et chevaleresque dans une cour vieillie.

XXII

LA VIEILLESSE DE LOUIS XIV. — LA VIE ET LA MORT DE MADAME DE MAINTENON.

1700—1718

Le plus grand châtiment des existences d'orgueil et de passions, c'est la vieillesse impuissante et délaissée. Nous allons retrouver malheureuses ou flétries les idoles parées de fleurs; nous allons voir les derniers temps de ces maîtresses de Louis XIV, naguère rayonnantes de joie et de beauté, le roi lui-même, triste et fatigué, et mourant à la peine et à la gloire. Mademoiselle de La Vallière s'était jetée cœur et âme dans la pénitence avec une vocation à nulle autre pareille; sœur Louise de la Miséricorde suivait les règles austères de son ordre; les macérations, les jeûnes, les veilles de nuit (2); la première debout aux

(1) Les *Matines* à trois heures ; c'est le chant qui fait le plus tressaillir les âmes. L'adoration du Saint-Sacrement exige que deux religieuses soient sans cesse agenouillées devant le grand mystère.

Matines, avec une sorte de joie. Peu à peu elle s'était séparée du monde, des visites de la cour, de sa famille même, pour se consacrer entièrement à Dieu. Ses traits, fort beaux jusqu'à l'âge de cinquante ans, s'étaient altérés; la maladie, les souffrances étaient venues défigurer la distinction de sa figure; puis la mort à l'âge de soixante-huit ans (1), mort édifiante quand toutes les Carmélites agenouillées récitaient la prière des agonisants. Il existe quelques rares estampes vendues dans Paris, qui représentent sœur Louise de la Miséricorde à son lit de mort (2), étendue sur la cendre, revêtue de l'habit religieux entre quatre cierges allumés, funèbre ornement du cercueil, dernier et pâle reflet des illuminations de Versailles, quand jeune fille on représentait en son honneur les carrousels et les palais d'Armide. Toutes en seront là, quand l'heure sera marquée: une couronne de cyprès et quelques flambeaux de cire, voilà les derniers honneurs du monde!

La vie de sœur Louise de la Miséricorde, au couvent des Carmélites, avait été exemplaire. Il semblait même que cette vie seule lui convenait, que seule elle était adaptée à son cœur, à son es-

(1) 7 juin 1710.
(2) Biblioth. Impériale, collection de gravures.

prit : « Si, dès mes premières années, je m'étais consacrée au service de Dieu, j'aurais acquis la douce habitude de glorifier son saint nom sans qu'aucun objet eût pu me distraire de mon Seigneur et de mon Dieu; mais loin d'écouter sa voix qui se faisait entendre à mon cœur, j'ai mis ma confiance en moi-même et les richesses de sa grâce ont fondu dans mes mains. »

Mademoiselle de La Vallière était là tout entière dans ses souvenirs et dans les félicités de sa situation présente : « Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie et je l'ai entendue, avec un son de voix qui allait jusqu'au cœur, dire des choses admirables de son état (1). » Sœur Louise de la Miséricorde ne cachait pas ses premières fautes; elle n'en dissimulait pas les souvenirs dangereux : Bossuet avait peint sa noble pénitente quand il avait décrit l'état de l'âme humaine séparée de Dieu : « Elle commence par son corps et par ses sens, elle se mire pour ainsi dire dans ce corps. » Telle avait été mademoiselle de La Vallière, si admirable dans son repentir, et Voltaire n'a pu échapper au charme de cette sainte et gracieuse physionomie : « Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse; elle se fit carmélite à Paris et y

(1) Paroles de la mère Agnès, supérieure des Carmélites.

persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue, tout cela ne rebuta pas la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de jours de mollesse et de plaisirs; elle vécut dans ces austérités depuis 1674 jusqu'en 1710, sous le seul nom de sœur Louise de la Miséricorde. Un roi qui punirait ainsi une femme coupable serait un tyran; et c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. »

Avec sa correspondance douce et charmante, les érudits ont publié un tout petit livre sous ce titre : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu.* Une discussion s'est élevée sur la question de savoir si ce livre était authentique et écrit par mademoiselle de La Vallière. Ce n'est que par des à peu près, des rapprochements, qu'on est arrivé à cette conclusion. Je persiste dans mon doute; et je crois qu'il n'y a qu'une similitude de sentiments, une intelligence profonde du cœur de la pénitente. Depuis on a découvert, à la bibliothèque du Louvre, un exemplaire des mêmes *Réflexions*, corrigé d'une main qu'on dit être de Bossuet. Ici, à mon sens, la preuve n'est pas complète (1). Je ne retrouve ni le style, ni la grande

(1) Bulletin du bibliophile. 1850, n° 17.

manière de Bossuet, et le texte de mademoiselle de La Vallière est préférable aux corrections qu'on dirait faites par un académicien froid et didactique.

Le livre sur la *Miséricorde de Dieu* est le résultat de cette pensée : « Que lorsqu'on a beaucoup péché, la miséricorde de Dieu s'ouvre infinie pour l'âme repentante. » Et sur ce vaste et beau sujet, l'auteur écrit une suite de chapitres profondément sentis et charmants : la pécheresse vient de se relever d'une maladie qui l'a mise aux portes du tombeau ; elle avait tant souffert d'humiliation dans son amour, qu'elle semble s'adresser gémissante au Seigneur. « Que vous rendrai-je, mon Dieu, pour m'avoir rendue la santé et la vie, pour m'avoir retirée des portes de l'enfer, pour avoir conservé mon âme, enfin pour tant de grâces et de miséricorde dont vous avez usé envers votre pauvre servante? Est-ce trop, mon Dieu, pour reconnaître tant de bienfaits, est-ce trop de vous les rendre? Est-ce trop, pour réparer les scandales de ma vie où je n'ai fait que vous offenser, que de l'employer tout entière à vous servir et à vous honorer? Est-ce trop pour satisfaire votre justice et vous faire oublier tant de plaisirs profanes auxquels je me suis abandonnée? Est-ce trop que de m'en priver? Enfin, est-ce trop, mon

Seigneur, pour me garantir d'une étreinte malheureuse, que de n'aspirer plus qu'à la félicité éternelle, à la possession de vous-même, à ce torrent de vos bontés divines dont vous rassasiez vos élus? Maintenant que votre lumière éclaire ma raison et que votre grâce pénètre mon cœur, maintenant que le souvenir de l'état pitoyable dont vous venez de me tirer me trouble et m'inspire néanmoins la confiance de vous adresser ma prière, ne souffrez pas, Seigneur, que je retombe dans cette léthargie et ce pernicieux oubli de mon salut où sans remords et sans inquiétude je m'endorme à l'ombre d'une funeste mort.

« Que l'image de cette fin dernière, de ce moment affreux où vous jugerez nos justices et où mon âme toute couverte de crimes, sans pénitence et sans confession, s'est vue toute prête de recevoir le dernier coup de mort, ne s'efface jamais de ma mémoire non plus que de mon cœur, ces infinies miséricordes qui ont arrêté vos foudres et vos vengeances. »

Il est impossible de douter que ce livre, élancement de l'âme vers Dieu, ait été écrit après la cruelle maladie qui conduisit mademoiselle de La Vallière aux portes du tombeau. C'est en face de la mort que cette âme noble et profondément froissée prit la résolution de se consacrer à Dieu.

Ce livre, écrit avec entraînement, est à la fois plein de désespoir et d'amour, et la main qui l'a corrigé n'avait ni les mêmes émotions, ni les mêmes souffrances. Les extrêmes prétentions de langage ôtent quelque chose à la force, à la puissance du sentiment.

Parmi les visiteuses assidues de sœur Louise de la Miséricorde, on voyait dans les derniers temps, une femme grasse et belle, empressée à lui demander ses conseils et sa direction au parloir des Carmélites (1) : l'intimité s'était rétablie aussi bonne, aussi douce qu'avant les orages du monde, à ce temps qu'innocentes espiègles, elles étaient les filles d'honneur de Madame ; c'était Athénaïs de Mortemart, madame de Montespan, exilée de la cour comme mademoiselle de La Vallière ; moins résignée qu'elle, la marquise de Montespan cherchait dans les fréquents voyages et dans les agitations du monde à retenir l'ombre du passé. C'était en vain, le monde a ses conditions d'orages et de tempêtes ; il est sans pitié pour ceux qui vieillissent, pour ceux qui passent ; il fatigue sans rassasier ni satisfaire. Madame de Montespan avait écrit à son mari pour lui demander pardon de ses fautes ; le marquis avait répondu avec di-

(1) Lettre de mademoiselle de La Vallière.

gnité : « Que pour lui sa femme était morte (1). » Madame de Montespan était donc comme une âme en peine; elle avait peur de la solitude, peur de la maladie, peur de la mort surtout; elle ne dormait jamais qu'au milieu de ses femmes en veillées et de flambeaux brillamment éclairés : on eût dit qu'elle avait crainte de l'isolement de son âme restée en face d'elle-même, quand la vie n'a pas été calme et sans reproches. La marquise appelait le bruit pour dominer le glas funèbre des funérailles ; elle tapissait de lumières (2) et d'éclat ses grands appartements pour chasser les ténèbres de la tombe; elle n'évita ni la maladie, ni la mort ; madame de Montespan expira à l'âge de 66 ans, sa beauté était encore si parfaite qu'elle aurait pu tromper le temps. Mais on n'évite pas le grand et dernier appel des trépassés !

Plus avancée dans la vie, la sèche et froide madame de Maintenon voyait la mort faire de grands vides autour d'elle : elle perdait Ninon de l'Enclos son amie, témoin de ses premières faiblesses (3); les hôtels d'Albret ou Richelieu se dé-

(1) Madame de Montespan était, au reste, légalement séparée de son mari par sentence du Châtelet.

(2) Madame de Montespan s'était d'abord retirée à la communauté de Saint-Joseph, puis à l'abbaye de Fontevrault ; elle mourut aux eaux de Bourbon, le 27 mai 1707.

(3) Ninon de Lenclos mourut le 17 octobre 1706.

peuplaient : madame de Maintenon n'avait plus qu'une pensée, celle de dominer Louis XIV d'une façon absolue (1), par les idées religieuses, les paroles austères, graves, capables de consoler le le roi tout ému par ce long cortége de mort, qui depuis cinq ans semblait se grouper autour de lui. Monsieur le Dauphin et la Dauphine, Monsieur, frère du roi, le duc et la duchesse de Bourgogne achevaient cette danse macabre, secouant un linceuil funèbre sur la vie de Louis XIV en expiation des gracieux ballets dansés à Saint-Germain et à Versailles. Ces trépassements lamentables avaient accoutumé le roi à se conformer aux décrets de la Providence et à offrir sa vie à Dieu : les affaires d'État seules pouvaient le distraire de si grandes douleurs, et Louis XIV ne fut plus préoccupé que des périls de sa monarchie menacée. Et ici, il faut le reconnaître, à travers toute sa sécheresse d'esprit, madame

(1) Aussi à cette époque les pamphlets étrangers redoublent de satires contre madame de Maintenon :

Maintenon a beau rechercher
Un reste de jeunesse,
Elle ne saurait nous cacher
Les traits de sa vieillesse.
On dit que c'est la Maintenon
Qui renverse le trône,
Et que cette guenon
Nous réduit à l'aumône.

de Maintenon eut des idées larges et hardies sur la politique générale à l'époque où le roi dut déployer toute sa fermeté pour résister à l'Europe coalisée contre la France; madame de Maintenon avec fierté, repoussa l'idée d'une paix honteuse et d'une cession de territoire; elle comprit qu'il est des temps où il faut savoir vaincre ou périr, fortifiant ainsi Louis XIV dans cette glorieuse lutte. Elle fit également pencher la balance pour l'acceptation pure et simple du testament du roi d'Espagne; madame de Maintenon, comprit que la maison de Bourbon se plaçait à la tête du mouvement européen par cette politique, qui exigeait d'immenses sacrifices, couronnés de résultats puissants : dans cette voie, un grand État, un grand prince ne doivent jamais hésiter. La liaison intime de madame de Maintenon avec la princesse des Ursins aida le triomphe de l'Idée et de la dynastie française en Espagne (1).

Madame de Maintenon seconda les désirs du roi, dans une question toute personnelle et délicate, l'appel des enfants légitimés à tous les droits et les prérogatives des princes du sang; acte dé-

(1) La princesse des Ursins était La Trémouille; elle avait épousé en premières noces le prince de Chalais; veuve et exilée, elle épousa en secondes noces un Braccacio, chef de la famille des Orsini.

testable, destructeur de la famille, qui caressait le cœur et l'orgueil de Louis XIV, par cette idée qu'il pouvait tout, comme le Jupiter antique qui se changeait en aigle, en cygne ou en taureau pour créer des immortels et des héros. Madame de Maintenon aimait avec tendresse le duc de Maine, pauvre esprit, cœur froid, qui avait délaissé madame de Montespan sa mère, pour servir les intérêts de madame de Maintenon : avec une habileté incontestable et un sentiment personnel, celle-ci fortifiait la tendresse infinie du roi ; c'était lui plaire que de servir les légitimés. Louis XIV détruisait la tradition du foyer et la légitimité de race; il arrive souvent que le pouvoir absolu se tue lui-même par ses caprices (1).

Le testament de Louis XIV qui donnait aux légitimés le même droit qu'aux princes du sang, la succession à la couronne, fut un suicide pour la maison de Bourbon : le gouvernement d'un pays laissé à des fils de maîtresses, était un outrage à la famille et à la morale; quand vous voyez beaucoup de ces enfants dans des positions élevées, il y a péril pour la société : que devient l'État, lorsque le foyer est brisé ! Louis XIV, excellent cœur, pouvait, devait combler de biens

(1) Déclaration du 25 mars 1715 qui appelle les légitimés à la couronne à défaut des princes du sang.

personnels ses enfants naturels, et réparer ses torts. La faute du roi fut de bouleverser les lois éternelles de la famille, pour leur assurer des droits que le parlement devait briser avec raison et justice (1). Le roi les avait fait tous riches ; la plupart des châteaux aux environs de Paris appartenaient aux légitimés. Le roi donnait à monsieur le duc de Maine 1,500,000 livres pour acheter la belle terre de Sceaux, que l'avide Colbert (2) (sans craindre le sort de Fouquet) avait fait embellir à l'égal du château de Vaux. Sceaux devint la demeure chérie de la duchesse de Maine et le siége de mille intrigues. Madame de Maintenon manifestait en toute occasion sa faiblesse intime pour le duc de Maine, son élève favori, l'enfant qu'elle avait soigné avec une vive sollicitude et qui lui rendait bien toutes ses tendresses.

Le comte de Toulouse, le second des fils légitimés du roi, prince brave et honnête, acheta avec les munificences de son père, le château et la forêt de Rambouillet qu'il fit embellir, solitude qui allait à ses goûts, à ses habitudes studieuses

(1) Voir mon *Louis XV*.

(2) Colbert comme Sully s'enrichit d'une façon fabuleuse : il faut se méfier de ces réputations d'austérités que font les partis à leur héros.

et simples (1). La dot de mademoiselle de Nantes, la plus aimable, la plus gracieuse, la plus spirituelle des princesses, servit aux premiers embellissements de Chantilly que le roi voulait un moment acheter, tandis que trois millions étaient donnés au duc de Chartres, à l'occasion de son mariage avec mademoiselle de Blois, pour embellir et orner Saint-Cloud (2). Toutes ces demeures princières étaient comme les satellites de Versailles, comme les hauts barons de marbre rangés avec leurs armures autour du suzerain personnifié dans le plus splendide château du monde : Versailles !

Je le répète, madame de Maintenon seconda très-activement le roi dans la plus détestable des œuvres, la fusion sur le même pied des légitimés et des princes du sang, dans une même famille (3); son esprit orné et grave, l'autorité de ses paroles étaient admirablement propres à décider les faibles, à entraîner les incertains; elle voyait placé

(1) Rambouillet appartenait dans l'origine à la famille d'Angènes; il passa comme dot aux Crussol d'Uzès et fut acheté par Fleuriau d'Armenonville, 4 septembre 1699, qui le revendit, le 10 février 1706, au comte de Toulouse; il fut érigé en duché-pairie au mois de mai de cette année.

(2) Apanage de la maison d'Orléans donné à Monsieur, frère de Louis XIV. La reine Marie-Antoinette l'acheta en 1778.

(3) Voir mon *Louis XIV*.

à une hauteur inespérée les enfants qu'elle avait élevés ; elle semblait faire une œuvre de conscience, de désintéressement et d'abnégation, car ces enfants étaient à des maîtresses, à ses rivales ; mais ils appartenaient au roi, et cela suffisait pour lui imposer des devoirs ; elle voulait bien détourner Louis XIV des mauvaises passions de la vie, le convertir aux idées morales et religieuses, sans pour cela éteindre en lui les lois de la nature. La politique de madame de Maintenon, appuyée sur une situation equivoque, cherchait à épurer toutes les autres situations équivoques comme la sienne afin de consolider ses droits, et de voir grandir une sorte de famille morganique dont un mariage secret avec le roi (s'il existait réellement) aurait couronné l'édifice ; les morts étaient si rapides, si subites, dans la famille royale que les légitimés pouvaient attendre et espérer la succession à la couronne après les d'Orléans et les Condés : on aurait dit que Louis XIV avait peur que le nom de Bourbon ne s'éteignit et qu'il fusionnait tout ce sang pour le conserver (1).

C'était un spectacle digne de curiosité et de

(1) La ligne directe n'était plus représentée que par un enfant de six ans, Louis XV.

respect, que celui de ce vieillard et de cette femme septuagénaire, assis sur leur chaise longue, tous deux souffrants, rhumatismés, le visage altéré par la maladie, obligés de donner de la vie et du cœur à tout ce qui les entourait (1); il y eut alors dans les détresses de la patrie, bien des lâchetés, des faiblesses, des trahisons, dans ce parti de pleureurs et d'opposants (les ducs de Montausier, Beauvilliers), et je regrette de le dire dans l'illustre Vauban. On trouve deux hommes dans M. de Vauban; le génie supérieur qui éleva les forteresses de la France, puis l'homme politique, médiocre, rétréci, qui se plût à attendrir et affaiblir les cœurs devoués à la défense de la patrie, par le tableau exagéré de ses misères; était-ce le temps et le lieu, lorsqu'il fallait défendre la France contre la coalition, de révéler à l'Europe les plaies saignantes du pays? N'était-ce pas désarmer la nation que de lui dire qu'elle était impuissante

(1) Il y eut alors des pamphlétaires bien cruels contre le roi et madame de Maintenon qui n'épargnèrent pas leur vieillesse :

Créole abominable (née aux colonies),
Infâme Maintenon,
Quand la Parque implacable
T'enverra chez Pluton,
Oh! jour digne d'envie,
Heureux moments,
S'il en coûte la vie
A ton amant!

pour résister à l'ennemi (1), et qu'il fallait faire la paix? Racine, le poëte, voulut aussi faire des mémoires, dire les pleurs du peuple, quand il s'agissait de chasser l'étranger : Louis XIV le punit par son dédain. Il est des temps pour les États où il n'y a que les femmes et les enfants qui pleurent; les hommes s'arment, et ceux qui disent que tout est perdu, sont des poltrons ou des traîtres. La gloire de madame de Maintenon fut d'avoir dominé les résolutions du conseil de toute la hauteur de sa raison d'État et de la dignité du roi.

Après la paix de Ryswyck, la marquise de Maintenon fut véritable reine de France, au milieu de toute cette cour respectueuse, pleine d'ennuis et de langueurs. Rien de plus difficile à supporter, que le roi Louis XIV, dans les intimités de sa vieillesse; le roi voulait être obéi avec un absorbant égoïsme, fort triste, fort gênant surtout pour cette pauvre femme déjà souffrante et maladive! Quel contraste avec sa bonne et vieille amie, Ninon de Lenclos, ce gros sans-souci, à la figure rebondie, folle sur tous les

(1) Le Mémoire déplorable de Vauban a été souvent cité : je m'étonne que les écrivains qui ont raconté l'histoire de la vigoureuse défense de la France en 1793 et en 1794 contre la coalition et des mesures prises par le comité de salut public aient pu faire l'éloge du Mémoire de Vauban. Il fut un peu le Dumouriez du règne de Louis XIV.

points et à tous les moments (1), même à quatre-vingts ans. L'idée religieuse seule soutenait madame de Maintenon; elle s'était vouée au salut du roi, et cette mission, elle voulait la suivre jusqu'à la mort.

Dans les derniers temps de la vie du roi, madame de Maintenon était devenue plus fervente que jamais dans ses dévotions : à sept heures debout, elle allait à la messe; après la lecture sainte, elle passait trois ou quatre heures à écrire sa correspondance, à lire les offices du jour. La marquise parlait peu, écoutait beaucoup et presque en souveraine; la direction de Saint-Cyr était sa distraction principale, car ce pensionnat de jeunes filles était comme une petite mer agitée par les vagues. Il y avait plusieurs tendances à Saint-Cyr, l'une trop mondaine sous madame de Brinon, l'autre plus sérieuse et plus monastique sous madame Desfontaines; celle-ci triompha sous l'influence de madame de Maintenon; Saint-Cyr eut à se défendre contre l'invasion du doux et poétique quiétisme qui avait été enseigné par madame de Guyon (2) : ce tendre amour de Dieu allait aux

(1) Voyez sa correspondance avec Saint-Évremond, où elle parle encore de ses grâces et de sa beauté.

(2) Voyez les *Entretiens* de madame de Maintenon, spécialement le VIIe; la marquise avait pris un moment le parti de Fénelon.

imaginations jeunes et ferventes; madame de Maintenon voulait des institutions purement monastique; ce fut sous la direction personnelle de la marquise que le roi avait mis la princesse Adélaïde de Savoie, devenue depuis duchesse de Bourgogne dès son arrivée en France.

Saint-Cyr était la retraite habituelle de la marquise (1); le reste de son temps, elle le donnait à Dieu et aux affaires publiques; tout le travail du cabinet du roi était par le fait dans ses mains. Le conseil se tenait dans ses appartements; presque toujours les affaires sérieuses lui étaient d'avance soumises par les ministres; la disgrâce de Louvois était venue de ce qu'avec ses traditions anciennes d'homme d'État, il croyait ne devoir soumettre son travail qu'au roi et au conseil; à la fin du règne de Louis XIV, toutes les affaires d'État étaient dans les mains de la marquise qui donna sa confiance à Chamillard, maître de requête (il avait conduit avec grand zèle les affaires de Saint-Cyr). Chamillard n'était point cet homme nul, fort joueur de billard dont parle Saint-Simon; c'était un financier hors ligne (2), d'une probité inalté-

(1) Madame de Maintenon écrit à madame de Maisonfort sur les ennuis de sa position : « Que ne puis-je vous faire voir les ennuis qui dévorent les grands ! »

(2) Michel de Chamillard fut à la fois contrôleur des finan-

rable, en rapport par sa famille, avec toute la société des banquiers, receveurs, gros traitants, fermiers-généraux, fort ami des Rambouillet, Samuel Bernard, et de cette longue liste de gens de finance, qui aidèrent la campagne de Villars contre la coalition, et furent si odieusement rançonnés sous la régence.

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715 ; durant cette longue souffrance, madame de Maintenon montra peu de sensibilité ; les idées sévères et fortement religieuses n'admettent pas ces tendresses faibles et aimantes qui portent le désespoir au cœur de la créature en face de la mort ! L'œil reste sec et résigné devant les décrets de la Providence ; madame de Maintenon, catholique de conviction, sans doute, était calviniste de forme et d'esprit, elle avait gardé ce froid examen, cette résignation à la Providence qui appartenait à l'école de Calvin. Dans cette agonie si longue, et où tout fut réglé par le roi avec un sangfroid héroïque devant la mort, madame de Maintenon n'eut qu'une

ces et ministre de la guerre de 1699 à 1708. Les épigrammes disaient de lui :

Ci-gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard
Et un zéro au ministère.

place secondaire; si elle avait été la femme légitime du roi, n'eût-elle pas joué un autre rôle? Louis XIV ne parla de l'avenir de sa race qu'au jeune enfant qui allait devenir roi, et au duc d'Orléans, le régent futur et à ses vieux amis; quand à madame de Maintenon, il ne lui fit qu'un froid adieu, et un appel prochain au tombeau et à la résurrection (1).

Le roi expirait et madame de Maintenon était déjà depuis deux jours à Saint-Cyr très-calme, arrangeant sa chambre ou cellule avec un soin particulier, et réglant comme supérieure les devoirs du monastère; elle y reçut quelques visites de convenances, celle du régent pour lui assurer que sa pension lui serait continuée; elle fut également visitée par quelques-unes des princesses qui le devaient bien à celle qui avait été la compagne du roi, pendant de si longues années, la gouvernante des enfants légitimés. C'est dans cette solitude de Saint-Cyr que madame de Maintenon mit la dernière main à *ses réglements*, à *ses Entretiens*, à ses livres d'éducation qu'on dirait écrits à Genève tant le style en est sec et froid (2),

(1) « Heureusement, madame, que nous nous reverrons bientôt. » On dit que madame de Maintenon ne fut pas très-flattée de l'appel si prochain à la tombe.

(2) La correspondance de madame de Maintenon a été pu-

elle avait reçu du Saint-Père le droit suprême de gouverner la communauté sous la juridiction de l'évêque de Chartres; elle le fit avec beaucoup d'ordre et d'économie. Madame la supérieure restait couchée presque toute la journée; on venait de temps à autre la visiter comme un débris d'une époque finie. Le temps marchait si vite, l'esprit de la nouvelle époque était si différent! on était au milieu du système de Law, dans toutes les choses brillantes et hardies de la régence; la cour remarqua peu sa mort arrivée à l'âge de soixante dix-huit ans (1). Le XVIIIe siècle ressemblait si peu au XVIIe : les mœurs, l'esprit, les grandeurs même avaient changé : après mademoiselle de La Vallière, caractère de la Fronde, tout de jeunesse, de joie et d'espérance, après madame de Montespan expression de la conquête et de la gloire, était venue Madame de Maintenon, qui avait rappelé au roi le respect au devoir, la nécessité de la pénitence et du salut, sorte de hibou penché sur un sépulcre

bliée par La Baumelle. Nancy, 1752, 2 vol. in-12. Le petit livre : *Esprit de l'Institut des Filles de Saint-Louis* est aussi de madame de Maintenon.

(1) Madame de Maintenon mourut le 15 avril 1719. Le czar Pierre, dans son voyage en France, l'avait visitée curieusement, mais avec une sorte de dédain.

entr'ouvert. Madame de Maintenon rappelait au vieillard couronné, que du château de Marly, on pouvait voir les grandes fosses capétiennes des caveaux de Saint-Denis; et cette menace fit sa force et maintint sa puissance.

Il reste de madame de Maintenon peu d'œuvres sérieuses, ses *Entretiens* furent recueillis par les demoiselles de Saint-Cyr, et publiés pour ainsi dire sous son nom; ses lettres furent aussi mises en recueil: séches, réfléchies, elles offrent peu d'attraits, car elle n'ont aucun abandon, elles n'ouvrent jamais ni l'âme, ni le cœur. On lui attribue également le petit opuscule *de l'Institut des filles de Saint-Louis*, le plus remarquable de ses livres. Tous les autres mémoires recueillis sont des œuvres de collecteurs de fantaisie (1). Au milieu de l'église de Saint-Cyr on trouve un tombeau vide et froid; c'est celui de la fondatrice de ce monastère de jeunes filles, solitude que trouble aujourd'hui le bruit des armes. Les révolutions modifient tout; la génération nouvelle salue moins de monastères et a plus de casernes : le sens moral des choses y a-t-il gagné?

(1) La Baumelle a publié les *Mémoires de madame de Maintenon*. Amsterdam, 6 vol. in-12. Madame de Caylus a fait une apologie de sa tante dans ses *Souvenirs*.

Il reste encore quelques descendances des trois familles de La Vallière, de Montespan et de Maintenon dans l'arbre affaibli des généalogies.

La ligne droite des La Vallière se fondit avec celle des Conti par le mariage de mademoiselle de Blois, avec un prince de ce nom : la ligne collatérale fut représentée par le savant et noble duc de La Vallière, petit-neveu de la duchesse, le bibliophile le plus distingué de l'Europe (1), dont la fille épousa le duc de Châtillon. La marquise de Montespan avait un fils de son mari qui fut le duc d'Antin, le généreux ami des arts. Des enfants qu'elle avait eus du roi, il en resta quatre : le duc de Maine, le comte de Toulouse, la duchesse de Chartres, et la princesse de Condé. Le duc de Maine fit quelque bruit ; essaya ses intrigues sous la régence pour soutenir les droits des légitimés ; sa ligne fut éteinte dans les princes de Dombes ; son héritage et son nom vinrent se fondre dans les apanages du comte de Toulouse, brave marin, esprit distingué qui laissa pour fils

(1) Le catalogue de la bibliothèque La Vallière, une des grandes œuvres, fut rédigé par MM. de Bure et Van-Praët ; la première partie fut vendue 464,677 livres 6 sols, et la seconde partie achetée par le marquis de Paulmy, et forme le fonds principal de la Bibliothèque de l'Arsenal, que M. le comte d'Artois avait achetée avant la Révolution. Le comte d'Artois, jeune homme, était un bibliophile distingué.

le duc de Penthièvre. Penthièvre, Lamballe, noms funèbres, branche de cyprès suspendue sur la royale tombe des Bourbons!

Les Montespan éteints, il ne resta plus que les Mortemart, la famille d'Athénaïs, marquise de Montespan. La seule illustration considérable dans cette famille, fut celle du duc de Vivonne comblé de faveurs sous Louis XIV, le plus brillant et le plus gras des gentilshommes (1), le protecteur de Boileau, de Racine. Les Mortemart restèrent avec de grands biens; un Mortemart servit dans la marine à l'exemple de son oncle, le duc de Vivonne. Victor de Rochechouart, marquis de Mortemart, de la noblesse de Poitou, maréchal-de-camp, émigré, fit campagne dans l'armée des princes; son fils, le marquis Victor de Mortemart n'eut pas la même fidélité à la cause des Bourbons; il fut attaché au palais impérial (2) et nommé gouverneur de Rambouillet; le nom d'un Mortemart se lie à l'abdication du roi Charles X; l'histoire n'a pas encore prononcé (3).

Les d'Aubigné, famille à laquelle appartenait

(1) Le duc de Vivonne mourut à cinquante-deux ans, le 15 septembre 1688.

(2) Sa femme, née Montmorency, était dame du palais de l'impératrice Joséphine.

(3) Voir mon travail sur *la Restauration*.

madame de Maintenon, furent représentés exclusivement par François d'Aubigné, ce frère si grondé, si redouté par ses indiscrétions. On ne parla plus du pauvre Scarron, oiseau de passage dans la vie de madame de Maintenon, oublié au milieu de ces grandes fortunes. La fille de François d'Aubigné épousa le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles, maréchal de France, chef des finances dans le conseil de régence, la main ferme mais arbitraire qui rançonna les traitants pour plus de quatre cents millions. Il eut pour fils Louis, duc de Noailles, connu d'abord sous le nom de duc d'Ayen, si fort aimé de Louis XV et qui mourut vieillard sur l'échafaud, avec la noble duchesse sa femme. Il y eut ce jour-là hécatombe des Noailles. Les Mouchy, seconde branche des Noailles, marchèrent dans les idées de la révolution. François de Noailles-Mouchy, siégea au côté gauche de la constituante, plus avancé encore que M. de Lafayette, son beau-frère. Il devint le général Noailles (tout court) et se battit vaillamment pour la république (1) ; et en cela il fut logique. La majorité de la haute noblesse avait abdiqué ses titres dans l'étrange nuit du 4 août

(1) Ses deux enfants furent de nobles cœurs : le comte Alexis de Noailles et la marquise de Vérac.

1789. A partir de ce jour de félonie et de faiblesse où les plus illustres noms de la vieille gentilhommerie furent assez insensés pour briser leur blason de leur propre main, par le désir d'une vaine popularité, il n'y eut plus d'antique noblesse !

FIN

Coulommiers. — Imprimerie de A. MOUSSIN.